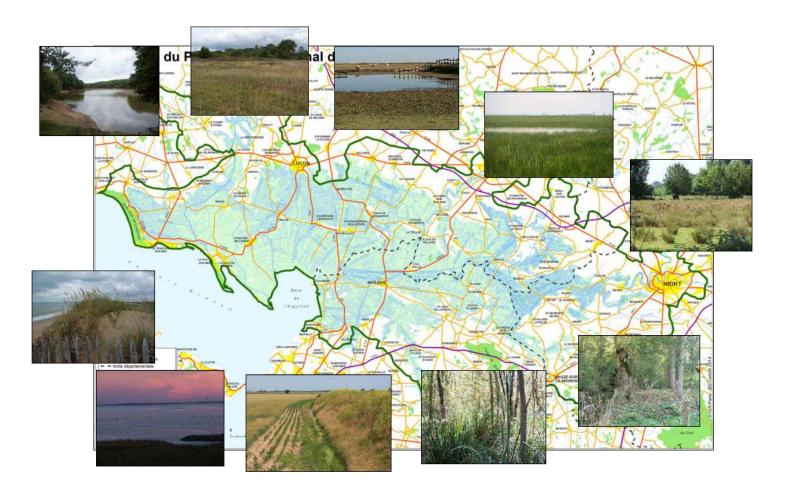


CATALOGUE DES HABITATS NATURELS DU MARAIS POITEVIN

rapport - 2017





Eliane DEAT, Odile CARDOT





Avec la relecture et la contribution :

- De **Jean Le Bail**, Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) Pour la relecture des fiches sur le littoral sableux, les milieux aquatiques et les milieux palustres



- De **Sophie Gouel** du Conservatoire Botanique National Sud-Atalantique Pour la relecture des fiches sur le littoral vaseux, les milieux herbacés, les boisements et les ourlets



- De **Stéphane Barbier**, de Deux-sèvres Nature Environnement (DSNE) Pour la rédaction des fiches sur les prairies des systèmes doux



AVERTISSEMENT

Ce catalogue reste un document de travail, qui sera corrigé et amendé au fur et à mesure des études phytosociologiques conduites sur le Marais poitevin. La rédaction des fiches n'engage que leurs auteurs et la relecture par les conservatoires botaniques ne vaut pas validation de leur part.

SOMMAIRE

I - Contexte de l'étude

II – Présentation du territoire du PNR

- 2-1 Géologie, nature du sol
- 2-2 Unités écologiques

III -Méthodologie

- 3.1Choix de la typologie
- 3.2 Différence groupements de végétation / habitats
- 3.3 Référentiels utilisés
- 3.4 Fiche type

IV - Etat d'avancement du catalogue

V - Bibliographie

VI - Fiches habitats

Milieux intertidaux des côtes sableuses (7 fiches habitats) Massifs d'Hermelles, vasières, bancs de sable, platier rocheux...

Littoral sableux (11 fiches habitats)

Cordon dunaire : Dune boisée, dune grise, dune blanche, dune mobile embryonnaire, plage de sable

Milieu lagunaire : Lagune, mare dunaire, pelouse intradunale, roselières et cariçaies

dunaires

Littoral vaseux (15 fiches habitats)

Estuaire, vasière et prés salés de la slikke et du schorre

Milieux aquatiques doux et saumâtres (26 fiches habitats)

Végétation aquatique Végétation amphibie

Milieux palustres (21 fiches habitats)

Roselières Magnocariçaie Cladiaies, bas marais Mégaphorbiaies

Milieux prairiaux et herbacés (22 fiches habitats)

Prairies système subhalophile Prairies systèmes doux Pelouses calcicoles

Milieux boisés (15 fiches habitats)

- Saulaies
- Aulnaies
- Frênaies aulnaies
- Frênaies mixtes

Bois calcicoles

Bois acidiphiles

Ourlets, fruticées, fourrés, landes (18 fiches habitats, à compléter)

Fruticées

Bosquet de Tamaris

Fourrés à ajonc et genet en dune boisée

Fourrés à troène en dune boisée

Friches nitrophiles er rudérales (Digues, banquettes herbacées des cultures, bords de routes...)

Ourlets forestiers, des haies

Milieux artificiels (à compléter)

Prairies artificielles

Cultures

Peupleraies

Vignes

Vergers

I - Contexte de l'étude et préambule

Ce catalogue des habitats est produit dans le cadre de l'activité de l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin animé par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin et financé par l'Etablissement Public du Marais poitevin.

Ce document résulte de deux années de rédaction à raison de 37 jours pour Eliane Deat, botaniste indépendante, 17 jours pour Odile Cardot, agent du Parc naturel régional du Marais poitevin et 3 pour Stéphane Barbier, botaniste à Deux-Sèvres Nature Environnement pour les fiches sur les prairies douces et la relecture des fiches sur les milieux palustres.

Ce catalogue a pour objectif d'être utilisable par les gestionnaires d'espaces naturels du Marais poitevin, par les acteurs du développement économique et touristique susceptibles d'avoir à identifier les habitats concernés par un projet ou un aménagement. Il doit combiner un aspect pratique, une pertinence de terrain tout en étant rattaché à une rigueur scientifique que demandent les classements réglementaires.

Les déclinaisons d'habitats présentées dans ce catalogue sont représentatives d'unités identifiables sur le terrain, rattachées à la nomenclature phytosociologique et mises en correspondances avec les trois codifications existantes : Corine biotopes, Eur 28 et Eunis.

Le principal référentiel typologique utilisé est celui du CBN de Brest de la classification physionomique et phytosociologique des végétations (cf références) ainsi que les cahiers d'habitats pour la classification Eur 28 et le code Eunis.

135 fiches habitats sont décrites dont certaines comportent plusieurs variantes.

Les fiches habitats sont bien abouties pour les habitats littoraux sableux et vaseux, les milieux palustres, aquatiques et les milieux boisés humides. Pour les milieux herbacés, prairiaux et de friches, les coteaux calcaires où la gestion agricole peut modifier et influer sur les cortèges, les descriptifs méritent d'être complétés.

Les formations d'ourlets ou de friches sont à restructurer et à compléter.

Les milieux du secteur armoricain récemment intégrés au territoire du PNR et hors marais, sont également pris en compte, avec un travail bibliographique ou de relevés de terrain spécifiques en 2014 et 2015. Cependant moins connus par les auteurs de ce rapport, ils sont moins bien détaillés et des fiches complémentaires peuvent s'envisager ultérieurement.

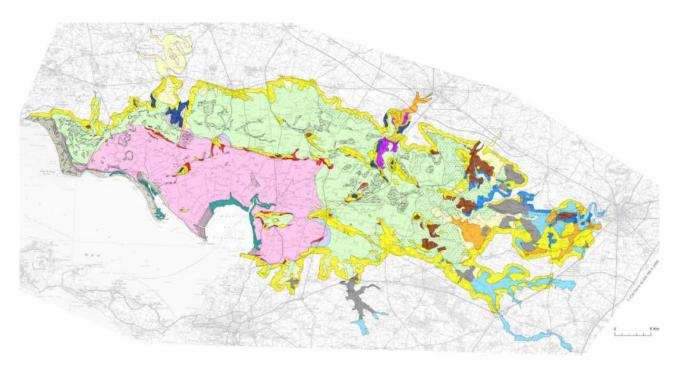
Certaines fiches restent à compléter. Les listes d'espèces indicatrices peuvent être encore affinées. Pour chaque fiche, il reste à établir une carte générale de localisation de l'habitat concerné.

Ces fiches sont illustrées par des photos prises sur les sites du Marais poitevin (principalement par Eliane Déat, complétées par Stéphane Barbier et Odile Cardot).

Les habitats des milieux intertidaux sont pris en compte même s'ils ne relèvent pas de formations végétales. Les habitats les plus voyants sont cités, cependant ils seront à compléter.

II – Présentation du territoire du PNR : Grande unités de sol (géologie), paysagères et de végétation

2.1 Géologie, nature du sol





2.2 Unités écologiques

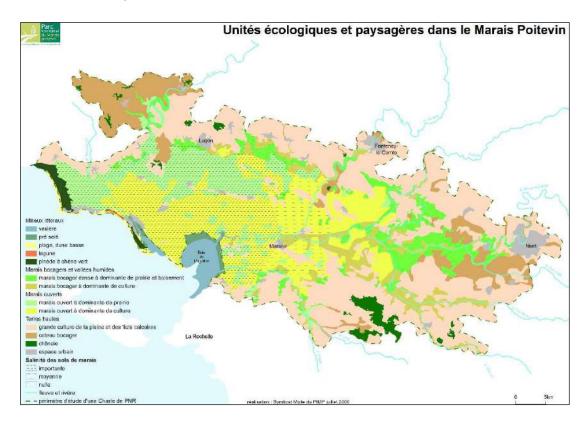
Le PNR du Marais poitevin couvre un territoire aux multiples aspects qui s'étend sur 93 communes et 197 221 ha. Si la zone humide du Marais poitevin occupe une superficie de plus de 100 000 ha, le reste est occupé par des terres de cultures sur la plaine, un bocage résiduel sur certains coteaux, quelques boisements secs, des pelouses calcicoles, des ourlets préforestiers et les milieux dunaires.

Située sur la façade atlantique, au centre ouest de la France, le Marais poitevin s'étend sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres) et deux régions (Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire).

Il est traversé par trois fleuves : la Sèvre niortaise dans son axe Est – Ouest, le Curé au Sud et le Lay au Nord et plusieurs rivières et cours d'eau : la Vendée, l'Autize, la Courance, le Mignon. Ces fleuves ainsi que de nombreux canaux et chenaux se jettent dans la baie de l'Aiguillon.

En fonction du type de sol et de son fonctionnement hydro-agricole, le Marais poitevin est divisé en marais mouillé (périphérie et fonds de vallée), en marais desséché (au centre) et en marais intermédiaire (transition entre les deux premiers). Sur le littoral, des prés salés, vasières et dunes complètent les milieux du Marais poitevin.

La vallée du Lay s'inscrit dans le socle du massif armoricain et définit un milieu bocager sur substrat acide pour les communes au nord-est du territoire.



10 unités écologiques sont retenues dans ce catalogue des habitats du territoire du PNR du Marais poitevin :

2.2.1 Les milieux intertidaux des zones sableuses

Ces milieux sont constitués par un platier rocheux qui affleure depuis la Pointe du Grouin du cou jusqu'à l'anse du maupas et St Anne à La Grière, sur la commune de la Tranche sur mer ainsi qu'au niveau de la commune de Longeville sur mer sur la zone du Rocher.

Cet estran rocheux fait de bancs calcaires affleurant alterne avec des zones en eau et sableuses.

Cette dalle calcaire passe ensuite sous le sable de la plage, créant des habitats intertidaux sur sables et une côte uniquement sableuse.

Un estran sableux à pente douce s'étend depuis la pointe du Grouin du cou jusqu'au rocher de Longeville.

L'estran vaseux commence au niveau de l'anse du Maupas jusqu'à la côte de la Faute sur mer et les estuaires du Lay et de la Sèvre niortaise.

2.2.2 Le littoral sableux

Les cordons dunaires

Les cordons dunaires du site s'étirent le long de deux flèches sableuses : la pointe de l'Aiquillon et du massif de Longeville sur mer jusqu'à la pointe d'Arçay.

L'ensemble du cortège des milieux dunaires existe de la dune embryonnaire à la dune boisée. Suivant un transect d'ouest en est, de l'océan vers le marais, les habitats naturels se succèdent. L'intégrité de cet écosystème fragile garantit la stabilité géomorphologique du trait de côte et assure une transition entre l'océan et le Marais poitevin. A l'échelle européenne, ces habitats d'intérêt communautaire présentent un intérêt biologique très fort avec un grand nombre d'espèces patrimoniales.

La lagune de la Belle-Henriette (commune de la Tranche-sur-Mer et la Faute-sur-Mer) correspond à une étendue d'eau salée côtière peu profonde séparée de la mer par une barrière de sable. La salinité variait, allant de l'eau saumâtre à l'hypersalinité selon la pluviosité, l'évaporation et les apports d'eau marine lors des tempêtes ou d'un envahissement temporaire par la mer en hiver jusqu'en 2014. Cette lagune, complètement séparée de l'océan par un cordon dunaire depuis 1971 vient de se rouvrir à la mer durablement depuis février 2014, modifiant en profondeur les habitats existants.

2.2.3 Le littoral vaseux

Vasières, prés salés (mizottes) et estuaires occupent la baie de l'Aiguillon, la pointe d'Arçay et les estuaires du Lay et de la Sèvre niortaise. Ces habitats constituent des zones de remise et de gagnage pour de nombreuses espèces d'oiseaux. L'ensemble des groupements de végétation très caractéristiques présentent un intérêt à l'échelle européenne.

2.2.4 Les milieux aquatiques

Végétation aquatique

L'ensemble du réseau hydraulique du Marais poitevin, primaire, secondaire et tertiaire et l'ensemble des points d'eau des prairies se déclinent en plusieurs habitats que l'on peut répartir dans les ensembles suivants :

- les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp., Zanichellia, Renoncule de Baudot... Elles correspondent aux fossés et points d'eau à faible débit d'eau courante, moyennement riches en éléments nutritifs, relativement clairs et tapissés d'algues au fond.

- les eaux douces eutrophes à végétation flottante et/ou enracinée. Elles correspondent aux points d'eau, canaux secondaires et tertiaires à végétation aquatique dense (Lentilles d'eau, Utriculaires, Potamots, Grenouillette, Myriophylle, Nénuphars, Callitriches...), présentant une bonne richesse en éléments nutritifs.
- La végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitaires. Elle caractérise les « cours d'eau des étages montagnards à planitaires avec végétation de plantes aquatiques flottantes ou submergées », soit l'ensemble du réseau primaire du Marais poitevin.

Végétation amphibie

Lorsque les milieux aquatiques s'assèchent et que les vasières, zones sablo-vaseuse, argileuses ou gravières (lac du Graon) se dénudent une végétation d'annuelles s'installent. Groupements à développement tardif, visibles en été et fin d'été, sur les berges des rivières, les fonds de baisses, les lacs de tonnes, les bords de plan d'eau, de mares.

Pour les groupements des vases exondées des fonds de baisses ou lac de tonne de la partie intermédiaire et desséché des marais subsaumâtre, une étude plus précise sur la classification des groupements serait intéressante. En effet, cela concerne la présence d'espèces à haute valeur patrimoniale comme l'Etoile d'eau, la Salicaire à trois bractées, l'Elatine à long pédoncule, la Ratoncule naine et les Crypsis. Et les classifications ne correspondent pas excatement à ce que l'on observe sur le terrain. Des espèces méditerranéennes se retrouvent dans des groupements de composition originale.

2.2.5 les milieux palustres

Roselières, magnocariçaies et cladiaie

Les roselières et magnocariçaies sont des formations végétales liées à une absence de gestion agricole, ce qui reste très rare à l'échelle du Marais poitevin. Celles-ci sont fortement dégradées voir détruites par le pâturage, ou la fauche régulière.

C'est pourquoi il y a très peu de vastes surfaces de roselières ou magnocariçaie. Celles-ci se cantonnent principalement aux fossés, aux berges des canaux et rivières, en marais desséchés ainsi qu'en marais mouillé. Les anciennes boucles du Lay, des sites comme l'Ile de Charrouin, les sites gérés par le CREN Poitou-Charente à Saint Georges de Rex, des prairies très inondables du marais intermédiaire et des jeunes boisements spontanés en marais mouillés accueillent des formations de milieux palustres.

Dans le marais mouillé, se développent des roselières à Balbingères *Phalaris* arundinacea et des Magnocariçaies, des formations à grandes laîches appelées communément « rouches » à *Carex riparia* et *Carex acutiformis*.

Mégaphorbiaies eutrophes

Les mégaphorbiaies eutrophes, correspondent à l'évolution spontanée de prairies hygrophiles abandonnées qui ne bénéficient plus d'une pression d'entretien, soit par le pâturage, soit par la fauche. Ces « friches » hygrophiles ne présentent pas de ligneux mais un cortège de plantes herbacées hautes caractéristiques. Elles correspondent à un stade intermédiaire d'une dynamique végétale qui, en l'absence d'entretien, évoluerait vers la saulaie et la frênaie. Cependant sur substrat tourbeux, où on les rencontre principalement, cette évolution reste très lente. Les mégaphorbiaies, sur substrat riche en matière organique se situent exclusivement en

marais mouillés, sur sols non saumâtres, et préférentiellement sur sols tourbeux. Elles sont présentes le long des canaux ou de manière plus étendue, suite à l'abandon du pâturage ou de la fauche sur les prairies hygrophiles ou sous les peupleraies des sols tourbeux.

Le long de la vieille Sèvre, il y a des formations à Oenanthe de foucaud et Phragmite. La question de définir pour ces espèces l'habitat de mégaphorbiaie oligohaline se pose. Toutefois, nous ne l'avons pas retenu...

Tourbière acide

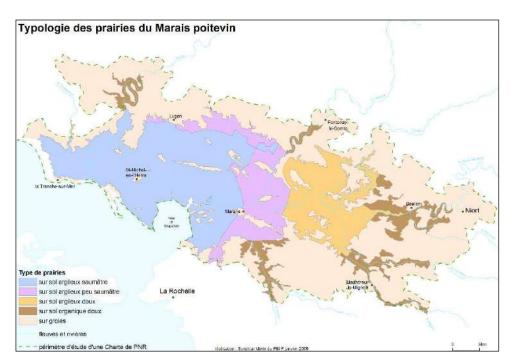
La partie nord-est du territoire est sur le socle granitique du massif armoricain. Sur la commune de Champs saint-père, le long du ruisseau de Chalon, il y a une petite tourbière bombée à sphaigne et drosera. Cet habitat minime en surface (< 0,5 ha) est néanmoins mentionné parce que original et remarquable pour le territoire. Il est potentiellement présent sur d'autres secteurs.

2.2.6 Les milieux prairiaux et herbacés

Les marais ouverts desséchés et intermédiaires subhalophiles présentent un parcellaire large avec un réseau hydraulique moins dense et une absence de ripisylve arborée en pourtour des parcelles.

L'une des caractéristiques majeures d'un point de vue biologique de ces marais ouverts est la présence de sel dans le sol qui influence la végétation et les paysages. Grandes cultures et espaces prairiaux se partagent l'occupation du sol. La configuration de ces marais et leur proximité de la baie de l'Aiguillon leur confèrent un intérêt ornithologique majeur sur un axe de migration européen.

Les marais mouillés et intermédiaires bocagers présentent un ensemble de parcelles de petite taille quadrillées par un maillage hydraulique dense bordé d'alignements de frênes têtards, de peupliers et d'aulnes ; localement, sur les sols plus drainants et moins inondés, des essences de haies vives se maintiennent. Le parcellaire se partage traditionnellement entre les prairies destinées à l'élevage, les cultures maraîchères (appelées « mottes ») et les terrées pour le bois de chauffage. Face à la déprise agricole qu'a rencontré l'élevage depuis 25 ans et l'intensification des pratiques agricoles, les marais mouillés sont cultivés par endroits, ou défrichés (sic!) et des peupleraies en plein ont été plantées pour valoriser les parcelles abandonnées. Les vallées qui drainent le bassin versant du Marais poitevin sont intégrées dans leur partie aval au site du Marais poitevin. Leur rôle hydraulique dans l'alimentation en eau du marais est essentiel. Les fonds de vallées inondables sont traditionnellement occupés par des prairies (vallée du Lay, Curé, amont de l'Autize, Vendée) bien que des cultures telle que le maïs ou encore la populiculture y occupent une place importante.



Les prés salés thermo-atlantiques, situées à l'ouest du marais, présentent un taux de sel résiduel qui induit la présence d'une flore spécifique et remarquable (également due au fait que ces prairies sont peu remaniées par un travail du sol, des semis ou sursemis). Elles sont de plus caractérisées par un microrelief parcellaire, inhérent aux anciens chenaux de retrait de la mer, qui induit un gradient d'hygrophylie variable en fonction de la topographie.

C'est cette double spécificité à l'échelle locale (salinité et variation d'hygrophilie) qui confère à ces prairies une variabilité et une complexité des habitats. En fonction du gradient de salinité, on distingue les prairies subsaumâtres, davantage marquées par la présence du sel, et les prairies douces, plus éloignées du littoral, qui présentent des cortèges de végétation mixtes entre les prairies subsaumâtres et les prairies des systèmes doux.

De nombreux sites protégés se situent sur ces milieux : RNN de St Denis du Payré, RNV de la Vacherie, RNV de Choisy, les marais communaux...et de nombreux relevés de végétation y ont déjà été réalisés.

Les prairies systèmes doux

Les prairies humides eutrophes des systèmes doux localisées dans les marais mouillés et intermédiaires ainsi que le long des vallées constituent un habitat d'espèces et présentent un rôle majeur d'écrêtement des crues et d'épuration des eaux. Elles accueillent des espèces végétales et animales dont certaines sont d'intérêt communautaire comme le Râle des genêts et le Cuivré des marais.

Les prairies mésophiles de fauche relèvent de la directive Habitats lorsqu'elles sont traitées de manière extensive (sans semis, ni intrants). On peut considérer ces prairies maigres comme très rares dans le site du Marais poitevin. Elles se situent en pourtour de la zone humide, sur les zones de transition avec les plaines calcaires, sur les coteaux des vallées ou îles calcaires.

La végétation prairiale (notamment les prairies douces du marais mouillé et des vallées) fait presque toujours l'objet de pratiques de gestion qui influencent fortement

sa composition : intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.), semis et sursemis (Grande fétuque...), fréquence de fauche, pression de pâturage, gestion hydraulique.

On peut ainsi distinguer des « Agrofasciès » (à l'image des « sylvofaciès » en sylviculture) : pour une même association végétale. La flore prend des aspects différents (composition et abondance relative des espèces), selon la gestion pratiquée et selon le passé de gestion.

Ce passé de gestion (sur plusieurs décennies) est difficile à connaître, ses effets sont multiples et mènent à des communautés au déterminisme complexe.

A la différence des sylvofaciès qui sont des situations souvent réversibles pour une même station, les effets du passé de gestion sur la végétation prairiale sont plus durables dans le temps (notamment via les modifications de composition chimique du sol par les intrants ou le travail du sol). On arrive ainsi à des communautés très éloignées de l'association initiale qu'il est souvent difficile d'identifier ; ces communautés plus ou moins artificialisées, très variables d'une parcelle à l'autre n'ont pas fait l'objet de descriptions ou classifications dans la mesure où elles sont relativement instables et peu récurrentes dans l'espace.

Par ailleurs la modification de la gestion hydraulique depuis une cinquantaine d'année (allant vers un assèchement plus rapide et plus fréquent) modifie aussi les conditions abiotiques des parcelles et ce sont des superpositions de végétations appartenant à des alliances voir à des classes différentes qui peuvent se retrouver au sein d'une même parcelle, parfois sous forme de petits patchs spatiaux, ou bien d'espèces transgressives de faible abondance dans les groupements.

Ainsi, il sera parfois difficile d'identifier clairement à quelle association rattacher ce que l'on observe sur le terrain, du fait de ces mélanges.

Les pelouses calcicoles

Les pelouses calcaires correspondent à des formations végétales arides sur un sol de faible épaisseur, avec le plus souvent un dénivelé qui favorise le ruissellement.

Ces coteaux calcaires sur les anciennes iles du marais poitevin, se situent sur des marnes oxfordiennes et calloviennes. Leur développement et leur variabilité restent limités du fait des faibles surfaces occupées par cet habitat.

De nombreuses espèces d'orchidées très spécifiques se retrouvent sur ces pelouses. Les pelouses calcaires se localisent dans le Marais poitevin sur les îles calcaires (rocher de la Dive, île de Chaillé-les-Marais, lle d'Elle), les coteaux des vallées (vallées du Troussepoil, de la Vendée et de l'Autize, vallées sèches) et certaines parcelles non exploitées de la plaine de Luçon ou sur des carrières abandonnées.

Il y a sans doute des prospections à mener afin d'identifier d'autres sites de pelouses calcicoles sur le territoire du PNR.

Le travail du CBN du bassin parisien sur les végétations des dalles et pelouses calcaires en région centre nous montre toute la diversité des groupements qui peuvent coexister sur ces milieux.

2.2.7 les milieux boisés humides

Ces habitats se trouvent en marais mouillé, le long des vallées, ainsi qu'à l'amont de la vallée du Lay. En marais mouillé, on peut citer le bois des Ores, les bois de Doix-Fontaine, les bois de Barbetorte...

Dans les stations les plus humides, plus rares sur le territoire, se trouvent les saulaies et les aulnaies pures.

Les forêts mixtes de chêne, d'orme et de frêne et boisement s'apparentant aux forêts alluviales mélangées d'aulnes et de frênes, plus répandues, correspondent à des boisements sur sols périodiquement inondés lors des crues annuelles, mais cependant bien drainés et aérés durant les basses eaux.

Ces boisements correspondent dans le Marais poitevin aux « terrées » et ripisylves spontanées. Sont appelées « terrées » les frênaies des marais mouillés, soumises aux crues hivernales, dont les arbres sont taillés en cosses ou têtards et situés sur des levées de terre séparées les unes des autres par des canaux constituant un réseau hydraulique dense. Autrefois très entretenus pour le bois de chauffage, ces boisements humides le sont aujourd'hui beaucoup moins et évoluent en frênaie alluviale mixte avec en mélange l'Orme champêtre, le Chêne pédonculé et le Peuplier.

Les alignements d'arbres dans les marais mouillés, intermédiaires et les vallées se situent le long des voies d'eau : canaux, fossés et cours d'eau. Ils soulignent le paysage, contribuent au maintien des berges et apportent une biodiversité considérable à l'ensemble de l'écosystème. Dans le marais mouillé, l'essence plantée de manière traditionnelle est le Frêne commun taillé en têtard pour la production de bois de chauffage. Les Aulnes glutineux sont souvent positionnés dans les coins des parcelles pour renforcer la berge grâce à un système racinaire puissant. Les peupliers (blanc du Poitou) sont plantés en double alignement en retrait par rapport aux frênes. En périphérie des zones humides, sur des zones de transition, on rencontre des haies vives composées d'aubépine, prunelliers, cornouillers, viornes etc.

2.2.8 les milieux boisés secs

Les descriptifs des milieux boisés et notamment des boisements secs manquent de données et de relevés. Les boisements de nos régions ont été sous étudiés et les références se situent principalement par rapport aux formations boisées du centre et est de la France.

Nous sommes confrontés à un manque de relevés pour traduire les particularités des formations caducifoliées de nos régions.

Les bois calcicoles

Ils sont situés sur les secteurs plus hauts du marais poitevin ou la plaine de Niort, de Luçon ou Fontenay : Forêt de Benon, Bois d'Olbreuse, Forêt de Ste Gemme la Plaine

Les bois acidiphiles

Boisement autour du lac du Graon, Bois de Saint Denis du Payré.

Bois de la Motte frelon (Champs Saint Père). Boisement de pente de la vallée du Graon (Champs saint père), du ruisseau du Péron, vallée de l'Yon (Rosnay, Champs saint père), ruisseau de la Marzelle (Saint Vincent sur Graon), ruisseau de brosses (bois de Talmont St Vincent sur graon)

Bois secs à St Sornin, bois de la coussotte, bois de la Barre, bois de Talmont.

2.2.9 Les ourlets, fourrés, landes

Nous nous sommes largement inspiré du guide des habitats du Poitou-Charentes pour la sélection des fiches liées aux ourlets, fourrés et friches herbacées. Toutefois nous n'avons pas mis la priorité en 2015 sur ces habitats. Pourtant certains sont d'intérêt communautaires.

Les friches thermophiles, nitrophiles ou rudérales

Les ourlets

Les fourrés

Les bosquets de Tamaris

Les fruticées

Les digues et levées des polders :

Les digues et les levées constituent des habitats rudéraux de friches originaux, qui accueillent néanmoins des espèces d'intérêt communautaire (avifaune). Les digues délimitent dans le Marais poitevin les marais mouillés des marais desséchés et les polders des mizottes de la baie de l'Aiguillon. Les levées encadrent le réseau hydraulique principal dans le marais desséché. Ces digues et levées présentent des cortèges de végétation mésophile à rudérale très différents des habitats de marais et ajoutent ainsi une biodiversité à l'ensemble. Elles constituent de plus des corridors écologiques le long desquels se déplacent les espèces. Entretenues de manière tardive elles accueillent la nidification de certaines espèces d'oiseaux comme la Gorgebleue à miroir et le Hibou des marais. Leur caractère mésophile permet le développement d'espèces d'insectes (orthoptères) spécifiques.

2.2.10 Les milieux artificiels

Les cultures

Deux grands types de culture s'observent sur le territoire :

- Des cultures en zone de marais, sur les polders, qui nécessitent du drainage enterré ou du drainage de surface (plus rare) ce qui autorise un parcellaire très vaste (plusieurs dizaines d'hectares par parcelle). Les cultures en marais mouillé ne bénéficient pas de drainage enterré.
- Les cultures en plaine (Luçon, Fontenay le comte, Niort), sur également de vaste parcelles, qui elles nécessitent une irrigation.

Les prairies articificielles

Parcelles remises en prairies, ou bien bandes enherbées le long des canaux et fossés. Ces milieux sont souvent ensemencés en Grande fétuque ou mélange de Trèfle rampant et Ray gras.

Les peupleraies

Les parcelles prairiales du marais mouillé sont pour parties plantées en peupliers. En fonction de la gestion de la strate herbacée et de l'humidité du sol, on a plus ou moins une végétation de prairie humide, de cariçaie, magnocariçaie, phragmitaie, baldingèraie, mégaphorbiaie ou de friche rudérale.

Les vignes et vergers

Les vignes et vergers occupent une partie des terres cultivées de la plaine, notamment au Nord-ouest du territoire à Mareuil sur Lay et Champs st Père, quelques parcelles sur les flancs de la plaine de Luçon, les coteaux de Benet-Coulon et les coteaux de Vix également pour la vigne.

III - Méthodologie

3.1 Choix de la déclinaison des habitats et de leur distinction

Les choix des unités d'habitats, dites fiches, se réfèrent à une distinction observable sur le terrain, de par la physionomie, la composition végétale, la localisation dans des unités en fonction de la nature de sol, du degré de salinité, du degré d'hydromorphie...

Pour traduire une réalité physionomique, de composition végétale, de condition abiotique ou d'habitat d'espèce, il arrive que plusieurs fiches aient été créées, alors que d'un point de vue des codifications, notamment de la directive habitat, ils font partis du même code habitat.

C'est notamment le cas pour les prés salés du haut schorre et les prés salés du contact schorre / milieu sableux. Pour deux habitats de la directive il y a 9 associations végétales.

C'est également le cas pour les groupements des prairies thermo atlantiques, constituant un seul habitat, qui sur le terrain se déclinent en plusieurs associations végétales, qu'il nous semble pertinent de distinguer.

Nous prenons exemple sur le Guide des végétations des zones humides de Picardie ainsi que sur le Catalogue des végétations du PNR de Millevaches en Limousin.

3.2 Différents référentiels

Nous nous attachons à mettre en lien le nom de l'habitat avec les codes et noms des habitats du Code Corine Biotope, du code Eur 28, des habitats retenus par la directive Faune Flore Habitats, du nouveau code européen Eunis et avec la nomenclature phytosociologique.

3.3 Choix de la nomenclature phytosociologique

La nomenclature phytosociologique est issue du récent recueil réalisé par le CBN de Brest dans la rubrique des cahiers scientifiques et techniques n°1; « Classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse Normandie, Bretagne et Pays de la Loire ».

Nous nous attachons dans la mesure du possible à rattacher un habitat à une association végétale. Parfois ce n'est pas possible, c'est-à-dire qu'un même faciès de végétation, non distinguable sur le terrain s'apparente à plusieurs associations. Nous restons alors à un niveau supérieur (alliance) et citons les différentes associations correspondant à l'habitat.

Pour chaque grand type d'unité écologique, nous présentons un récapitulatif des fiches au sein du synsystème :

CLASSES = etea,

☐ Ordre = etalia

☐ Alliance = ion

Association = etum.

3.4 Sources d'informations

Les sources d'informations viennent :

- des différents rapports d'analyse de la végétation, de sa cartographie, les plans de gestion des sites remarquables et / ou protégés du territoire du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.
- De nos connaissances personnelles de terrain milieux naturels du territoire du PNR.
- -Des ouvrages de références réalisés sur le territoire : thèse et mémoire de 3^{ième} cycle, guide des habitats du Poitou Charente.
- de La nomenclature phytosociologique éditée par le CBN de Brest sur les groupements de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire.
- des cahiers d'habitats pour les habitats qui relèvent de la directive Habitat.

Les textes descriptifs reprennent parfois les textes de ces ouvrages (sans pour autant avoir été cités comme tel...)

IV - Limites et suite du catalogue

Plusieurs étapes restent à conduire pour finaliser ce catalogue :

A renseigner dans les fiches :

- Carte de localisation de l'habitat (cf données SIG PNR, zoom par habitat)
- Compléter et revoir les listes des espèces indicatrices pour certaines fiches
- Renseigner les éléments descriptifs et les rubriques de certaines fiches
- Reclasser et finaliser les fiches friches, ourlets, fourrés
- Etablir les fiches des milieux artificiels

Complément d'exploration d'habitats :

- Massif de la forêt de Longeville, côté Rocher.
- Habitats des rives du Graon, mieux les étudier.
- Définir les characées des milieux aquatiques doux du marais mouillé et des zones tourbeuses (Cran Chaban).

Intégrer le statut des habitats en lien avec la liste rouge des habitats des Pays de Loire.

V - Présentation des fiches habitats

Les fiches des habitats se déclinent toutes suivant les rubriques suivantes :

Nom donné à l'habitat : un nom qui reste parlant et représentatif de ce que l'on peut observer

Nomenclature phytosociologique et rattachement aux codes : en prenant appui sur le guide des végétations du CBN de Brest

Statut : Notamment le statut en lien avec la directive habitat. Il faudra rajouter le statut en lien avec la future liste rouge régionale en Pays de Loire.

Physionomie structure

Caractéristiques stationnelles

Déclinaison phytosociologique et variabilité

Confusion possible avec d'autres habitats

Dynamique

Menace

Valeur biologique

Photographie des milieux et des plantes (issues de nos bases personnelles de données)

Localisation sur le territoire du PNR du marais Poitevin (avec une carto) et représentativité : travail non effectué

Classes de surface : très rarement renseigné

Chaque fiche s'inscrit dans une unité écologique et paysagère.

Pour chaque unité écologique, l'organisation du synsystème est précisée sous forme d'une lecture synthétique.

VI - Bibliographie

Codes et déclinaison

Rameau, J.-C., 2000. – CORINE biotopes. Version originale, Types d'habitats français. ENGREF, GI ATEN, 175 p.

Romao C., 1997 - Manuel d'interprétation des habitats de l'union européenne : version EUR 15. Commission européenne, DG XI. 109 p.

Interpretation manual of European Union Habitats – Version EUR 28, 2013. European commision, DG Environnement. 144 p.

Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

CAHIERS D'HABITATS NATURA 2000 (ouvrage collectif), 2004 - Tome 2 : Habitats côtiers. La Documentation française 399 pages.

CAHIERS D'HABITATS NATURA 2000 (ouvrage collectif), 2002 - Tome 3 : Habitats humides. La Documentation française 452 pages.

CAHIERS D'HABITATS NATURA 2000 (ouvrage collectif), 2004 - Tome 4 vol.1 & 2 : Habitats agro- pastoraux. La Documentation française 445 + 487 pages

Terrisse J. & Co – Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, 465 p.

Dupont P., 2001 – Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Etat et avenir d'un patrimoine. CBN de Brest, Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, tome 1, 175 p et tome 2 (cartes et commentaires), 559 p.

Baron Y., 2010 – Les plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes. Ed de l'actualité scientifique Poitou-Charentes, 351 p.

Phytosociologie

Delassus, Magnanon et al, 2014 - Classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Conservatoire Botanique National de Brest, 260 p.

Bardat J. et al., 2004 - Prodrome des végétations de France. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle. 171 pages.

Royer J.-M., Felzines J.-C., Misset C., Thévenin S., année ? Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne –

Boulet V., 1986 – Les Pelouses calcicoles (Festuco Brometea) du domaine Atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Thèse de doctorat Uninversité des sciences et techniques de Lille. 333 p. + annexes

Beslin O., Pujol D., Causse G., Cordier J., Bressaud H. et Monticolo J., 2012. Typologie des végétations de dalles et de pelouses calcaires sèches en région Centre. DREAL Centre, CBNBP Centre / MNHN, 113p.

Bouzillé J.B., 1992 – Structure et dynamique des paysages, des communautés et des populations végétales des marais de l'ouest – Thèse d'état, spécialité "écologie" – Université de Rennes I, n° C523 173, 303p.

Foucault de B., 1984 – Systémique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises. Thèse Université de Lille.

Rapports d'études, plan de gestion, cartographie des sites remarquables du Marais Poitevin

Gouguet L., 2011 - Plan de gestion du site de **la Pointe d'Arçay** (Vendée) — Période 2010-2018, ONCFS, Conservatoire du Littoral. 131 p.

Bougault C., Hardegen M., Le Bail J., Magnanon S., Quere E., 2006 - Etude de la **flore** et de la végétation de la réserve de chasse et de faune sauvage de la **Pointe** d'Arçay (Faute-sur-Mer, 85). Conservatoire Botanique National de Brest. 93p.

Thomassin G., Ballaydier A., 2014 – Typologie phytosociologique, cartographie des végétations et de la flore de la **Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré** (85). Pour la LPO France. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 1 volume. 106 p. + annexes.

Bissot R., 2016 - Typologie des végétations de marais salés de Poitou-Charentes. *Asteretea tripolii, Salicornietea fruticosae, Spartinetea glabrae, Thero – Suaedetea splendentis.* Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, DREAL Poitou-Charentes: 80 p.

Bissot R, Guitton H., Thomassin G., 2015 - Typologie phytosociologique préliminaire de la végétation de la **Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon** « Rapport intermédiaire ». Office national de la chasse et de la faune sauvage, Ligue pour la protection des oiseaux, Conservatoire botanique national de Brest, Conservatoire botanique national sud-atlantique, Nantes-Poitiers, 23 p.

BISSOT R., GUITTON H., THOMASSIN G., 2016 - Typologie phytosociologique des végétations de la Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon « Rapport final ». Office national de la chasse et de la faune sauvage, Ligue pour la protection des

oiseaux, Conservatoire botanique national de Brest, Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, 110 p.

Gereco & Lindénia, 2013 - Rapport intermédiaire : **Forêt de Benon**. Étude floristique de propriétés en Espaces Naturels Sensibles de la Charente-Maritime. 49 pages.

Terrisse J., Déat E., 2013 - RN de la casse de la Belle-Henriette (85) : cartographie de la flore patrimoniale et des habitats. Ligue pour la Protection des Oiseaux. 52 p. + annexes

Terrisse J., Déat E., 2013 - **RNR de la Vacherie** (85) : cartographie des habitats. Ligue pour la Protection des Oiseaux. 34 p. + annexes

Déat E., 2014 – **Réserve Naturelle Régionale de Choisy** – Cartographie des habitats. Fédération des chasseurs de Vendée. 56p.

Seliquer P., 1998 – **Marais estuariens de la Sèvre Niortaise** (Marais de Landelène, Prés des Aiguières, marans 17) - Plan d'aménagement et de gestion concertée 1998-2002. Parc interrégional du Marais Poitevin – Conservatoire des espaces Naturels de Poitou-Charentes. 53p. + annexes

Daunas R., Lahondère C., Denis G., 1996 – Etude de la flore et de la végétation de la **"tourbière" du Bourdet-Amuré** (deux-sèvres) et des zones proches. Parc Natrel Régional du Marais Poitevin, Société Botanique du Centre Ouest. 36p.

CERA environnement, 2005 - Plan de gestion de la **Tourbière du Bourdet-Amuré** (rapport intermédiaire). Parc interrégional du Marais Poitevin. 74 p.

Thomas A., 2002 – Plan de gestion des **Prairies du Fief Bodin**, la Jonchère, Vendée (APPB) 2002-2006. ADEV. 51 p. + annexes

Sudraud J., 2009 – Plan de gestion simplifié du **coteau calcaire de Chaillé-les-Marais** (Vendée). LPO. 29 p. + annexes

Barbier S., 2015 – Cartographie des habitats et inventaires floristiques des **parcelles communales de l'aérodrome de Niort** en vue du Plan de Gestion du site. Deux-Sèvres Nature Environnement. 32p.

Barbier S. et Dore F. 2011 – Diagnostic biologique et Plan de Gestion du **site RTE de Granzay-Gript**. Deux-Sèvres Nature Environnement. 38 p + annexes.

Echappe C., 2010 - Inventaire et cartographie des coteaux calcaires du Marais Poitevin. Mémoire de BTSA GPN. Parc Naturel régional du Marais Poitevein. 58p. + annexes

Le Fouler A., 2008 – Caractérisation des Habitats Naturels et mesure des impacts des travaux de restauration et d'entretien sur le **Marais de Magné**. Deux Sèvres Nature Environnement, Parc interrégional du Marais Poitevin. 43 p.

Denis G., 2001 - Le site des prairies hygrophiles du **Marais Communal du Bourdet**, Floristique, phytosociologie, intérêts phytocoenotiques. Société Botanique du Centre Ouest. 23 p.

Terrisse J., 2011 – **Boucles de la Sèvre Niortaise** (17) : Expertise de la flore, de la végétation et des habitats. LPO et CREN Poitou-Charentes. 42 P.

CERA environnement, 2002 – Plan de gestion des **Marais de Saint-Georges de Rex** – **Amuré**. CREN Poitou-Charentes, Parc interrégional du Marais Poitevin. 120 p.

CERA environnement, 2007 – Etude botanique des propriétés du CREN Poitou-Charentes sur les **Marais de Saint-Georges de Rex – Amuré**. Parc interrégional du Marais Poitevin. 72 p.

(Thomas A., 20 ?- Plan de gestion de la Pointe de l'Aiguillon 200? -200? APPB, ?p.)

Exemples de catalogues d'habitat

François, Prey et al, 2012 - Guide des végétations des zones humides de Picardie. Centre régional de phytosociologie agrée Conservatoire Botanique National de Bailleul, 656 p. Bailleul

Chabrol L. et Reimringer K., 2011 - Catalogue des végétations du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Conservatoire Botanique Nationale du Massif Central / Parc Naturel régional de Millevaches en Limousin, 240 p.

Bournerias M.& al., 2001 - Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Ed. Belin. 640 p.

Articles ou rapports par unités écologiques

Charte Natura 2000 Marais poitevin, 2010 – Document de travail – 56 p.

Milieux dunaires

Dupont P., 2005 – Etat actuel du peuplement végétal des dunes de Vendée. Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, T32. pp 5-31

Guitton H., 2014 – Typologie préliminaire de la végétation du massif dunaire de la forêt de Monts (85), «Hygrosère dunaire des communes de la Barre-de-Monts, et de Saint-Jean-deMonts». CBN de Brest, Communauté de communes Océan – Marais de Monts, 16 p.

Milieux halophiles et subhalophiles

Lahondère C., 2004 – Les salicornes sur les côtes françaises. Société Botanique du Centre Ouest, numéro spécial 24. 122 p.

Terrisse J., 1996 – Je *Junco-hybridi – Lythretum tribracteati* dans les marais arrières-littoraux centre-atlantiques. Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, T27. pp 127-134

(Godet L., Thomas A., 2013 Sur l'historique cartographique des groupements prairiaux dans le marais poitevin.)

Milieux boisés, manteaux et ourlets

Lahondère C., 1996 – Contribution à l'étude de la flore de la végétation de la frôrte domaniale de Chizé (Deux-Sèvres) – Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, T27. pp 237-242

Amiaud B., Bouzillé J.B., 1996 – Ourlets et manteaux préforestiers en Vendée. Compte rendu de la sortie du 14 mai 1995 – Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, T27. pp 237-242

Lahondère C., 1986 – Compte rendu de l'excursion du 16 juin 1985. Forêt de Benon et carrière entre Surgère et Rochefort. (Charente-Maritime) – Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, T17. pp 343-350

Friches et milieux nitrophiles

Bioret F., Lahondère C., Botineau M., 1993 – Contribution à l'étude des végétations vernales du littoral du Centre-Ouest de la France - Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, T24. pp 191-218

MILIEUX INTERTIDAUX EN ZONE SABLEUSE

Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
--

Estran sableux

Massifs d'Hermelles

Estran rocheux

Cuvettes et mares permanentes

Sables des hauts de plage à Talitres

Plage de sable

Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

habitat sans végétation vasculaire

CORINE biotopes: 11.125 hauts fonds 11.22 Zones benthiques sublittorales sur cailloutis

Eur 28 : 1110 Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

Cahier d'habitats: 1110-2 et 1110-4

EUNIS:?

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat.

Physionomie / structure

Caractéristiques stationnelles

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion possible avec un autre habitat

Espèces végétales indicatrices

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Classes de surfaces

Estran sableux

habitat sans végétation vasculaire

CORINE biotopes : 14 Vasières et banc de sables sans végétation **Eur 28** : 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

Cahier d'habitats : 1140-3 Estrans de sable fin

EUNIS:?

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat. **Physionomie / structure**

Zone sableuse humide à sec en fonction des coefficients de marées.

Caractéristiques stationnelles

Zones sableuses ou sablo-vaseuses, dépourvues de plantes vasculaires, correspondant à la zone intertidale (exondée et recouverte deux fois par jours). L'estran passe par des alternances d'immersion et d'émersion en fonction du régime marégraphique. À basse mer, l'eau descend par gravité (« eau de gravité »), par contre « l'eau de rétention », absorbée autour des grains de sable, peut être retenue. On assiste donc à une importante circulation interstitielle qui est beaucoup plus liée au profil de plage qu'au niveau même de la marée (il s'agit bien du médiolittoral). Ce profil, défini par les conditions hydrodynamiques, varie saisonnièrement. Sa pente traduit le mode d'exposition : battu ou abrité. Sur cette côte, l'estran sableux est à pente faible, en mode abrité (La Tranche sur mer et La Faute sur mer)

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cet habitat n'a pas de correspondance phytosociologique.

Confusion possible avec un aute habitat

Limite délicate avec l'habitat « Hauts de sable à talitres », en contact supérieur.

Espèces végétales indicatrices

Aucune

Dynamique

La surface de cet habitat est fonction de la pente de l'estran et en lien avec l'érosion de la côte.

La distribution des espèces est liée à la stabilité sédimentaire.

Valeur biologique

C'est un habitat marin, zone de vie de groupes faunistiques spécialisés, comme l'ophiure, le crabe de sable, l'oursin de sables, le spatangue ou le natice, gastéropode. Avec également des mollusques bivalves tels que la telline *Tellina tenuis* et dans les zones plus sablo-vaseuses, la coque et le couteau. On va y trouver également des vers amphipodes...

Menaces

Habitat dégradé par la pêche à pied des tellines au râteau.

Localisation Marais poitevin

Cf. carte de répartition par grandes unités.

L'habitat occupe de grandes zones très larges où les houles déferlent sur une vaste étendue : à partir de la Pointe du grouin du cou à La Tranche sur mer, jusqu'au lieu dit le rocher de Longeville sur mer. Côté sud-est sur les communes de la Tranche sur mer et la Faute-sur-mer, la zone intertidale est rocheuse avec une alternance de bancs sableux et sablo-vaseux lorsqu'on on se rapproche de la Belle-Henriette et de la pointe d'Arçay. L'habitat est aussi présent à l'extrémité de la pointe de l'Aiguillon, avant les vasières de la baie de l'Aiguillon.

La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces

De à 100 à 200 ha

Estran sableux à très faible pente (La pointe du Phare, La Tranche sur mer)

Le Natice et sa ponte – Estran sableux, La Tranche sur mer





Massifs d'Hermelles

habitat sans végétation vasculaire

CORINE biotopes: 11.24 Zone benthique sublittorales sur fonds rocheux

Eur 28: 1170 Récifs

Cahier d'habitats : 1170-4 Les récifs d'Hermelles (façade atlantique)

EUNIS:?

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat.

Espèces indicatrices

Algues, éponges...

Espèces animales :

Massifs de vers, hermelles : Sabellaria spinulosa

Autres espèces animales : pétoncles, oursin, éponges, étoiles de mer, lièvre de mer

et leurs pontes....

Physionomie / structure

Les massifs se développent sur un platier rocheux calcaire formant des couches horizontales affleurantes plus ou moins relevées sous forme de "banches" et cailloux calcaires entrecoupés de dépressions sablo vaseuses. Les massifs d'Hermelles sont des concrétions friables formées de sable consolidé aggloméré en tubes. Ces massifs peuvent s'étendre sur de plus ou moins grandes surfaces, leur hauteur est variable également en fonction de l'âge du massif et rarement de plus de 80 cm sur cette côte.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe sur les zones rocheuses et sablo-vaseuses, dépourvues de plantes vasculaires, comprises entre les marées hautes de mortes eaux et celles de vives eaux. Ces massifs se développent plutôt sur les secteurs en mode abrité des anses. En mode plus battu, les massifs peuvent exister mais sur des surfaces plus réduites.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cet habitat n'a pas de correspondance phytosociologique.

Confusion possible avec un autre habitat

Les fonds de plan d'eau (plan d'eau du maupas à la Tranche sur mer, Plans d'eau de l'aiguillon) accueillent également ses formations sur un fond sablo-vaseux. Est-ce le même habitat??

Dynamique

Le développement des massifs est fluctuant, en fonction de la pression liée à la pêche à pied, des tempêtes et peut-être de la qualité des eaux. Il se développe parfois à la faveur des naissains de jeunes moules qui tapissent le substrat sablo-vaseux.

Valeur biologique

Cet habitat représente une niche pour de nombreuses espèces animales, et durant leurs stades juvéniles.

Menaces

Cet habitat est menacé par la pêche à pieds, où les massifs sont cassés afin de récupérer les animaux cachés dans les infractuosités (vers, palourdes, pétoncles).

Localisation Marais poitevin

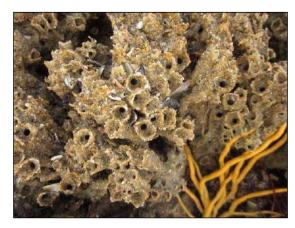
Principalement sur la commune de La Tranche sur mer, au niveau de l'anse de la Grière. Se développe aussi dans le fond des plans d'eau de l'Aiguillon sur mer. A rechercher sur les platiers de Longeville sur mer et aux pieds des bouchots à La Faute sur mer, et dans le fond de la lagune de la Belle-Henriette.

La Faute-sur-mer, L'aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces

Photos anse de la Grière La Tranche sur mer.





Estran rocheux

habitat sans végétation vasculaire

CORINE biotopes: 11.24 Zone benthique sublittorales sur fonds rocheux

Eur 28: 1170 Récifs

Cahier d'habitats : 1170-2 La roche médio littorale en mode abrité

EUNIS:?

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat.

Espèces indicatrices

Algues rouge et vertes, ceintures de fucus Crabes, crevettes, oursins....

Physionomie / structure

Le platier rocheux se développe sous forme d'affleurement de couches calcaires appelées localement des banches. Constitue des niches importantes pour une faune riche de mollusques, crustacées...

Caractéristiques stationnelles

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cet habitat n'a pas de correspondance phytosociologique.

Confusion possible avec un autre habitat

Dynamique

Valeur biologique

Cet habitat représente une niche pour de nombreuses espèces animales, et durant leurs stades juvéniles.

Menaces

Localisation Marais poitevin

L'Aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces



Cuvettes et mares permanentes

habitat sans végétation vasculaire

CORINE biotopes: 11.24 Zone benthique sublittorales sur fonds rocheux

Eur 28: 1170 Récifs

Cahier d'habitats : 1170-8 Les cuvettes ou mares permanentes (façade atlantique)

EUNIS: Néant

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat.

Espèces végétales indicatrices

Aucune

Algues : nombreuses algues de diverses espèces.

Espèces animales : Palourdes, crevettes grises et roses, jeunes pontes de seiche, juvéniles de soles, alevins de divers poissons....

Physionomie / structure

Cuvettes d'eau visibles à marée basse, sur substrat sableux, entouré par le platier ou des agglomérations de bancs de galets calcaires.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe sur les zones rocheuses et sablo-vaseuses, dépourvues de plantes vasculaires, comprises entre les marées hautes de mortes eaux et celles de vives eaux. Ces massifs se développent plutôt sur les secteurs en mode abrité des anses. En mode plus battu, les massifs peuvent exister mais sur des surfaces de développement plus faible.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cet habitat n'a pas de correspondance phytosociologique.

Confusion possible avec un autre habitat

Les fonds de plan d'eau (plan d'eau du maupas à la Tranche sur mer, Plans d'eau de l'aiguillon) accueillent également ses formations sur un fond sablo-vaseux. Est-ce le même habitat?

Dynamique

Ces cuvettes sont pérennes avec une plus ou moins grande profondeur en fonction des mouvements sédimentaires, liés à la dérive littorale et aux tempêtes.

Valeur biologique

Cet habitat représente une niche pour de nombreuses espèces animales, et durant les stades juvéniles.

Menaces

Cet habitat est menacé par la pêche à pieds (palourdes, pétoncles), où les massifs sont cassés afin de récupérer les animaux cachés dans les anfractuosités.

Localisation Marais poitevin

Principalement sur les platiers rocheux des communes de La Tranche sur mer et de Longevile sur mer.

La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces



Sables des hauts de plage à Talitres

habitat sans végétation vasculaire

CORINE biotopes: 14 Vasières et banc de sables sans végétation **Eur 28**: 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse **Cahier d'habitats**: 1140-1 Sables des hauts de plage à Talitres

EUNIS: Néant

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la Directive Habitat.

Espèces végétales indicatrices

Aucune

Physionomie / structure

Zone sableuse humide à sec en fonction des coefficients de marées.

Caractéristiques stationnelles

Zones sableuses ou sablo-vaseuses, dépourvues de plantes vasculaires, comprises entre les marées hautes de mortes eaux et celles de vives eaux. Elles sont recouvertes plusieurs fois par mois et correspondent à des zones de dépôt de laisses de mer (algues, bois, débris de coquillage...).

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cet habitat n'a pas de correspondance phytosociologique.

Confusion possible avec un autre habitat

Limite délicate avec l'habitat « plage de sable sans végétation », en contact supérieur et avec l'habitat de contact inférieur « Estran de sable fin ».

Dynamique

La présence de Talitres (puces de mer) est conditionnée par les apports d'algues et de laisse de mer et par leur gestion. Le maintien de la laisse de mer conditionne la richesse de l'habitat. C'est un habitat dynamique qui suit la courbe du trait de côte et les phénomènes d'érosion et d'accrétion. Sa largeur dépend également de la pente de la zone intertidale.

Valeur biologique

Cet habitat représente une zone de transition entre les milieux marins et terrestres. C'est un habitat d'espèces, une zone de vie pour les talitres (=puces de mers) et autres amphipodes et isopodes, décomposeurs de la laisse de mer. De ce fait, il constitue une zone d'alimentation pour les limicoles (Bécasseau sanderling, Bécasseau variable, Gravelot à collier interrompu, Pluvier argenté, Tournepierre à collier...), très abondants sur cette côte.

Menaces

Cet habitat est menacé par le ramassage de la laisse de mer, la pollution par les hydrocarbures et les boulettes de mazout issues d'incidents pétroliers ou de

dégazages abusifs des cargos. Il est également dégradé par les déchets, notamment plastiques, échoués par la mer.

Localisation Marais poitevin

La Faute-sur-mer, L'aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces

De à 100 à 200 ha





Plage de sable

habitat sans végétation vasculaire

CORINE biotopes : 16.11 Plages de sable sans végétation

Eur 28 : Néant

EUNIS: B1.21 Plages sableuses au-dessus de la laisse de mer, sans végétation

Statuts : Habitat non recensé dans les annexes de la directive Habitat

Espèces végétales indicatrices

Aucune

Physionomie / structure

Plage de sable.

Caractéristiques stationnelles

Plages de sables entre les laisses de mers de mortes eaux et celles de vives eaux. Absence de végétation sur ces espaces.

Il s'agit d'un habitat d'espèces sans pour autant être végétalisé.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Habitat sans végétation vasculaire

Confusion possible avec un autre habitat

Cet habitat peut potentiellement être colonisé par le groupement annuel des laisses de mer.

Dynamique

En fonction de la résultante des dynamiques d'érosion et d'acrétion, l'étendue des plages de sable est variable d'un endroit à l'autre, d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre.

Valeur biologique

Cet habitat fait partie de la succession des milieux dunaires et sa présence témoigne du bon équilibre de l'écosystème global et du bon état du système dunaire.

Menaces

Cet habitat est menacé par l'érosion marine, et la création d'enrochement en pied de dune.

Localisation Marais poitevin

La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces

De à 100 à 200 ha



Plage de sable – La Faute sur mer

MILIEUX DUNAIRES

1 - Végétation du haut de plage

CAKILETEA MARITIMAE Tüxen & Preising ex Braun-Blanquet & Tüxen 1952 Végétation annuelle halonitrophile des laisses de mer, estrans, prés salés, ainsi que des falaises littorales (zones de nidification d'oiseaux).

Laisse de mer sur sable

Atriplici laciniatae - Salsolion kali Géhu 1975

Communautés psammophiles, des hauts de plages sur sables et graviers meubles entremêlés de débris organiques issus des laisses de mer.

Beto maritimae - Atriplicetum laciniatae Tüxen (1950) 1967 Végétation des hauts de plage sur sables fins à moyens.

Cakiletum integrifoliae Géhu 2009 ? est-ce que cette communauté est identifiée en Sud vendée, comment la distingue t'on de l'association où sont présents Atriplex laciniata et Salsola kali...

2- Formations dunaires herbacées (mobiles et fixes)

EUPHORBIO PARALIAE - AMMOPHILETEA AUSTRALIS Géhu & Géhu-Franck 1988 corr. Géhu *in* Bardat *et al.* 2004

Végétation vivace pionnière des sables dunaires méditerranéenne à méditerranéo-atlantique.

- **Ammophiletalia australis** Braun-Blanquet 1933
 - Ammophilion arenariae (Tuxen in Br-Bl & Tuxen 1952) Géhu 1988

▶ Dune embryonnnaire

Euphorbio paraliae – Agropyretum junceiformis Tüxen 1945 in

Br.-Bl. & Tüxen 1952 corr. Darimont, Duvigneaud & Lamb. 1962

Association caractéristique des dunes mobiles embryonnaires du climat cantabroatlantique. Le substrat est sableux, parfois mêlé de laisses organiques et de débris coquilliers. Végétation halonitrophile, adaptée et favorisée par un enfouissement lié au saupoudrage par le sable des hauts de plage. Peut être atteinte lors des marées hautes de vives-eaux.

▶ Dune mobile (= dune blanche = dune vive)

Euphorbio paraliae – Ammophiletum arenariae Tuxen 1945 in

Br-Bl & Tuxen 1952

Association nord à eu-atlantique dominée par l'Oyat, caractéristique de dunes mobiles calcarifères.

Silene thorei - Ammophiletum arenariae Géhu (1968), Géhu-

Franck & Bournique 1995

Association en limite nord de répartition sur le sud-vendée. Végétation très clairsemée, avec une belle présence de la Silène de Thore.

Festuco dumetorum - Galietum arenarii Géhu 1964

Association de transition entre la dune mobile et la dune fixée. Peut se développer en sommet de dune ou arriver en front de dune en cas de forte érosion marine. Présence conjointe de l'oyat et de la Fétuque.

KOELERIO GLAUCAE - CORYNEPHORETEA CANESCENTIS Klika in Klika & V. Novak 1941

Pelouses pionnières des sables fixés, lus ou moins ouvert, dominés par les hémicryptophytes, riche en espèces annuelles, en bryophyte et lichens.

II Artemisio Ilyodii – Koelerietalia albescentis Sissingh 1974

Q Euphorbio portlandicae – Helichrysion stoechadis Géhu & Tuxen ex Sissingh 1974

▶ Dune fixée (= dune grise)

Artemisio Ilyodii - Helichrysetum stoechadis Tuxen 1945 in Br-Bl & Tuxen 1952

Dune fixée à Immortelle des dunes et Armoise de Llyod. Groupement dominant de la dune fixée.

Artemisio Ilyodii –Ephedretum distachyae Géhu & Sissingh 1974

Dune fixée à Ephedra. A proximité des dunes boisées. Les formations les plus anciennes

Sileno portensis - Helichrysetum stoechadis (in cahier d'habitat mais pas dans le guide du CBN)

Dune fixée à Silène de Porto (proche de la dune mobile).

3 - Dunes fixées dégradées

SISYMBRIETEA OFFICINALIS KORNECK 1974

Végétation anthropogène à dominante d'annuelles et de bisannuelles, plus ou moins nitrophile, des stations rudéralisées et irrégulièrement perturbées.

II Brometalia rubenti -tectorum Rivas – Martinez & Izco 1977

▶ Voile nitrophile sur sable

A Laguro ovati - Bromion rigidi Géhu & Géhu-Franck 1985

Communautés anthropogènes subnitrophiles vernales à pré-estivales, xéroclines atlantiques, souvent en voile sur les arrière-dunes anthropisées, à *Lagurus ovatus, Bromus diandrus* subsp. *maximus* et subsp. *d., B. madritensis, Raphanus raphanistrum* subsp. *landra*.

Laguro ovati – Brometum rigidi Géhu & Géhu-Franck 1985

Association de voile nitrophile qui se superpose aux pelouses dunaires modifiées ; groupement à développement printanier, son extension est liée à l'augmentation de la fréquentation piétonne.

4- Formations dunaires boisées

QUERCETEA ILICIS Br-Bl in Br-Bl, Roussine & Nègre 1952p.p.

Végétations forestières sclérophylles marquée par le chêne vert.

- **Quercetalia ilicis** Braun-Blanquet ex Molinier 1934
 - Quercion illicis Br-Bl ex Molinier 1934
 - ▶ Dune boisée à chêne vert et pin maritime
 Pino pinastri Quercetum ilicis (Des Abbayes 1954) Géhu 1969

CRATAEGO MONOGYNAE - PRUNETEA SPINOSAE Tuxen 1962 p.p.

Végétations arbustive.

- II Prunetalia spinosae Tuxen 1952
 - A Lonicerion periclymeni Géhu, de Foucault & Delelis 1983

► Fourré sur dune à Troène et ajonc Ulici maritime – Ligustretum vulgaris Bioret 2008

Fourrés qui se développent sur les arrières dunes.

5- Milieux aquatiques sur sable

RUPPIETEA MARITIMA J. Tuxen 1960 nom.nud.

Communautés des herbiers aquatiques des eaux salées à saumâtres, permanentes ou temporaires, arrière-littorales.

► Herbier en lagune

2 Ruppion maritimae Br-Bl ex Westhoff 1943 nom ined.

Formation à Ruppie (nouvellement arrivé sur la lagune de la Belle-Henriette) et herbiers à Renoncule de Baudot.

POTAMETEA PECTINATI Klika in Klika & Novak 1941

- ► Herbier des mares dunaires et lagune (cf fiches milieux aquatiques)
- *Ջ Zannichellion pedicellatae* Schaminée, Lanjouw & Schipper 1990 ex Pott 1992
 - *Potamion pectinati* (Koch 1926) Libbert 1931

CHARETEA FRAGILIS F. Fukarek 1961

6- Roselières et cariçaies dunaires

PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE Koch 1926

► Roselières et cariçaies dunaires

Scirpion compactii A.E. Dahl & Hadae 1941 corr. Rivas-Martinez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980

Cakiletea maritimae Tüxen & Preising ex Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Végétation annuelle des hauts de plage

Atriplici laciniatae – Salsolion kali Géhu 1975

CORINE biotopes: 16.12 Groupements annuels des plages de sable

Eur 28 : 1210 Végétation annuelle des laisses de mer

Cahiers d'habitats : 1210-1 Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes

Manches-Atlantique et mer du Nord

EUNIS: B1.1 Laisses de mer des plages sableuses

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Roquette de mer Arroche des sables Soude épineuse (Euphorbe peplis Cakile maritima ssp. integrifoliae Atriplex laciniata Salsola kali Euphorbia peplis (signalé en 2011 à la Belle-Henriette)

Physionomie / structure

Végétation pionnière herbacée, basse, à développement linéaire à ponctuel, très largement dominée par les espèces annuelles à bisannuelles qui impriment la physionomie d'ensemble, présentant une seule strate, et dont le recouvrement est le plus souvent faible.

Il faut distinguer les laisses de mer des plages de sable de celles des estuaires et des milieux sablo-vaseux (cf milieux vaseux).

Parmi les espèces dominantes des groupements des hauts de plages, il faut citer la Roquette de mer (*Cakile maritima*), l'Arroche des sables (Atriplex laciniata) et la Soude épineuse (*Salsola kali*).

Parmi les espèces plus nitrophiles des zones sablo-vaseuses des estuaires, il faut citer la Bette maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*), l'Aroche du littoral (*Atriplex littoralis*), l'Arroche couchée (*A. prostrata*) et la Matricaire maritime (*Matricaria maritimae*).

Ces communautés végétales forment des peuplements linéaires et discontinus, et constituent la première ceinture de végétation terrestre des massifs dunaires.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat occupe les limites supérieures des pleines mers de vives-eaux aux pentes faibles à nulles. Le groupement sur substrat sableux de haut de plage est régulièrement baigné par les vagues à marée haute de vive-eau. L'optimum de développement est printanier à estival. Les apports de laisses de mer sont réguliers et composés de débris d'animaux et de végétaux (essentiellement des algues) en décomposition, riches en matière organique azotée, débris de bois mort...

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

On distigingue parmi les communautés présentes :

Un groupement des laisses de mer sur substrat sableux, à Roquette de mer, Soude épineuse et Arroche des sables : Beto maritimae – Atriplicetum laciniatae Tüxen (1950) 1967.

La Bette maritime est absente de ce groupement du haut de plage, contrairement au nom donnée à l'association. C'est la formation dominante des groupements de végétation des laisses de mer des cordons dunaires de Longeville, la Tranche et la Faute sur mer. Il peut être en mélange avec les espèces du groupement de dune mobile embryonnaire à Chiendent des sables.

Sur les substrats sablo-vaseux de l'intérieur des pointes d'Arçay et de l'Aiguillon, il s'observe en mélange avec le groupement à Bette maritime et à Arroche du littoral et également le groupement à Matricaire maritime et Arroche du littoral. Habitat décrit dans les laisses de mer su substrat vaseux à sablo-vaseux.

Confusion possible avec d'autres habitats

Se développe souvent en mosaïque avec les groupements annuels des laisses de mer sur substrat vaseux (Belle-Henriette, Pointe d'arçay, Pointe de l'aiguillon).

Sur sable, cet habitat peut être mélangé aux formations de la dune embryonnaire.

Ce groupement s'infiltre également dans l'habitat de dune mobile à la faveur des dégradations par piétinement, déflation éolienne ou érosions marines (Belle-Henriette, pointe d'Arçay).

Dynamique

Il s'agit d'un habitat pionnier, annuel, à caractère temporaire, observable de la fin du printemps aux premières gelées automnales.

Dans les conditions d'accumulation sédimentaire, les laisses de mer peuvent être colonisées :

- sur substrat sableux par la ceinture vivace à Chiendent des sables (*Elymus farctus subsp. boreo-atlanticus*) de la dune embryonnaire ;
- sur substrat limono-argileux par l'agropyraie à Chiendent littoral (*Elymus pycnanthus*).

Valeur biologique

Cet habitat présente un intérêt patrimonial majeur du fait :

- de ses conditions abiotiques spécifiques (nature du sol, sécheresse, influence du vent et du sel).
- de sa fragilité et sa raréfaction liées aux pressions urbanistiques, touristique et marines.

Une espèce patrimoniale protégée a pu être observée de manière très ponctuelle sur La Faute sur mer, il s'agit de l'Euphorbe peplis.

L'Arroche du littoral, plutôt affiliée aux substrats sablo-vaseux, est une plante patrimoniale d'échelle régionale.

Menaces

Cet habitat est menacé par le nettoyage mécanique des plages et la fréquentation touristique.

Localisation Marais poitevin

Cf. carte de répartition par grandes unités. La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces :

Inférieur à 50 ha





LITTORAL SABLEUX

CORDON DUNAIRE

Euphorbio paraliae - Ammophiletea australis Géhu & Géhu-Franck 1988 corr. Géhu *in* Bardat *et al.* 2004

Dune mobile embryonnaire

Ammophilion arenariae (Tuxen in Braun-Blanquet & Tuxen 1952) Géhu 1988

CORINE biotopes: 16.2111 Dunes embryonnaires atlantiques

Eur 28: 2110 Dunes mobiles embryonnaires

Cahiers d'habitats : 2110 -1 Dunes mobiles embryonnaire atlantiques

EUNIS: B1.311 Dunes embryonnaires atlantiques

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Chiendent des sables Elymus farctus subsp. boreali-

atlanticus

Pourpier de mer
Panicaut maritime
Euphorbe des dunes
Liseron des sables
Honckenya peploides
Eryngium maritimum
Euphorbia paralias
Calystegia soldanella

Roquette de mer Cakile maritima ssp integrifolia

Physionomie / structure

Végétation herbacée graminéenne moyenne, ouverte, paucispécifique, dominée par les espèces vivaces, présentant une seule strate et dont le recouvrement reste faible. La végétation est dominée floristiquement et physionomiquement par des peuplements, plus ou moins denses, de Chiendent des sables, *Elymus farctus* subsp. boreali-atlanticus.

Caractéristiques stationnelles

Cette végétation se développe immédiatement au contact supérieur des laisses de haute mer, sur une pente faible à nulle et un substrat sableux, de granulométrie fine à grossière, parfois mêlé de laisses organiques et de débris coquilliers. Elle est occasionnellement baigné par les vagues au moment des très grandes marées hautes. Ces communautés halo-subnitrophile sont adaptées et favorisées par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cette végétation dunaire est représentée par :

L'association à Euphorbe des dunes et chiendent des sables : Euphorbio paraliae – Agropyretum juncei Tüxen 1945 in Br.-Bl. & Tüxen 1952 corr. Darimont, Duvigneaud & Lamb. 1962

C'est le groupement dominant des dunes embryonnaires du Sud Vendée. Il se développe le plus souvent en mosaïque avec les communautés de la dune mobile à oyat, et des laisses de mer.

Confusion possible avec d'autres habitats

Le plus souvent, en mosaïque avec les végétations annuelles des laisses de mer, cette communauté peut également se rencontrer à la faveur des dégradations par piétinement, déflation éolienne ou érosions marines, au sein de la dune mobile.

Dynamique

En raison du caractère assez instable du substrat, qui peut être remanié au cours des tempêtes hivernales, cet habitat est de localisation et de pérennité très aléatoire.

Dans les sites à saupoudrage éolien régulier, l'agropyraie de la dune embryonnaire peut évoluer vers l'ammophilaie. Ces dynamiques témoignent de phénomènes d'accrétion du cordon dunaire (certains secteurs de la Pointe d'Arçay, reconquête après période d'érosion sur certaines portions du massif de Longeville sur mer).

Divers stades peuvent être distingués dans l'évolution des dunes embryonnaires, depuis les îlots pionniers bas et disjoints à Chiendent des sables jusqu'aux banquettes continues (sur la Faute-sur-mer, en direction de la pointe d'Arçay et certaines portions du massifs dunaire de Longeville-sur-mer).

D 'une manière générale, la présence ou non de cet habitat en avant de la pente de la dune bordière indique la dynamique en cours du secteur concerné : phase pluriannuelle d'engraissement ou d'érosion.

Valeur biologique

Cet habitat présente un intérêt patrimonial majeur du fait de ses conditions abiotiques spécifiques (nature du sol, sécheresse, influence du vent et du sel), de sa fragilité et de sa raréfaction liée aux pressions urbanistiques, touristique et marines.

Menaces

Cet habitat est menacé par le recul du trait de côte, le nettoyage mécanique des plages et la fréquentation touristique estivale des plages. Il est modifié par la plantation d'Elyme des sables (*Elymus arenarius*) à La Tranche-sur-mer et La Faute-sur-mer, (plante non indigène de Vendée, présente sur les côtes de la Manche). Cet habitat est aussi détruit par l'enrochement des pieds de dune (la Tranche-sur-mer).

Localisation Marais poitevin

La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces Inférieur à 50 ha Belle-Henriette 2009 :



Dune embryonnaire – Belle-Henriette

LITTORAL SABLEUX

CORDON DUNAIRE

Euphorbio paraliae - Ammophiletea australis Géhu & Géhu-Franck 1988 corr. Géhu *in* Bardat *et al.* 2004

Dune mobile, dune blanche

Ammophilion arenariae (Tuxen in Braun-Blanquet & Tuxen 1952) Géhu 1988

CORINE biotopes: 16.2121 Dune blanche de l'atlantique

Eur 28 : 2120 Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (Dunes

blanches)

Cahiers d'habitats : 2120-1 Dunes mobiles à Ammophila arenaria subsp. arenaria

des côtes atlantiques

EUNIS: B1.321 Dunes blanches atlantiques

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Oyat Ammophila arenaria subsp.arenaria

Panicaut maritime
Gaillet des sables
Galium arenarium
Euphorbe des dunes
Giroflée des dunes
Liseron des sables
Luzerne marine
Linaire couchée

Eryngium maritimum
Galium arenarium
Euphorbia paralias
Matthiola sinuata
Calystegia soldanella
Medicago maritima
Linaira supina

Silène de Thore Silene vulgaris subsp. thorei Fétuque des sables Festuca rubra subsp. arenaria

Fétuque à feuilles de jonc Festuca dumetorum

Armoise maritime

Artemisia vulgaris subsp. maritima

Bugrane maritime

Ononis repens subsp. Maritima

Champignons:

Morille Morchella spongiola dunensis

Physionomie / structure

Végétation herbacée graminéenne moyenne, ouverte, dominée par des espèces vivaces, présentant une seule strate et dont le recouvrement n'est jamais très élevé. Elle est dominée floristiquement et physionomiquement par les touffes d'Oyats (*Ammophila arenaria* subsp. *arenaria*) qui s'étirent en franges plus ou moins continues séparées par des plages de sable nu.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laisses de haute mer. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie fine à grossière, parfois mêlé de débris coquilliers, exceptionnellement atteint par les vagues au moment des très grandes marées hautes ou de certaines tempêtes (mais recevant les embruns). Cette végétation psammo-halophile est adaptée et favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Parmi les associations reconnues on note :

▶ l'association à Euphorbe des dunes et Oyat : Euphorbio paraliae – Ammophiletum arenariae Tüxen 1945 in Br.-Bl. & Tüxen 1952 corr. Darimont, Duvigneaud & Lamb. 1962

C'est l'association dominante des dunes mobiles du Sud Vendée. Se développe souvent en mosaïque avec les autres communautés des dunes. Il occupe le front et le sommet de la dune bordière sur les sables les plus mobiles, succédant à la dune embryonnaire.

l'association à Silène de Thore et Oyat : Sileno thorei – Ammophiletum arenariae Géhu (1968), Géhu-Franck & Bournique 1995

Cette association se développe en mélange avec les autres, principalement dans les secteurs de dune mobile remaniées par apport de sable (Pointe d'arçay, Belle-Henriette, La Tranche-sur-mer). Ce groupement trouve sa limite nord au niveau du massif dunaire de Longeville-sur-mer.

l'association des dunes semi fixées à Fétuque à feuilles de jonc et Gaillet des dunes : Festuco dumetorum— Galietum arenarii Géhu 1964

Association se développant sur le revers continental de la dune bordière. L'Armoise maritime et la Bugrane maritime (*Ononis repens* ssp. *maritima*) caractérise cette association qui constitue le stade intermédiaire entre la dune mobile et la dune fixée. Elle occupe les situations où les mouvements du sable sont ralentis mais où des apports par saupoudrage ont encore lieu, en zone de transition avec la dune grise.

Confusion possible avec d'autres habitudes

Risques de confusions possibles avec les communautés de la dune embryonnaire à Chiendent des sables, lorsque ces végétations se développent en mosaïque.

Dynamique:

Habitat stable sur une partie des dunes bordières, lorsque celles-ci ne subissent pas une érosion maritime trop marquée. Le groupement peut se développer à la faveur d'entrées maritimes sur des massifs de dune fixe, comme à la Belle-Henriette, ou bien régresser lorsque l'érosion fait reculer de manière significative le front dunaire.

Valeur biologique:

Cet habitat présente un intérêt patrimonial majeur du fait de ses conditions abiotiques spécifiques (nature du sol, sécheresse, influence du vent et du sel), de sa fragilité et de sa raréfaction liée aux pressions urbanistiques, touristique et marines.

Il accueille de nombreuses espèces patrimoniales, comme le Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*) la Luzerne maritime (*Medicago marina*) et des espèces endémiques franco-atlantiques comme la Silène de Thore, également protégée, ou le Gaillet des sables (*Galium arenarium*).

Menaces:

L'habitat peut être détérioré par le piétinement dû aux accès à la mer, passages illégaux d'engins motorisés et la création de siffles vents. Il est menacé par le recul du trait de côte et détruit par l'enrochement des cordons dunaires (La Tranche-sur-mer).

Localisation Marais poitevin

Cf. carte de répartition par grandes unités. La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces

Entre 100 et 200 ha

Photos: Belle Henriette – Silene thorei











Artemisio Ilyodii - Koelerietalia albescentis Sissingh 1974

Dune grise, dune fixée

Euphorbio portlandicae - Helychrision stoechadis Géhu & Tuxen ex Sissingh 1974

CORINE biotopes : 16.222 Dunes grises de Gascogne **Eur 28** : 2130 Dunes côtières fixées à végétation herbacée **Cahiers d'habitat**s: 2130-2 Dunes grises des côtes atlantiques

EUNIS: B1.42 Dunes grises fixées Gasconnes

Statuts: Habitat prioritaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Immortelle des dunes
Raisin de mer
Laîche des sables
Violette naine
Violette de France
Armoise maritime
Euphorbe de Porto

Helichrysum stoechas
Ephedra distachya
Carex arenaria
Viola kitaibeliana
Dianthus gallicus
Artemisia maritima
Euphorbia portlandica
Silene de Porto

Silene de Porto
Silene portensis
Silène à oreillette
Silene otites

Asperge prostrée Asparagus prostratus
Orpin acre Sedum acris

Corynéphore Corynephorus canescens
Koelérie blanche Koeleria albescens

Jasione maritime

Jasione crispa subsp. Maritima

Mibore Mibora minima

Alysson des champs
Silène conique
Ophrys de la passion

Alyssum minus
Silene conica
Ophrys passionis

Bugrane maritime Ononis repens subsp. maritima

Mousses:

Tortule ruraliforme Tortula ruraliformis

Lichens:

Genre Cladonia

Champignons:

Pleurotes du panicaut

Physionomie / structure

Végétation de pelouses rases, fermée à semi-fermée. Strate bryo-lichénique dense surmontée par une strate herbacée basse plus clairsemée.

Caractéristiques stationnelles

Colonisa les dunes riches en calcaire. Ce secteur du Sud-Vendée est caractérisé par l'absence d'espèces plus acidiphiles comme la Linaire des sables ou le Cynoglosse des dunes. L'habitat se situe au contact revers interne de la dune mobile

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

On peut citer parmi les associations des dunes fixées présentes :

l'association à Armoise de Lloyd et Raisin de mer : Artemisio Ilyodii – Ephedretum distachyae Géhu & Sissingh 1974

Groupements plus rare, souvent en contact avec la dune boisée (massif de Longeville) ou en arrière dune, au contact des zones urbanisées récemment (dune plus ancienne et indicatrice de fixation plus stable).

l'association à Immortelle des dunes et Armoise de Llyod : Artmesio Ilyodii -Helichrysetum stoechadis Tuxen 1945 in Br-Bl & Tuxen 1952

Cette association dont la présence est à confirmer serait majoritairement représentée sur le territoire littoral du Marais Poitevin.

L'association à Silène de Porto et Immortelle des dunes : *Sileno portensis – Helichrysethum stoechadis* Géhu & Sissingh 1974, connue sur le littoral du sudouest et potentiellement présente sur les dunes grises récentes et perturbées par des apports de sables, des massifs dunaires de la Belle-Henriette, de la Pointe d'Arçay et de la Pointe de l'Aiguillon, reste à confirmer. C'est aussi le cas de l'association à Rose pimprenelle et Raisin de mer (*Roso spinosissimae – Ephedretum distachyae Kuhnholtz-Lordat (1927) 1931*).

Confusion possible avec d'autres habitats

Lorsque cet habitat est dégradé, peut se poser la question de le déplacer vers le *Laguro-Bromion* : un habitat.

Les secteurs dégradés par le piétinement induisent la présence de voiles nitrophiles caractéristiques des friches rudérales annuelles thermophiles. Certaines espèces caractéristiques des dunes fixées disparaissent et le tapis de bryophytes se fragmente ou disparaît tandis qu'apparaissent des graminées en plus forte proportion telles que les Vulpies (*Vulpia bromoides*, *Vulpia fasciculata*, etc), la Queue de lièvre (*Lagurus ovatus*), le Brome à deux étamines (*Bromus diandrus*) et également une forte proportion de Centaurée rude (*Centaurea aspera*), qui reste compétitive en cas de piétinement. Ces espèces définissent une alliance végétale des arrières dunes dénudées, sables fixés dénudés, dégradés et nitrophiles : *Laguro ovati – Bromion rigidi*. Géhu & Géhu-Franck 2004.

Dynamique

Cet habitat est stable sur une bonne partie des massifs, en plus ou moins bon état de conservation selon les secteurs. Certains secteurs, en bordure de dunes boisées peuvent évoluer vers le boisement (ex : à la Pointe d'Arçay et à la Belle Henriette). Les secteurs piétinés à forte fréquentation touristique ou soumis à des travaux récents de confortement des dunes présentent des voiles nitrophiles avec une proportion plus importante de graminées *Vulpia bromoides* et *Lagurus ovatus*, et de Centaurée rude

(*Centaurea aspera*). On voit parfois se réinstaller des espèces de la dune mobile sur les espaces ouverts au sein de la dune grise.

Valeur biologique

Cet habitat présente un intérêt patrimonial majeur du fait de ses conditions abiotiques spécifiques (nature du sol, sécheresse, influence du vent et du sel), de sa fragilité et de sa raréfaction liée aux pressions urbanistiques, touristique et marines.

Il accueille de nombreuses espèces patrimoniales, protégées au niveau national, comme l'Oeillet de France et régional comme la Silène de Porto, Alyssum minus des espèces inscrites sur les livres rouges national ou régionaux, ainsi que des espèces endémiques françaises ou en limite d'aire de répartition.

Menaces

Cet habitat est détérioré et rudéralisé par le piétinement dû aux accès à la mer, aux ballades entre mer et forêt (massif de Longeville) et aux passages illégaux de chevaux, d'engins motorisés (motos, quads, engins de travaux...).

Il est également menacé par ensevelissement, le recul du trait de côte pouvant entraîner une erosion de la dune mobile et un saupoudrage des végétations de la dune fixé. Cette végétation dunaire régresse localement en raison du boisement de (Pin maritime ou Chêne vert), spontané ou des plantations.

Localisation Marais poitevin

Végétation répandue sur les massifs dunaires de La Faute-sur-mer (de la Belle-Henriette à la pointe d'Arçay), de la pointe de l'Aiguillon-sur-mer, la Tranche-sur-mer Longeville-sur-mer et de la lentille sableuse du Braud. Les plus belles formations de dunes grises se situent entre la forêt et la mer sur la commune de Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces :

Entre 100 et 200 ha









Communautés annuelles rudérales sur sable

Laguro ovati – Bromion rigidi Géhu & géhu-Franck 1985

CORINE biotopes: 87.2 Zones rudérales

EUNIS: E5.12 Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et

sub-urbaines récemment abandonnées

Statuts: Aucun

Espèces indicatrices

Queue de lièvreLagurus ovatusVulpie fasciculéeVulpia fasciculataVulpie faux bromeVulpia bromoides

Brome de Madrid Bromus diandrus (= Anisantha

madritensis)
Avena barbata
Centaurea aspera
Herniaria ciliolata
Medicago littoralis
Trifolium arvense

Avoine barbue Centaurée rude Herniaire ciliée Luzerne littorale Trèfle des champs

Physionomie / structure

Communautés annuelles se dévellopant sous forme de voiles de superposition ou en mosaïque, dominée par des graminées, révélatrice de la dégradation de la végétation originelle de la dune fixée et de la disparition notamment de la strate Bryo-lichénique.

Caractéristiques stationnelles

Ce type de végétation se développe dans les zones de dunes fixées dégradées et rudéralisées par la fréquentation piétonne ou aux abords des zones de stationnement de véhicules.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cette végétation de friches rudérales annuelles thermophiles appartient aux communautés végétales des arrières dunes et des sables fixés dénudés, dégradés et nitrophiles appartenant à l'alliance du *Laguro ovati – Bromion rigidi* Géhu & Géhu-Franck 2004.

Confusion possible avec d'autres habitats

Pas de risques de confusions

Dynamique

La régression de ces communautés apparaît possible lorsque l'eutrophisation est faible et que des mesures de protection sont mises en œuvre pour protéger la végétation des pelouses arrières-dunaires (mis en défend).

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Plus ou moins répandue sur l'ensemeble des massifs dunaires.

Classes de surfaces :

Belle –Henriette, Parcelle privée non construite en arrière de forêt au Phare à La Tranche sur mer



Dune boisée à Pin maritime et Chêne vert

Pino pinastri-Quercetum ilicis (Des Abbayes 1954) Géhu 1969

CORINE biotopes : 16.29 x 42.811 Dunes boisées et forêts de Pins et de Chênes

verts des Charentes

Eur 28 : 2180 Dunes boisées des régions atlantiques, continentales et boréales **Cahiers d'habitats** : 2180-2 Dunes boisées thermo-littorales à Chêne verts **EUNIS** : B1.7 x G3.711 Dunes côtières boisées et pinèdes à *Pinus pineaster* ssp.

atlantica et à Quercus ilex des Charentes

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Pin maritime Pinus pinaster subsp. atlantica

Chêne vert

Peuplier blanc

Peuplier tremble

Chêne pédonculé

Cormier

Quercus ilex

Populus alba

Populus tremula

Quercus pedunculata

Sorbus domestica

Troène commun

Ajonc d'Europe

Ligustrum vulgare

Ulex europaeus

Genet à balai Cytisus scoparius subsp. scoparius

Daphné lauréole
Houx
Lierre
Liris fétide
Garance voyageuse

Daphne laureola
Ilex aquilifolium
Hedera helix
Iris foetidissima
Rubia peregrina

Asperge prostrée

Epipactis à fleurs pendantes

Orchis homme-pendu

Céphalenthère à longues feuilles

Asparagus prostratus

Epipactis phyllanthes

Acera antropophora

Cephalanthera longifolia

Gesse à graines rondes

Cephalanthera longho

Lathyrus sphaericus

Physionomie / structure

La physionomie générale est celle d'une pinède maritime à sous-étage de Chêne vert accompagné par endroit du Chêne pédonculé, du Peuplier blanc et d'une strate arbustive plus ou moins développée.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe sur les arrières-dunes, sur un substrat plus ou moins sec, de nature sablo-organique et généralement calcarifère.

Les dunes boisées du Sud-Vendée restent dépourvues des formations à Osyris blanc et Daphné garou contrairement aux dunes boisées de Charente-Maritime.

La bordure maritime des dunes boisées ancienne et à évolution naturelle (massif de Longeville sur-mer) est occupé par une chênaie verte dont les parties proches de la mer sont modelées par le vent.

La dune boisée de la forêt de Longeville et la Tranche sur mer se développe sur un massif dunaire très vallonné. Les parties les plus basses sont parfois un peu humides, avec une proportion plus forte de Chênes pédonculés et Peupliers blancs.

Les coupes sylvicoles effectuées régulièrement occasionnent des faciès ouverts à très fermés par des strates arbustives ou buissonnantes.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Ces forêts duanires sont caractérisées par l'association à Chêne vert et Pin maritime : *Pino pinastri-Quercetum ilicis* (Des Abbayes 1954) Géhu 1969

Ce type de boisement mixte est relativement homogène avec peu de variations, hormis dans les parties les plus basses et les plus fraîches des vallons dunaires.

Les clairières et les lisières sont occupées par les végétations des ourlets et manteaux forestiers est plus diversifiée (cf rubrique Ourlets et fourrés).

On note la présence au sein de ces boisments d'un ourlet à Garance voyageuse et Ciste à feuilles de sauges (communauté constituée d'un mélange d'espèces méditerranéennes et atlantiques original), relevant de l'association du *Rubio perigranae - Cistetum salvifoliae*. La présence de cet ourlet reste limitée à de petites surfaces, notamment sur la forêt de la Pointe d'Arçay et quelques rares secteurs en forêt de Longeville.

Confusion possible avec d'autres habitats

Pas de confusion possible

Dynamique

Ce type de boisement climacique est relativement stable sur le plan dynamique. Toutefois la gestion forestière appliquée sur les massifs modifie l'évolution spontanée et libre des boisements. Seule une étroite frange littorale ne subit pas de gestion et reste en évolution libre.

Valeur biologique

Cet habitat correspondant aux forêts climaciques arrières dunaires thermo-atlantiques est reconnu de grande valeur patrimoniale pour le caractère de. Malgré tout, sur la majorité de ces milieux les plantations restent de nature anthropique.

La richesse floristique réside dans les manteaux associés à ce type d'habitat où se développent des espèces patrimoniales telles que l'Epipactis à fleurs pendantes, l'Orchis Homme-pendu...

Menaces

Cet habitat est détérioré et cloisonné par la stabilisation des pistes forestières en cailloutis, la création de nouvelles ouvertures coupe-feu ou la création de pistes équestre et cyclables.

Cet habitat voit sa surface se réduire considérablement par les coupes à blancs récentes et nombreuses du massif de Longeville sur mer.

Localisation Marais poitevin

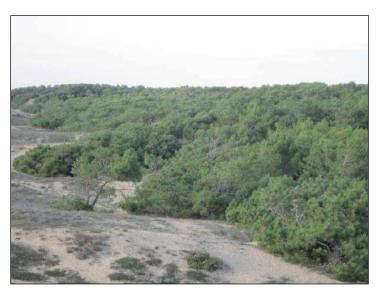
Massif de la forêt de Longeville-sur-mer et la Tranche-sur-mer.

Massif de la forêt de la Pointe d'Arçay et dune des mouettes à La Belle-Henriette, sur la commune de la Faute sur mer.

Classes de surfaces :

Entre 1000 et 2000 ha Belle-Henriette Massif dunaire de Longeville à La Terrière.





FOURRES SUR DUNES BOISEES

Crataego monogynea – Prunetea spinosae Tuxen 1962p.p.

Fourrés à Troène et Ajonc d'Europe

Lonicerion periclymeni Géhu, de Foucault & Delelis 1983

CORINE Biotopes: 16.252 Fourrés dunaires mixte

EUNIS: B1.61 Fourrés de dunes cotières

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Troène commun Genet à balai Ajonc d'europe Bruyère à balai Fougère aigle Ligustrum vulgare Cytisus scoparius Ulex europaeus Erica scoparia Pteridium aquilinum

Physionomie / structure

Fourré dense et compact dont la hauteur peut atteindre 2 m, dominé par le Troène commun. Se développe sur les arrières dunes sur un substrat sablo-organique plus ou moins mésophile, au contact intérieur immédiat de la pelouse dunaire décalcifiée.

Caractéristiques stationnelles

Sous-bois arbustif présent en forêt de Longeville sur mer, Belle-Henriette, Pointe d'Arçay...

Déclinaison phytosociologique et variabilité

Le rattachement de ces fourrés à une association phytosociologique reste à préciser. Il pourrait notamment correspondre pour partie à l'association du Daphno gnidii – Ligustretum vulgaris (Géhu 1968) Géhu & Géhu-Franck 1975 ou du Rubio peregrinae – Ligustretum vulgaris Géhu 2007

Confusion

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

Massifs forestiers de Longevile-sur- mer, la Tranche-sur-mer et la Faute-sur-mer.

Classes de surfaces





LITTORAL SABLEUX

Lagune

Ruppion maritimae Braun-Blanquet ex Weshoff 1943 nom ined. Zanichellion pedicellatae Shaminée, Lanjouw & Schipper 1990 ex Pott 1992

CORINE biotopes : 21 Lagunes ; 23.1 Eaux saumâtres ou salées sans végétation ; 23.21 Formations immergées des eaux saumâtres ou salées ; 23.211 Groupements

à Ruppia

Eur 28 : 1150* Lagunes côtières

Cahiers d'habitats : 1150*-1 Lagunes en mer à marées (façade atlantique)

EUNIS: Pas de correspondance

Statuts: Habitat prioritaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Ruppie maritime
Ruppie spiralée
Ruppia cirrhosa
Zannichélie pédicellée
Zannichelia pedicellata

Charophytes

Physionomie / structure

Plans d'eau ou bassins artificiels alimentés en eau salée à saumâtre dont le niveau fluctue avec la marée ou les entrées d'eau marine. Depuis février 2014, le site de la lagune de la Belle-Henriette est à nouveau soumis à la pénétration de la mer lors des forts coefficients et des tempêtes.

La partie aquatique est occupée par une végétation d'herbiers plus ou moins denses à ruppie.

Caractéristiques stationnelles

La Lagune de la Belle-Henriette sur les communes de La Tranche-sur-mer et la Fautesur-mer est la seule étendue côtière d'eau salée naturelle en communication avec la mer. Les échanges se font soit par un chenal où remonte la marée, soit par débordement de la mer au-dessus du cordon dunaire lors des marées de vives eaux ou lors des tempêtes hivernales.

Il n'y a plus actuellemnt de marais salants en activité sur le territoire du Marais poitevin. Il subsiste néanmoins quelques bassins alimentés en eau de mer qui sont assimilable à l'habitat lagunaire. Ces milieux sont localement colonisés par les végétations phanérogamiques liées aux biotopes salés ou saumâtres (végétations des prés salés, herbiers aquatiques, roselières, etc).

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- On note parmi les communautés végétales présentes au sein de cet habitat :
 - ➤ les herbiers à Ruppie : Ruppietum maritimae et/ou Ruppietum spiralis qui se développent dans les eaux salée à très saléex. Ces herbiers euryhalins sont

réapparus sur la lagune depuis l'été 2014, à la faveur de la réouverture de la communication à la mer.

➤ L'herbier à Zanichellie pédicellée : Zannichellion pedicellatae Cet herbier se développe dans les eaux moins salées de la lagune.

Confusion possible avec d'autres habitats

Dynamique

Il s'agit d'un habitat lié aux apports d'eau salée et donc au fonctionnement de la lagune. Ce fonctionnement peut s'interrompre par obstruction du chenal de communication. Dans ce cas l'habitat évolue vers un adoucissement où les herbiers de Ruppie disparaissent au profit d'herbier plus oligohalins à Potamot pectiné et vers un fonctionnement d'assèchement estivale qui induit une succession végétale liée aux habitats de vases dénudées.

La dynamique sédimentaire de la côte est l'élément naturel majeur qui détermine le lien avec l'océan.

Valeur biologique

Les lagunes naturelles restent très rares sur la façade atlantique et sont de ce fait remarquables. L'habitat est considéré comme menacé et prioritaire selon l'annexe I de la directive 92/43 dite « Directive Habitat ». Seule la lagune de la Belle-Henriette représente une véritable lagune à fonctionnement hydraulique indépendant de toute gestion humaine sur le territoire du PNR.

Leur forte production primaire en fait un support pour de riches populations d'invertébrées, elles-mêmes consommées par différents consommateurs de niveau supérieur : Poissons, oiseaux...

En raison des fortes contraintes écologiques la flore des lagunes est très peu diversifiée : elle abrite néanmoins plusieurs phanérogames qui lui sont plus ou moins étroitement liées à ce type de milieu, dont l'Althénie filiforme (*Althenia orientalis*) *Potamogetonacée* méditerranéenne retrouvée récemment sur le littoral nord-vendéen et en Charente-Maritime et reste à rechercher en sud-Vendée.

Menaces

Cet habitat est menacé par la fermeture naturelle de la communication avec la mer ou par comblement par apport éolien de sable depuis les dunes.

Localisation Marais poitevin

Cf. carte de répartition par grandes unités. Lagune de la Belle-Henriette sur la Faute-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer. Site du Conservatoire du Littoral à la pointe d'Arçay Marais de Landelène à Marans

Classes de surfaces :

Inférieur à 50 ha





LITTORAL SABLEUX

Mares dunaires

Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964 Charetea fragilis F. Fukarek 1961

CORINE biotopes : 16.31 Mares des lettes dunaires ; 22.4 Végétations aquatiques

Eur 28 : 2190 Dépressions humides intradunales **Cahiers d'habitats** : 2190-1 Mares dunaires

EUNIS: B1.81 Mares des pannes dunaires; C1.1 Lacs, étangs et mares

oligotrophes permanents; C1.2 Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Chara sp. Chara sp.

Zannichellie pédicellée Zannichelia pedicellata
Potamot pectiné Potamogeton pectinatus
Renoncule de Baudot Ranunculus baudotii

Physionomie / structure

Mares occupant les dépressions intradunales, colonisées par les végétations aquatiques formant des herbiers ou de tapis enracinés, plus ou moins denses, pauvres en espèces, et le plus souvent dominés par les characées.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat correspond aux herbiers aquatiques des mares et plans d'eau stagnants arrière-dunaires, au moins temporairement en contact avec la nappe phréatique.

L'eau est oligotrophe, fortement minéralisée et de salinité variable, oligohaline, alcalino saumâtre à douce. Les fonds sont de nature sableuse, les accumulations de matière organique sont faibles.

La végétation aquatique à amphibie est adaptée à une variabilité importante des niveaux d'eau, certaines mares pouvant s'assécher presque complètement en été. Les mares dunaires du Marais Poitevin sont toutes artificielles, creusées par l'homme, à des fins de gestion écologique pour la faune (grand gibier et amphibiens) à la pointe d'Arçay, en forêt de Longeville ou pour des besoins en sables, pour la protection du littoral (ex : la Belle-.Henriette).

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

La déclinaison phytosociologique des associations végétales des mares dunaires correspond à des groupements que l'on va retrouver également dans les mares des prairies humides subsaumâtres et / ou les fossés et canaux des marais arrières littoraux. Ce sont des groupements superposés ou juxtaposés dans le temps, appartenant à des classes différentes.

Charetea fragilis F. Fukarek 1961 :

Les formations à characées se rencontrent plutôt dans les mares récemment créer ou récemment curées. Les herbiers de characées sont pionniers et sont le plus souvent supplanter par la suite par d'autres herbiers aquatiques.

Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

Il s'agit d'herbiers phanérogamiques :

• à Potamot pectiné : Potametum pectinati

Ce type d'herbier se développe dans les mares plus anciennes. Il occupait par le passé l'emprise aquatique des bras de la lagune de la Belle-Henriette, jusqu'à ce que celle-ci revienne en communication avec la mer.

à Zannichellie pédicellée : Zannichelietum pedicellatae

Cet herbier constitue une mosaïque avec les groupements à Potamots filiformes.

• à Renoncule de Baudot : *Ranunculetum baudotii*Cette association se développe en mosaïque avec les groupements à Potamots filiformes.

Confusion possible avec d'autres habitats

Dynamique

Les herbiers aquatiques occupant ces mares peuvent évoluer dans leur composition floristique.

Valeur biologique

La valeur patrimoniale de cet habitat réside dans la présence de plusieurs espèces de characées. C'est aussi un habitat d'espèce en Sud-Vendée, notamment pour la

reproduction du Pelobate cultripède (Pointe d'Arçay, Belle-Henriette).

Menaces

Cet habitat est menacé par le comblement naturel des mares intradunaires.

Localisation Marais poitevin

Carte de répartition par grandes unités.

La Faute-sur-mer (Mares de la pointe d'Arçay,

L'Aiguillon-sur-mer/ Grues (Mare de la lentille sableuse du Braud),

La Tranche-sur-mer (Mare de la Belle-Henriette),

Longeville-sur-mer (Mares cynégétiques de la forêt de Longeville).

Classes de surfaces

Inférieur à 20 ha



CORDON ARRIERE DUNAIRE

Juncetea bufonii de Foucault 1988

Pelouses pionnières des pannes

Centaurio pulchelli - Blackstonion perfoliatae (Muller – Stoll & Pietsch 1965) de Foucault 1988

CORINE biotopes: 16.32 Gazons pionniers des lettes ou pannes dunaires

Eur 28: 2190 Dépressions humides intradunales

Cahiers d'habitats : 2190-2 Pelouses pionnières des pannes

EUNIS: B1.82 Gazons pionniers des pannes dunaires

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Blackstonie perfoliée Gnaphale jaune et blanc Samole de Valérand Petite centaurée Parentucelle visqueuse Blackstonia perfoliata Gnaphalium luteoalbum Samolus valerandi Centaurium erythraea Parentucellia viscosa

Physionomie / structure

Végétations herbacées de gazons ras, annuelles ou vivaces, ouvertes.

Caractéristiques stationnelles

« Gazons herbacés ras, structurés par des plantes annuelles, se développant sur sables ou limons sableux temporairement humides des bords de mares arrièredunaires ou de lagunes dessalées, souvent en clairières ou en marge supérieure des ceintures d'hélophytes. »

L'habitat reste mal défini et très appauvri sur les dunes du Sud-Vendée. Le secteur concerné, où cet habitat est identifiable correspond à celui de la lagune de la Belle-Henriette. Cependant le passage de la mer depuis février 2014, risque de le mettre en péril.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

L'association à Blackstonie perfoliée et Centaurée délicate (*Centaurio pulchelli - Blackstonion perfoliatae*), est potentiellement présente. Toutefois, l'absence d'un certain nombre d'espèces caractéristiques, ne permet pas de rattacher ces groupements qui reste mal défini sur les arrières dunes du Sud-Vendée.

Confusion

Pas de confusion possible.

Dynamique

Ces pelouses correspondent à des végétations pionnières qui peuvent plus ou moins rapidement être colonisées par des végétations vivaces plus hautes et plus denses (jonçaie-cariçaie).

Valeur biologique

La valeur patrimoniale de cet habitat reste faible sur le territoire car les associations végétales sont pauvres contrairement à l'habitat typique.

Menaces

Cet habitat est menacé par les entrées d'eau salée sur la lagune de la Belle-Henriette.

Localisation Marais poitevin

Lagune de la Belle-Henriette Pointe d'Arçay ? La Tranche-sur-mer, La Faute-sur-mer

Classes de surfaces :

Inférieur à 1 ha

LITTORAL SABLEUX

Roselières et cariçaies dunaires

Scirpion compacti A.E. Dahl & Hadae 1941 corr. Rivas-Martinez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980

CORINE biotopes : 16.35 Roselières et cariçaies des lèdes

Eur 28 : 2910 Dépressions humides intradunales

Cahiers d'habitats : 2190-5 Roselières et cariçaies dunaires

EUNIS: B1.85 Roselières, cariçaies et cannaies des pannes dunaires

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat. Les associations végétales décrites correspondent par ailleurs à des habitats qui sortis de leur contexte arrière-dunaire et lagunaire ne sont pas d'intérêt communautaire.

Espèces indicatrices

Laîche des rives Carex riparia

Scirpe maritime Bolboschoenus maritimus

var.compactus

Phragmite commun Arroche hastée

Arroche nastee

Oenanthe de Lachenal

Jonc maritime Liseron des haies

Laîche cuivrée

Phragmites australis Atriplex hastata Oenanthe lachenalii Juncus maritimus

Calystegia sepium

Carex cuprina

Physionomie / structure

Végétations de type roselières denses moyennes à hautes, souvent dominées par une seule espèce de monocotylédone, occupant les dépressions humides inondables ou se développant en ceintures plus ou moins étendues sur les berges des étangs arrièredunaires.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat correspond aux roselières et cariçaies des berges d'étangs arrièredunaires, baignées par des eaux mésotrophes, plus ou moins minéralisées et de salinité variable, saumâtre à douce, connaissant de fortes variations des niveaux d'eau. Ce qui était le cas du site de la Belle-Henriette jusqu'en 2014. Ces secteurs sont très réduits depuis, sur les portions non soumises à la présence hebdomadaire d'eau marine.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Variabilité liée aux bords des estuaires, dans les zones d'apport important d'eau douce :

association à Arroche hastée (Atriplex prostrata) et Phragmite (Phragmites australis): Atriplici hastatae-Phragmitetum communis

Variabilité liée aux cuvettes longuement engorgées d'eau saumâtre des bordures de prés salés, plus ou moins soumises aux arrivées d'eau douce :

association à Scirpe maritime (Bolboschoenus maritimus var. compactus) : Scirpetum compacto-littoralis

à les formations à *Juncus acutus* présentes en lisière de roselière et au contact de la jonçaie maritime (Belle-Henriette, Pointe d'arçay, dépression en forêt de Longeville) sont incluses dans ce type d'habitat.

Confusion possible avec d'autres habitats

Dynamique

La réouverture du cordon dunaire de la lagune et l'immersion régulière par l'eau de mer a fait disparaître la majorité de ces formations.

Valeur biologique

Voir sur rapport BH de J Terrisse

Menaces

Les entrées maritimes sur la lagune de la Belle-Henriette.



Localisation Marais poitevin

Lagune de la Belle-Henriette (jusqu'en 2014)

Pointe d'Arçay?

Certaines formations humides arrière dunaires de la Forêt domaniale de : Longeville sur mer La Faute-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer.

Classes de surfaces :



MILIEUX VASEUX

(cf. étude baie de l'aiguillon du CBN de Brest et CBNSA)

1 - Végétations de la haute slikke

SPARTINETEA GLABRAE Tüxen in Beeftink 1962

"Végétation pionnière vivace des vases molles salées et saumâtres, longuement inondables, amphiatlantiques."

II Spartinetalia glabrae Conard 1935

► Prés à Spartine

(2004) Spartinion anglicae Géhu in Bardat et al. 2004

"Prairies hautes pionnières des vases salées molles et longuement inondables de la slikke ou des dépressions du bas schorre, caractérisées par la dominance des espèces du genre *Spartina*."

Spartinetum anglicae Corillion 1953 *nom. nov*. Géhu & Géhu-Franck 1984 "Prairie halophile dense, colonisant la slikke (et le bas schorre) des marais littoraux. Couverte par l'eau de mer à chaque marée. Association quasi monospécifique. Peut se superposer à d'autres groupements de la slikke et du schorre par le fort pouvoir colonisateur de la Spartine qui forme des rhizomes étendus et vigoureux."

Spartinetum maritimae (Emberg. & Regn. 1926) Corillion 1953

"Prairie halophile dense, colonisant la slikke (et le bas schorre) des marais littoraux. Végétation pionnière contribuant à la sédimentation. *Spartina maritima*, espèce indigène des côtes européennes, est actuellement concurrencée par *S. anglica*, espèce issue de l'hybridation de *S. maritima* avec une espèce américaine, *S. alterniflora*. Cette dernière ayant un port plus vigoureux et un pouvoir colonisateur important, elle tend à faire régresser les prés à *S. maritima*."

2 - Végétations des vasières du bas schorre

THERO - SUAEDETEA SPLENDENTIS Rivas-Martínez 1972

"Végétation pionnière annuelle des vases salées littorales ou des bassins salifères continentaux."

"Végétations annuelles des vases nues de la haute slikke et des dépressions du bas schorre régulièrement atteintes par les marées (sauf en période de morte-eau). Les sols sont généralement limoneux ou limono-argileux. Grâce à l'inondation régulière, la concentration en sel dans le substrat reste relativement constante (jamais d'assèchement) et inférieure à celle de l'eau de mer. Elles sont caractérisées par les salicornes du groupe dolichostachya (Salicornia dolichostachya, S. fragilis, S. obscura)."

► Salicorniaies de la haute slikke

Salicornietum dolichostachyae Géhu & Géhu-Franck 1984

"Communauté pionnière de la haute slikke, substrat sablo-vaseux, vases molles non stabilisées."

Salicornietum fragilis Géhu & Géhu-Franck 1984

"Groupement paucispécifique, se développe en situation pionnière sur substrat vaseux à sablovaseux affermis de la haute slikke (présente une large distribution atlantique.)"

Salicornia obscura : Salicornietum obscurae Géhu & Géhu-Franck 1984

► Communautés à Aster et Soude maritime

Astero tripolii - Suaedetum maritimae maritimae Géhu & Géhu-

Franck 1984

"Groupement des berges, des microchenaux ou des petits étiers entre le schorre et la slikke, avec apports d'eau douce plus ou moins azotée."

Salicornion europaeo – ramosissimae Géhu & Géhu-Franck *ex* Rivas-Martínez 1990

"Végétations annuelles des vases nues des ouvertures au sein des communautés pérennes du schorre. Elles occupent les petites cuvettes à fonds plats dans les milieux les plus élevés des estrans sableux et des vases salées des schorres atlantiques. Ces cuvettes sont rarement atteintes par la marée (si ce n'est en vive-eau). La solution du sol connaît d'importantes variations du taux de chlorures, pouvant même dépasser celui de l'eau de mer, en été principalement. Le substrat enrichi en éléments sableux peut devenir très séchard en été et subir des infiltrations phréatiques. Elles sont caractérisées par les salicornes du groupe europaea (Salicornia europaea, S. emerici, S. ramosissima) et par Salicornia pusilla. Les espèces des communautés pérennes en contact sont assez fréquentes dans ces groupements, notamment Puccinellia maritima."

Salicorniaie des cuvettes du schorre

Pelouse annuelle à Salicornia ramosissima

"Le Puccinellio maritimae - Salicornietum ramosissimae Géhu & Géhu-Franck 1979 (atlantique), connu du Cotentin jusqu'au Bassin d'Arcachon (Géhu & Géhu-Franck, 1979), correspondrait, pro parte, à cette pelouse du moyen schorre. Le Puccinellio maritimae - Salicornietum ramosissimae est une communauté à dominante thérophytique du haut schorre, substrats vasosableux séchards en été (cuvettes à fond plat). "

+ La question d'autres associations en Pays de la Loire présentes sur PNRMP se pose?

3 - Végétations des vasières du haut schorre

SALICORNIETEA FRUTICOSAE Br-Bl & Tüxen ex A. Bolòs & O. Bolòs in A. Bolòs 1950

"Végétation crassulescente à dominance de chaméphytes ou nanophanérophytes, des sols salés et "sansouires" méditerranéo-atlantiques à saharo-sindiennes."

A Halimionion portulacoidis Géhu 1976

Communautés des schorres eu-halins cantabro-atlantiques à atlantiques.

Prés salés du Schorre moyen à Obione

Halimionetum portulacoidis Kuhnholtz-Lordat 1927

"Fourré bas halophile à large dominance de *Halimione portulacoides* du schorre moyen. Groupement sensible au pâturage. Inclus le *Bostrychio scorpioidis – Halimionetum portulacoidis* (Corillion 1953) Tüxen 1963 caractérisé par l'algue épiphyte *Bostrychium scorpioides*."

▶ Prés salés du bas schorre à Puccinellie et Salicorne perenne (fiche non faite)

Puccinellio maritimae - Salicornietum perennis (Arènes 1933)

Géhu 1976

"Association du bas schorre. Se développe souvent à la charnière entre les groupements de la slikke à salicornes annuelles et/ou spartine et les autres végétations du schorre. Préfère les substrats graveleux à caillouteux et supporte une certaine agitation."

► Prés salés du haut schorre à Puccinellie et Salicorne ligneuse (fiche non faite)

Puccinellio maritimae - Salicornietum fruticosae (Arènes 1933) Géhu (1975) 1976

"Association du haut schorre. Sur substrats sablo-vaseux bien drainés. Groupement thermoatlantique qui se rencontre du Sud-Finistère à Arcachon."

► Fourrés halophiles à Soude arbustive

Agropyro pungentis – Suaedetum verae Géhu 1976

"Association des prés salés thermo-atlantiques, dominés physionomiquement par la Soude arbustive au niveau de la limite supérieure atteinte par la marée."

4 - Végétations graminéennes du haut schorre

ASTERETEA TRIPOLII Westhoff & Beeftink in Beeftink 1962

"Végétation des "prés salés" atlantiques à dominance d'hémicryptophytes et des pelouses aérohalines des falaises."

II Glauco maritimae – Puccinellietalia maritimae Beeftink & Westhoff in Beeftink 1962

▶ Prés salés du bas schorre à puccinellie (Mizotte)

Q Puccinellion maritimae W. F. Christiansen 1927 nom. corr. in Bardat et al. 2004

Puccinellietum maritimae Christiansen 1927

"Association du bas schorre dominée par *Puccinellia maritima*. Sur substrats vaseux à sablovaseux compactés. Peut s'étendre sur le schorre moyen sous l'action de la fauche ou d'un pâturage extensif, qui favorise les prés salés à *Puccinellia maritima* aux dépens de fourrés bas à *Halimione portulacoides* (*Puccinellietum maritimae* secondaire). Cette dynamique peut être stoppée lorsque le sol est asphyxiant, par exemple suite au piétinement intensif par le bétail."

Jonçaie à Jonc maritime et laîche étirée

"Prés salés et saumâtres des hauts schorres infiltrés d'eau douce. Ils sont caractérisés par la présence d'espèces des prés salés et saumâtres méditerranéens, en particulier le Jonc maritime (*Juncus maritimus*) et la Laîche étirée (*Carex extensa*). Irradiation atlantique en milieu saumâtre des *Juncetalia maritimi*."

▶ Prairie à Fétuque, Jonc de Gérard ou Armoise maritime

Armerion maritimae Braun-Blanquet & de Leeuw 1936

"Communautés des niveaux supérieurs et hauts de schorre."

Festucenion littoralis (Corillion 1953) Géhu 1976

"Prés salés des hauts schorres sablo-limoneux, généralement peu humides. Ils sont caractérisés par la Fétuque littorale (*Festuca rubra* subsp. *littoralis*), l'Armoise maritime (*Artemisia maritima*), le Jonc de Gérard (*Juncus gerardii*)."

Juncetum gerardii Warming 1906

"Pré salé dense dominé par *Juncus gerardi*. Sur nos côtes, ce groupement n'occupe souvent que des espaces réduits du très haut schorre. Il se développe sur des substrats sableux, retenant moins les chlorures, ou dans les zones marquées par de légers suintements d'eau douce. En situation plus douce, il peut se développer sur des substrats fins et dans des conditions de stagnation de l'eau. Ces conditions de suintement sont d'autant plus importantes au développement de cette association que le climat estival est plus sec (fort taux de chlorures dans le substrat en période d'assèchement) et les eaux marines plus chlorurées."

▶ Pelouses rases à Frankénie lisse et Statice à feuille de lychnis

Frankenio laevis - Armerienion maritimae Géhu & Géhu-Franck ex Géhu 1976

Communautés sur sédiments sableux secs du littoral cantabro-atlantique.

Limonietum lychnidifolio – dodartii Géhu & Géhu-Franck 1975

"Association des hauts de prés salés très sablonneux, atteints seulement par les grandes marées des vives eaux. Pelouse ouverte caractéristique du contact haut schorre/dune. Hauts schorres les plus secs. Répartition : Morbihan à Arcachon. Elle constitue le vicariant sud armoricain à sud atlantique du *Frankenio laevis – Limonietum normannici* Géhu & Bioret 1992."

5 - Haut schorre à dominance de graminées

AGROPYRETEA PUNGENTIS Géhu 1968

"Végétation vivace graminéenne, xérophile et semi-rudérale, surtout sur sables, limons et substrats calcaires, à distribution européenne et ouest-sibérienne."

II Agropyretalia pungentis Géhu 1968

Agropyrion pungentis Géhu 1968

"Communautés denses des stations fortement enrichies en matières organiques des laisses de mer, des bordures estuariennes en particulier."

► Prairies hautes à Chiendent du littoral

B. C. Elytrigia acuta (Agropyrion pungentis)

"Communauté basale du haut schorre quasi monospécifique à *Elytrigia acuta* (en mélange avec quelques hybrides selon le niveau topographique)."

Atriplici hastatae - Agropyretum repentis (de Litardière & Malcuit 1927) Géhu 1976 sensu Géhu & Franck 1982

Association des niveaux supérieurs atteints par les marées saumâtres, le plus souvent en amont des estuaires

Beto maritimae - Agropyretum pungentis (Arènes 1933) Corillion 1953

Association nitro-halophile et thermophile des très hauts niveaux, liée aux dépôts organiques

6 - Laisse de mer sur substrat vaseux

CAKILETEA MARITIMAE Tüxen & Preising ex Braun-Blanquet & Tüxen 1952

"Végétation annuelle halonitrophile des laisses de mer, estrans, prés salés, ainsi que des falaises littorales (zones de nidification d'oiseaux)."

Laisses de mer sur substrat vaseux

Atriplicion littoralis Nordhagen 1940

"Communautés des amas de matériaux organiques en limite des prés salés, ainsi que sur estrans plus ou moins durcis et falaises."

Beto maritimae - Atriplicetum prostratae Géhu ex Géhu 1984 corr. Géhu 2009

"Végétation thérophytique de des laisses de mer. Association des substrats argilo-limoneux (bordure des prés salés)."

Beto maritimae - Atriplicetum littoralis Géhu 1976

"Végétation annuelle des laisses de mer. Association halo-nitrophile pionnière. Colonise les amas de matière organique déposés par les grandes marées au sommet des séquences de prés salés et dont les associations du haut schorre sont recouvertes."

Matricario maritimae – Atriplicetum littoralis (= Atriplicetum littoralis Christiansen 1933 ex Tuxen 1937)

Estuaire

habitat sans végétation vasculaire

CORINE Biotopes: 13.2 Estuaire **Eur 28**: 1130 Estuaire

Cahier d'habitat : 1130-1 Slikke en mer à marée

EUNIS: X.01 Estuaire

LITTORAL VASEUX

ESTUAIRE

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Aucune espèce végétale présente Mollusques bivalves fouisseurs (*Scrobicularia plana*, *Macomia baltica*...). Vers polychètes, arthropodes

Physionomie / structure

L'habitat correspond à l'embouchure des rivières à leurs arrivées à la mer.

Caractéristiques stationnelles

L'Estuaire repose sur des sables fins ou des vases et s'étend des limites supérieures des pleines mers de mortes-eaux (0 m) jusqu'aux limites inférieures des basses mers de vives-eaux. La salinité y est variable avec un milieu euhalin à oligonalin.

Variabilité

La variabilité repose sur le substrat, le degré de salinité, la présence ou pas de phanérogames, la pente et les diverses perturbations possibles extérieures au milieu.

Confusion possible avec d'autres habitats

Aucune confusion possible.

Dynamique

La dynamique du milieu se mesure à celle des populations caractéristiques qui varient dans l'espace et le temps.

Valeur biologique

L'estuaire est un habitat de transition entre les eaux douces et saumâtres. C'est un habitat d'espèces majeur, soumis aux aléas de la rencontre entre fleuves et océan.

Menaces

Les menaces sur cet habitat sont liées aux éventuelles pollutions de l'amont ou de l'océan.

Localisation Marais poitevin et communes

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Estuaire du Lay et Estuaire de la Sèvre niortaise

L'Aiguillon sur mer, St Michel en l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, St Radegonde des noyers, Charron, Esnandes, La Faute sur mer.



Classes de surfaces



LITTORAL VASEUX ESTUAIRE

Fleuves et rivières à l'arrière des estuaires

habitat sans végétation vasculaire

CORINE Biotopes : 13.1 Fleuves et rivières soumises à marées **Eur 28** : Pour partie 3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du

Chenopdion rubrii p.p.et du Bidention p.p.

EUNIS: C2.4 Fleuves et rivières tidaux en amont de l'estuaire

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Aucune espèce végétale présente

Mollusques bivalves fouisseurs (Scrobicularia plana, Macomia baltica...).

Vers polychètes, arthropodes

Physionomie / structure

L'habitat correspond à la partie avale des vallées fluviales soumises aux marées.

Caractéristiques stationnelles

L'Estuaire repose sur des sables fins ou des vases et s'étend des limites supérieures des pleines mers de mortes-eaux (0 m) jusqu'aux limites inférieures des basses mers de vives-eaux. La salinité y est variable avec un milieu euhalin à oligohalin.

Variabilité

La variabilité repose sur le substrat, le degré de salinité, la présence ou pas de phanérogames, la pente et les diverses perturbations possibles extérieures au milieu.

Confusion possible avec d'autres habitats

Contingue à l'habitat d'estuaire.

Dynamique

La dynamique du milieu se mesure à celle des populations caractéristiques qui varient dans l'espace et le temps.

Valeur biologique

La rivière ou le fleuve en amont de l'estuaire est un habitat de transition entre les eaux douces et saumâtres. C'est un habitat d'espèces majeurs, soumis aux aléas de la rencontre entre fleuves et océan.

Menaces

Les menaces sur cet habitat sont liées aux éventuelles pollutions de l'amont ou de l'océan.

Localisation Marais poitevin et communes

La vieille sèvre niortaise : de l'embouchure jusqu'au barrage des Enfrenaux.

Le Lay : du barrage du Braud eu barrage de Moricq, est soumis temporairement à des vidages en direction de la mer et reçoit parfois une influence salée.

L'Aiguillon sur mer, St Michel en l'Herm, Grues, Puyravault, La Faute sur mer.



Vasière sans végétation

habitat sans végétation vasculaire

CORINE Biotopes: 14 Vasière et banc de sables sans végétation Eur 28: 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse Cahier d'habitat: 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

EUNIS: A2.2 et A2.3

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Aucune espèce végétale présente Peuplements intertidaux d'invertébrés, algues.

Physionomie / structure

Sables et vases dénudés, découverts à marées basses, dépourvus de plantes vasculaires mais colonisés habituellement par des algues bleues et des diatomées.

Cet habitat correspond à la zone de balancement des marées (estran). Il est situé entre le niveau des pleines mers de vives-eaux et le niveau moyen des basses mers.

Caractéristiques stationnelles

Dans les estuaires soumis à la marée, du Lay et de la Sèvre niortaise, les slikkes sont plus larges dans les parties aval que les parties amont.

Variabilité

Le milieu varie en fonction de l'amplitude des marées, de l'exposition aux courants et houles et du mode d'exposition (battu ou abrité).

Confusion possible avec d'autres habitats

Il est en contact inférieur avec les habitats subtidaux à savoir les bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (UE : 1110) à la pointe d'Arçay notamment.

Dynamique

Cet habitat varie en fonction de la sédimentation et de l'érosion (érosion des berges en zone estuarienne et enrochements des berges).

Valeur biologique

Ce milieu offre une faible diversité biologique mais présente un fort potentiel biologique avec une très importante production primaire phytoplanctonique locale ou importée des zones d'amont et une forte densité de crustacés amphipodes. Il est utilisé comme aire de nourrissage par les oiseaux à basse mer et par les juvéniles de poissons (plats notamment) à marée haute. C'est une zone de transit entre les milieux d'eau douce et marin pour les espèces migratoires (Saumon, Anguille...).

Menaces

Cet habitat peut être menacé dans sa dynamique par la sédimentation, la rectification des berges, leur endiguement, les poldérisations à but agricole ou touristique et reste sensible à la pollution des eaux par le bassin versant en amont et la capacité des vases à capturer les pollutions par les métaux lourds.

Localisation Marais poitevin et communes

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Baie de l'Aiguillon

Estuaire du Lay : de l'embouchure jusqu'au barrage du Braud Estuaire de la Sèvre niortaise : de l'embouchure jusqu'au barrage des Enfrenaux Zones sablo-vaseuses au niveau de la Pointe de l'Aiguillon ou de la Pointe d'Arçay

Les vasières sont présentes sur les communes qui donnent sur la baie de l'Aiguillon :

- L'aiguillon sur mer, St Michel en l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puravault, St Radegonde des noyers, Charron, Esnandes

Et sur les communes qui donnent sur l'estuaire du Lay :

- L'Aiguillon sur mer, La Faute sur mer.

Classes de surfaces :

Entre 100 et 200 ha



Spartinion anglicae Géhu in Bardat et al. 2004

Prés à Spartine

Spartinetum maritimae (Emberg. & Regn. 1926) Corillion 1953

CORINE Biotopes : 15.21 *Prairies à Spartine à feuilles plates*Eur 28 : 1320 Prés à Spartina Cahier d'habitats : 1320-1 Prés à Spartine

maritime de la haute slikke / EUNIS : A2.5543

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat

Espèces indicatrices

Spartine maritime Spartina maritimae

Espèces fréquentes :

Suaeda maritima subsp. maritima, Tripolium pannonicum, Salicornia spp.

Physionomie / structure

Prairies pionnières vivaces des vases salées molles et longuement inondables de la slikke ou des dépressions du bas schorre, caractérisées par la dominance des espèces du genre Spartine.

Caractéristiques stationnelles

Les touffes de spartines sont de diamètres variables, de quelques mètres carrés à plusieurs dizaine de m² sous la forme d'îlots pionniers pouvant devenir coalescents et former des banquettes discontinues.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Deux associations phytosocio peuvent exister en fonction des espèces concernées : *Spartinetum maritimae* et le *Spartinetum anglicae* Il semblerait que sur cette portion de côte il s'agisse principalement de la Spartine maritime qui défini le *Spartinetum maritimae* (Emberg. & Regn. 1926) Corillion 1953

En Baie de l'Aiguillon, le *Spartinetum anglicae* ne s'avance que rarement en îlots pionniers sur les vases nues de la haute slikke. Il se cantonne plutôt à des niveaux supérieurs en formant des franges plus ou moins étendues en partant de la très haute slikke jusqu'au schorre inférieur (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016 *J.*

Confusion

Confusion possible du *Spartinetum maritimae* avec le *Spartinetum anglicae* C'est par l'identification des espèces de Spartine présentes que ce fait la distinction (*Spartina maritimae*, *Spartina anglica*, *Spartina ×townsendii*).

Le *Spartinetum maritimae* est proche du *Spartinetum anglicae*, ce dernier a toutefois une amplitude écologique un peu plus large et peut ainsi s'étendre au-delà de la haute slikke, jusque dans certaines dépressions du schorre moyen, ce qui n'est pas le cas

du *Spartinetum maritimae* qui se cantonne à la haute slikke (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Attention : les prés à *Spartina anglica* ne sont pas considérés comme habitat d'intérêt communautaire.

Dynamique

Il s'agit d'un habitat pionnier, qui colonise les vases nues. La dynamique est nettement marquée du fait d'une sédimentation active en baie de l'aiguillon. L'installation d'herbier de Spartine contribue en retour à la sédimentation de la baie.

Lorsque l'herbier se stabilise, avec l'accroissement de la sédimentation, des espèces des prés salés du bas schorre apparaissent : l'Aster maritime, la Puccinellie maritime et des salicornes annuelles.

Valeur biologique

La Spartinaie maritime figure au Livre Rouge des Phytocénoses terrestres du Littoral français (Géhu, 1991). Dans le Catalogue des habitats du Poitou-Charentes, il est précisé : « seule spartinaie européenne, cette phytocénose est en très forte régression, voire disparition, dans biens des sites sous la pression de la phytocénose néophyte *Spartinetum townsendii* (=*Spartinetum anglicae* (spartinaie anglaise)) qui la concurrence rapidement ». C'est à ce titre que seule la Spartinaie à Spartine maritime figure à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Toutefois, sa richesse floristique est faible et elle n'abrite pas d'espèces végétales rares ou menacées

Menaces

Liées aux pollutions aquatiques et à long terme au comblement naturel des vasières.

Localisation Marais poitevin, communes concernées

Les vasières sont présentes sur les communes qui donnent sur la baie de l'Aiguillon :

- L'Aiguillon-sur-mer, St-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes

Et sur les communes qui donnent sur l'estuaire du Lay :

- L'Aiguillon-sur-mer, La Faute-sur-mer.



Salicorniaie de la haute slikke

Salicornion dolichostachyo – fragilis (Géhu & Rivas-Martinez ex Géhu in Bardat et al. 2004)

CORINE Biotopes :15.1111 Gazons à salicorne des côtes basses

Eur 28 : 1310 Végétation pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des

zones boueuses et sableuses

Cahier d'habitat : 1310-1 Salicorniaie des bas niveaux (Haute slikke atlantique)

EUNIS: A2.5512

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Salicorne à longs épis Salicorne jaunissante Salicorne obscure Aster maritime Soude maritime Salicornia dolychostachya Salicornia fragilis Salicornia obscura Aster tripolium Suaeda maritima

Physionomie / structure

Végétation herbacée basse, ouverte, à faible recouvrement, dominée par des espèces annuelles de la famille des chénopodiacées.

Habitat observable à partir de la période estivale jusqu'à l'automne.

Caractéristiques stationnelles

Partie supérieure de la slikke, pente à faible à nulle.

Substrat vaseux à vaso-sableux, baigné par l'eau de mer à chaque marée haute.

Dépressions entre les crochons sableux de la pointe d'Arçay.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Variabilité édaphique :

- variabilité liée aux vases molles non stabilisées de la haute et moyenne slikke subissant une submersion marine à chaque marée haute : association à Salicorne à longs épis *Salicornia dolichostachya* : *Salicornietum dolychostachyae* Géhu & Géhu-Franck 1984. Cette salicornaie présente la particularité de rester verte jusqu'à l'automne et finit par brunir et se décomposer.
- variabilité liée aux zones vaseuses à vaso-sableuses affermies de la haute slikke : association à Salicorne jaunissante Salicornia fragilis : Salicornietum fragilis Géhu & Géhu-Franck 1984
- variabilité liée à la zone de bas schorre ou à la zone de contact entre la slikke / schorre, groupement linéaire qui se développe en frange le long des étiers ou chenaux entre la slikke et le schorre. Groupement plus nitrophile que les autres : association à

Salicorne obscure *Salicornia obscura* : *Salicornietum obscurae* Géhu & Géhu-Franck 1984

Remarque : L'association à Soude maritime et Aster maritime fait partie de cette alliance mais est traitée comme un habitat à part entière, au vu de son faciès et de sa physionomie différente.

Confusion

Confusion possible avec la salicorniaie des hauts niveaux du schorre. Les deux habitats se distinguent par leur localisation et leur composition végétale différentes.

Dynamique

Habitat qui évolue en fonction de la sédimentation positive vers la spartinaie ou la puccinelliaie maritime.

Valeur biologique

Cet habitat de transition entre la vasière et les prés salés présente un intérêt biologique majeur. Il voit apparaître les premières formations végétales terrestres sous forme de petites populations qui ponctuent la vasière.

Menaces

La principale menace de l'écosystème sont les pollutions aquatiques.

Végétations vulnérables aux modifications des phénomènes sédimentaires, naturelles ou anthropogènes, notamment liées à l'aménagement du littoral : construction de digues, enrochement, etc... Végétation annuelle crassulescente sensible au piétinement et pouvant faire l'objet de prélèvement (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Localisation Marais poitevin

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Communes concernées :

Les vasières sont présentes sur les communes qui donnent sur la baie de l'Aiguillon :

- L'Aiguillon-sur-mer, St-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes

Et sur les communes qui donnent sur l'estuaire du Lay :

- L'Aiguillon-sur-mer, La Faute-sur-mer.

Classes de surfaces : Entre 100 et 200 ha



LITTORAL VASEUX

SLIKKE / SCHORRE - ESTUAIRE - BAIE

Salicornion dolichostachyo – fragilis Géhu & Rivas-Martínez ex Géhu *in* Bardat et al. 2004

Communauté à Aster et Soude maritime

Astero tripolii-Suaedetum maritimae subsp.maritimae (Géhu & Géhu-Franck 1984)

CORINE Biotopes: 15.111 *Gazons atlantiques à Salicorne (Slikkes)*

Eur 28 : 1310 Végétation pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des

zones boueuses et sableuses

Cahier d'habitats : 1310-1 Salicorniaie des bas niveaux (Haute slikke atlantique)

EUNIS: A2.5512

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Aster maritime

Soude maritime

Aster tripolium

Suaeda maritima

Physionomie / structure

L'Aster maritime donne au groupement une physionomie reconnaissable, par la couleur verte foncée du feuillage et par la hauteur de la végétation. La densité est en générale bonne et le groupement est couvrant de par le port étalé de la plante.

Caractéristiques stationnelles

. Communauté marquant typiquement la limite de la slikke et du schorre. Elle peut apparaître plus en amont, en remontant le réseau hydrographique parcourant le schorre. Groupements des berges des russons et petits étiers, entre le schorre et la slikke, avec apports d'eau douce plus ou moins azotée.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Alliance du : Salicornion dolichostachyo – fragilis Géhu & Rivas-Martinez ex Géhu in Bardat et al. 2004

Bien que physionomiquement très différent des groupements à Salicorne, les formations à Aster maritime et Soude maritime sont associées à l'habitat Eur 28 des salicorniaies de la haute slikke et des dépressions du bas schorre régulièrement atteintes par les marées

Ils définissent le groupement Astero tripolii-Suaedetum maritimae subsp. maritimae Géhu & Géhu-Franck 1984

Confusion

Aucune confusion possible

Dynamique

Evolution vers des habitats du schorre avec l'envasement naturel des estuaires et de la baie de l'Aiguillon.

Valeur biologique

Haute valeur biologique propre à l'écosystème du littoral vaseux dans son ensemble, composé d'une succession d'habitats d'intérêt communautaire, tous habitats d'espèces au regard de la ressource alimentaire qu'ils offrent.

Menaces

Liées aux pollutions aquatiques et à long terme au comblement naturel des vasières. Menaces liées aux modifications des phénomènes sédimentaires, naturelles ou anthropogènes, notamment liées à l'aménagement du littoral : construction de digues, enrochement (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Gestion par fauche pour limiter cet habitat au profit des mizottes à puccinellie. Pour des objectifs d'accueil plus favorables pour les populations d'oies en hivernage sur le site de la Réserve Naturelle... (à revoir avec E. Joyeux)

Localisation Marais poitevin

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Communes concernées :

Les vasières sont présentes sur les communes qui donnent sur la baie de l'Aiguillon :

- L'Aiguillon-sur-mer, St-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes

Et sur les communes qui donnent sur l'estuaire du Lay :

- L'Aiguillon-sur-mer, La Faute-sur-mer.







LITTORAL VASEUX

Salicorniaie des cuvettes du schorre

Salicornion europaeo –ramosissimae (Géhu & Géhu-Franck ex Rivas-Martinez 1990)

CORINE Biotopes : 15.1112 Groupements à Suaeda et Salicorne

Eur 28 : 1310 Végétation pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des

zones boueuses et sableuses

Cahier d'habitats: 1310-2 Salicorniaies des hauts niveaux (Schorre atlantique)

EUNIS: A2.5513

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Salicorne rameuse
Salicorne salicorne
Salicorne d'Europe
Salicorne brillante
Salicornia europaea
Salicornia nitens (S. emericii)

Salicorne disarticulée Salicornia disarticulata

Espèces fréquentes

Puccinellie maritime
Soude maritime
Suaeda maritima
Aster tripolium

Les espèces des communautés pérennes en contact sont assez fréquentes dans ces groupements, notamment le Puccinellie maritime.

Physionomie / structure

Végétation herbacée basse, ouverte, dominée par les espèces annuelles, présentant une seule strate, et dont le recouvrement est variable.

Habitat observable seulement pendant la période estivale, présentant son optimum de la fin de l'été, jusqu'aux marées d'équinoxe. Les salicornes annuelles rougissent en été.

Caractéristiques stationnelles

Végétations annuelles des vases nues au sein des communautés pérennes du schorre. Elles occupent de petites cuvettes à fonds plats dans les milieux les plus élevés des estrans sableux et des vases salés du schorre atlantique. Ces cuvettes ne sont que rarement atteintes par la marée. Le taux de chlorure du sol connaît d'importantes variations.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Grande variabilité écologique, avec 8 associations possibles présentes en pays de Loire, dont notamment :

- variabilité liée aux mares internes du schorre, sur vases longuement inondées et présentant de fortes variations de salinité : association à Salicornes rameuse et brillante, Salicornia ramosissima et S. nitens : Salicornietum ramosissimo-nitensis
- variabilité liée au haut schorre, sur substrat séchand en été : association à Salicornes disarticulée et rameuse, *Salicornia disatriculata* et *S. ramosissima* : *Salicornietum disarticulato- ramosissima*e Gehu 1976;
- variabilité liée aux schorres sableux et dépressions dunaires saumâtres : association à Spergulaire médiane, *Spergularia media* et Salicorne d'Europe, *Salicornia brachystachya* : *Spergulario mediae-Salicornietum brachystachyae* Géhu 1974 *corr.* Géhu 1992.

Pour cette alliance, le CBNSA relève seulement deux associations en Poitou-Charente :

Le *Puccinellio maritimae* – *Salicornietum emerici* Gehu & Gehu-Franck 1979 (synonyme du *Salicornietum ramosissimae* – *nitentis* Gehu & Gehu-Franck 1979 *corr*. Gehu & Bioret 1992 décrit plus haut)

Et le Groupement à Salicornia ramosissima Bissot 2016 (*Puccinellio maritimae – Salicornietum ramosissimae* Gehu & Gehu-Franck 1979 *pro parte*) |Baie de l'Aiguillon]

Confusion

Possibilité de confusion avec les salicorniaies des bas niveaux.

Dynamique

Saisonnière pour les espèces anuelles, liées aux marées et à l'évolution du comblement naturel de la baie de l'Aiguillon et des estuaires.

Valeur biologique

Haute valeur biologique propre à l'écosystème du littoral vaseux dans son ensemble, composé d'une succession d'habitats d'intérêt communautaire, tous habitats d'espèces au regard de la ressource alimentaire qu'ils offrent.

Menaces

Liées aux pollutions aquatiques et à long terme au comblement naturel des vasières. Menaces liées aux modifications des phénomènes sédimentaires, naturelles ou anthropogènes, notamment liées à l'aménagement du littoral : construction de digues, enrochement. Végétation annuelle crassulescente sensible au piétinement et pouvant faire l'objet de prélèvement (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Localisation Marais poitevin, communes:

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Les vasières sont présentes sur les communes qui donnent sur la baie de l'Aiguillon :



L'Aiguillon-sur-mer, St-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes

Et sur les communes qui donnent sur l'estuaire du Lay : - L'Aiguillon-sur-mer, La Faute-sur-mer.

LITTORAL VASEUX

Prés salés du schorre moyen à Obione

Halimionetum portulacoidis Kuhnholtz-Lordat 1927

(Incl. Bostrichio scorpioidis – Halimionetum portulacoidese (Corillon 1953) Tüxen 1963)

CORINE Biotopes: 15.621 *Fourrés argentés à Halimione portulacoides* **Eur 28**: 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

Cahier d'habitat : 1330-2 Prés salés du schorre moyen

EUNIS: A2.5271

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Obione faux-pourpier Espèces fréquentes Soude maritime

Halimione portulacoides

Sueda maritima Limonium vulgare

Physionomie / structure

Prairie « argentée », composée de végétation vivace ligneuse à herbacée, basse, à recouvrement souvent important.

Caractéristiques stationnelles

Substrat limono-argileux à limono-sableux du schorre moyen, consolidé, souvent en plateau disséqué de chenaux (russons), baigné par des eaux halines, subissant une inondation régulière lors des grandes marées hautes et se ressuyant rapidement. Les vases trop compactes ou les situations de cuvette ne conviennent pas à cette végétation.

Les massifs d'obiones recherchent des sols bien drainés et remontent vers les associations du haut schorre en suivant les russons, notamment au sein des formations de prairies hautes à *Elymus pycnanthus*.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Il s'agit principalement du groupement où domine l'obione.

Outre la sous-association typique (typicum), deux autres sous-associations sont décrites par Gehu en 1976 :

- la sous -association à Sarcocornia perennis (arthrocnemetosum perennis) de niveau inferieur
- la sousassociation d'alteration a Aster tripolium et Suaeda maritima (suaedetosum verae) par tassement et asphyxie du substrat.

Confusion

Possibilité de confusion avec la végétation de prés salés du bas schorre et du haut schorre. Certaines formes transitoires du *Puccinellietum maritimae*, se revèlent proches sur le plan floristique, mais restent dominées par *Puccinellia maritima*.

Dynamique

Cet habitat colonise les plateaux du schorre régulièrement inondés mais à ressuyage rapide.

Lorsque les sols sont suffisamment bien drainés, l'*Halimonietum* colonise la majorité du schorre et est considéré par Géhu & Gehu-Franck 1984 comme le groupement climacique du schorre. La gestion du schorre par pâturage provoque une régression de cette végétation au profit des prairies du *Puccinellietum maritimae*. De même, l'appariation de zones de stagnation d'eau de mer entraine une altération du groupement puis sa disparition (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Valeur biologique

Haute valeur biologique propre à l'écosystème du littoral vaseux dans son ensemble, composé d'une succession d'habitats d'intérêt communautaire, tous habitats d'espèces au regard de la ressource alimentaire qu'ils offrent.

Menaces

L'obione est sensible au piétinement ou à la fauche. Elle disparaît alors au profit de la puccinellie.

Végétation vulnérable aux modifications des phénomènes sédimentaires, naturelles ou anthropogènes, notamment liées à l'aménagement du littoral : construction de digues, enrochement, etc...

Localisation Marais poitevin et communes :

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Les vasières sont présentes sur les communes qui donnent sur la baie de l'Aiguillon :

- L'Aiguillon-sur-mer, St-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes

Et sur les communes qui donnent sur l'estuaire du Lay :

- L'Aiguillon-sur-mer, La Faute-sur-mer.



LITTORAL VASEUX

Fourrés halophiles à Soude arbustive

Agropyro pungentis – Suaedetum verae Géhu 1976

CORINE Biotopes: 15.623 *Fourrés atlantiques d'arbrisseaux à Suaeda* **Eur 28**: 1420 Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques

(Sarcocornietea fruticosi)

Cahier d'habitats: 1420-1 Fourrés halophiles thermo-atlantiques

EUNIS: A2.5273

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Soude ligneuse Suaeda vera

Chiendent littoral Elymus pycnanthus

Espèces fréquentes

Obione faux-pourpier Halimione portulacoides

Physionomie / structure

Végétation vivace dominée floristiquement et physionomiquement par des espèces frutescentes sous-arbustives et crassulescentes des marais salés.

L'habitat présente un développement linéaire ou en frange marquant la limite supérieure des plus hautes mers. Le recouvrement est généralement très important.

Il est presque toujours assez localisé, mais peut localement être étendu.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat halo-nitrophile se développe sur les plateaux du haut schorre, aux niveaux atteints par les plus grandes marées de vives-eaux.

Le substrat est généralement vaso-sableux à graveleux, mais correspond parfois à des bancs coquilliers ; il est séchand en été.

Les apports réguliers de matière organique correspondent à des amas d'algues d'échouage.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

XXX

pas de variation connue Confusion

Aucune confusion possible

Dynamique

Stabilité de l'habitat une fois installé, sauf remontée du niveau des océans ou régression marine à moyen terme.

Valeur biologique

Haute valeur biologique en tant qu'habitat et habitat d'espèces, notamment pour les passereaux nicheurs et migrateurs.

Menaces

Entretien des pieds de digue, fauche et broyage.

Végétation vulnérable aux modifications des phénomènes sédimentaires, naturelles ou anthropogènes, notamment liées à l'aménagement du littoral : construction de digues, enrochement, etc...

Localisation Marais poitevin et communes

Baie de l'aiguillon, Pointe de l'aiguillon, estuaire du Lay, Pointe d'arçay :

- Grues, l'aiguillon sur mer, la Faute sur mer, St Michel en l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, St Radegonde des noyers, Charron, Esnandes



Glauco maritimae – Puccinellietalia maritimae Beeftink & Westhoff in Beeftink 1962

Prés salés du bas schorre à Puccinellie (Mizotte)

Puccinellietum maritimae Christiansen 1927

CORINE Biotopes : 15.32 *Groupements à Puccinellia maritima des prés salés* **Eur 28** : 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

Cahier d'habitats : 1330-1 en situation de bas schorre

1330-2 en situation de schorre moyen

EUNIS: A2.542

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Puccinellie maritime Puccinellia maritima

Espèces fréquentes

Salicorne pérenne Obione faux-pourpier Aster maritime *Troscart maritime* Salicornia perennis
Halimione portulacoides
Aster tripolium
Triglochin maritimum
Suaeda maritima
Atriplex prostrata
Spergula media

Physionomie / structure

Végétation vivace herbacée à ligneuse, basse à recouvrement parfois important.

Caractéristiques stationnelles

Sol vaseux inondé fréquemment par les hautes mers de coefficient moyen à fort et à ressuyage lent.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Au sein même des formations à Puccinellie on distingue deux groupements :

- Un groupement du bas schorre, le puccinellietum primaire : situé au contact de la spartinaie ou des formations à Salicornes de la haute slikke ou sur les berges des russons.
- Un groupement du schorre moyen, le puccinellietum secondaire, plus riches en espèces des *Asteretea tripolii*, issues d'une gestion agropastorale du schorre.

Confusion

Possibilité de confusion avec la végétation de prés salés du schorre moyen. Cette prairie peut être confondue avec des groupements de transition vers les

chaméphytaies à *Halimione portulacoides*, notamment dans les secteurs de déprise agricole.

Dynamique

En situation primaire, elle succède aux végétations annuelles du bas schorre. En situation secondaire, elle évolue en l'absence de gestion (fauche ou pâturage) vers les chaméphytaies de *l'Halimionetum portulacoidis*, à caractère climacique sur le domaine atlantique. Le pâturage favorise lui l'appariation de végétations annuelles du *Salicornion europaeo – ramosissimae* (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Cet habitat occupe des surfaces importantes en baie de l'Aiguillon du fait de pratiques agricoles de fauche. Cela maintien l'habitat à puccinellie au détriment des fourrés à Obione.

Valeur biologique

Haute valeur biologique propre à l'écosystème du littoral vaseux dans son ensemble, composé d'une succession d'habitats d'intérêt communautaire, tous habitats d'espèces au regard de la ressource alimentaire qu'ils offrent.

Menaces

Liées aux pollutions aquatiques et à long terme au comblement naturel des vasières. Végétation vulnérable aux modifications des phénomènes sédimentaires, naturelles ou anthropogènes, notamment liées à l'aménagement du littoral : construction de digues, enrochement, etc...

Localisation Marais poitevin, communes:

Les vasières sont présentes sur les communes qui donnent sur la baie de l'Aiguillon :

- L'Aiguillon-sur-mer, St-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes

Et sur les communes qui donnent sur l'estuaire du Lay :

- L'Aiguillon-sur-mer, La Faute-sur-mer.

Cf. Carte de répartition par grandes unités

Jonçaie à Jonc maritime et Laîche étirée

Glauco maritimae – Juncion maritimi Géhu & Géhu-Franck in Bardat et al. 2004

CORINE Biotopes : 15.33 Communautés du schorre supérieur **Eur 28** : 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

Cahier d'habitat : 1330-3 Prés salés du haut schorre

EUNIS: A2.531

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Jonc maritime Laîche étirée Juncus maritimus Carex extensa Aster tripolium

Physionomie / structure

Caractéristiques stationnelles

Les prés salés du haut schorre ne sont submergés que deux fois par mois environ, lors des grandes marées de vives eaux.

La sécheresse du substrat peut être variable suivant les sites, la présence de nappe phréatique douce peut également induire des conditions abiotiques différentes.

Le haut schorre peut aussi être plus ou moins en contact avec des formations sableuses, comme à la Pointe de l'Aiguillon et à la pointe d'Arçay.

C'est l'habitat qui présente la plus grande variabilité de groupements et de faciès.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Trois associations peuvent se rencontrer avec comme donnée commune la présence du Jonc maritime.

- Formations à Jonc maritime et Carex extensa : *Junco maritimi – Caricetum extansae* (Corillion 1953) Parriaux in Géhu 1976

Groupement présent sur la lagune de la Belle-Henriette avant que celle-ci revienne en connexion avec la mer (février 2014). Groupement présent à la Pointe d'arçay, en formation monospécifique et dense à Jonc maritime.

 Formation à Jonc maritime et Oenanthe de Lachenal: Oenantho lachenalii – Juncetum maritimi Tuxen 1937 Groupement dominé physionomiquement par *Juncus maritimus*. Groupement présent sur la lagune de la Belle-Henriette avant que celle-ci revienne en connexion avec la mer (février 2014). Groupement très certainement présent sur la pointe d'Arçay.

- Formation plus diversifiée à Jonc maritime et agrostide stolonifère : plus d'espèces dulçaquicole telles que le Gaillet des marais, la Menthe aquatique, la Salicaire commune. Groupement qui se développe en situation plus douce, dans des zones à légers suintement d'eau douce. Assez proche du précédent.

Confusion

Dynamique

Valeur biologique

Haute valeur biologique propre à l'écosystème du littoral vaseux dans son ensemble, composé d'une succession d'habitats d'intérêt communautaire, tous habitats d'espèces au regard de la ressource alimentaire qu'ils offrent.

Richesse de cet habitat comme zone de transition entre milieux vaseux et sableux et effet de lisière.



Menaces

Liées aux pollutions aquatiques et à long terme au comblement naturel des vasières.

Localisation Marais poitevin et communes

Pointe d'arçay et d'Aiguillon

Haut schorre en contact avec zones sableuses : L'Aiguillon-sur-mer, la Faute-sur-mer.

Lagune de la Belle-Henriette (avant xynthia...)



Armerion maritimae Braun-Blanquet & De Leeuw 1936

Prairie à Fétuque, Jonc de Gérard ou Armoise maritime

Festucenion littoralis (Corillon 1953) Géhu 1976

CORINE Biotopes: 15.33 Communautés du schorre supérieur **Eur 28**: 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

Cahier d'habitat : 1330-3 Prés salés du haut schorre

EUNIS: A2.531

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Jonc de Gérard Armoise maritime Fétuque littorale Juncus gerardi Artemisia maritima Festuca rubra subsp.littoralis

Physionomie / structure

Caractéristiques stationnelles

Les prés salés du haut schorre ne sont submergés que deux fois par mois environ, lors des grandes marées de vives eaux.

La sécheresse du substrat peut être variable suivant les sites, la présence de nappes phréatiques douces peut également induire des conditions abiotiques différentes.

Le haut schorre peut aussi être plus ou moins en contact avec des formations sableuses, comme à la Pointe de l'Aiguillon et à la pointe d'Arçay.

C'est l'habitat qui présente la plus grande variabilité de groupements et de faciès.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Trois associations sont distinguées en fonction des espèces présentes.

- Festucetum littoralis (Corillion 1953) Géhu 1976 : Pelouse à Fétuque littorale, en situation de haut schorre, rarement inondées, vite ressuyées et peu alimentées en dépôt organique, sur substrat limoneux sableux : crochons de la pointe d'Arçay. Pré salé se présentant comme une prairie dense, assez haute et paucispécifique, nettement dominée par la Fétuque littorale.
 - Cet habitat peut former des zones assez vastes, notamment sur la Pointe d'Arçay. En Charente-Maritime, *Festuca rubra subsp. Littoralis* apparaît davantage comme une espèce compagne des autres groupements de l'*Armerion maritimae*.
 - L'association pourrait cependant être présente ponctuellement (Bissot, 2016).
- Artemisietum maritimae Hocquette 1927 : Pré salé à Armoise maritime : très peu exprimé sur le territoire du Marais poitevin. Le groupement se developpe sur

« bri » (dépot naturel d'alluvions argileuses) quasi exclusivement en contexte de marais salés aménagés : berges des étiers, sommet ou bordure des talus separant les c laires (Bissot, 2016). Présente sur la pointe de l'Aiguillon, sur les levées et les zones pâturées par les moutons, derrière la flèche sableuse. Se développe dans les hauts schorres rarement inondés, le groupement est favorisé par des légers dépôts de matière organique

- Juncetum gerardii Warming 1906
- (synonyme: Limonio vulgaris Juncetum gerardii Warming 1906): Pré salé à Jonc de Gérard: surface réduite du très haut schorre. Groupement présent sur la lagune de la Belle-Henriette avant que celle-ci revienne en connexion avec la mer (février 2014). Sur nos côtes, ce groupement n'occupe souvent que des espaces réduits du très haut schorre. Il se développe sur des substrats sableux, retenant moins les chlorures, ou dans les zones marquées par de légers suintements d'eau douce. Groupement développé à la faveur des passages créés dans la Jonçaie maritime, en situation plus douce, dans des zones à légers suintement d'eau douceCes conditions de suintement sont d'autant plus importantes au développement de cette association que le climat estival est plus sec (fort taux de chlorures dans le substrat en période d'assèchement) et les eaux marines plus chlorurées (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016). Présent sur la pointe d'Arçay.

Confusion

Aucune confusion possible

Dynamique

Formation herbacée relativement stable, dont l'évolution dépend à la fois du rythme des marées et de la gestion agro-pastorale locale.

Valeur biologique

Haute valeur biologique propre à l'écosystème du littoral vaseux dans son ensemble, composé d'une succession d'habitats d'intérêt communautaire, tous habitats d'espèces au regard de la ressource alimentaire qu'ils offrent.

Menaces

Aucune menace dans le cadre des réserves naturelles de la Baie de l'Aiguillon, risques d'aménagements sur l'estuaire du Lay ou de mise en culture sur les berges des petits fleuves et canaux qui débouchent sur la baie.

Menacée par les réfections de digue de l'estuaire du Lay.

Localisation Marais poitevin et communes

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Pointe d'arçay et d'aiguillon, Estuaire du Lay, haut schorre en contact avec zones sableuses :

- L'Aiguillon sur mer, la Faute sur mer.

LITTORAL SABLO-VASEUX PRES SALES DU CONTACT HAUT SCHORRE

DUNE, ESTUAIRE, BAIE

Armerion maritimae Braun-Blanquet & De Leeuw 1936

Pelouses rases à Frankénie lisse et Statice Frankenio

laevis – Armerienion maritimae Géhu & Géhu-Franck ex Géhu 1976

CORINE Biotopes: 15.33 Communautés du schorre supérieur Eur 28: 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*) Cahier d'habitat: 1330-4 Prés salés du contact haut schorre / dune

EUNIS: A2.531

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Frankénie lisse Statice à feuilles de lychnis Statice à feuilles ovales Statice de Dodart monium biArmérie maritime Frankenia laevis Limonium auriculae-ursifolium Limonium ovalifolium Limonium dodartii Armeria maritima

Physionomie / structure

Végétation vivace herbacée basse, à recouvrement le plus souvent peu important. Forme un habitat linéaire et étroit en lisière du contact dune et haut de schorre. Egalement le long des chemins ou zones dénudées.

Caractéristiques stationnelles

Les prés salés du haut schorre ne sont submergés que deux fois par mois environ, lors des grandes marées de vives eaux.

La sécheresse du substrat peut être variable suivant les sites, la présence de nappes phréatiques douces peut également induire des conditions abiotiques différentes.

Cet habitat du haut schorre se développe au contact des formations sableuses. Il est particulièrement présent à la Pointe d'Arçay sur le pourtour des crochons sablo-vaseux et dans une moindre mesure à la Pointe de l'Aiguillon.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Limonietum lychnidifolio – dodartii Géhu & Géhu-Franck 1975

Autres associations à étudier

Confusion

Aucune confusion possible

Dynamique

Valeur biologique

Habitat à grande valeur patrimoniale en raison de sa très grande rareté sur le littoral atlantique. Le cortège floristique présente quelques espèces rares ou menacées : la

Statice à feuilles de lychnis (*Limonium auriculae-ursifolium*) et la Statice à feuilles ovales (*Limonium ovalifolium*).

Le site de la Pointe d'Arçay est remarquable pour cet habitat.

Menaces

Localisation Marais poitevin, communes

Pointe d'Arçay et de l'Aiguillon, Estuaire du Lay, haut schorre en contact avec les zones sableuses.

L'Aiguillon-sur-mer, la Faute sur mer.



Prairies hautes à Chiendent du littoral des niveaux supérieurs atteints par la marée

Agropyrion pungentis Géhu 1968

CORINE Biotopes: 15.35 Végétation à *Elymus pycnanthus*Eur 28: 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)
Cahier d'habitat: 1330-5 Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la

marée EUNIS : A2.511

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Chiendent aigu Bette maritime Arroche hastée Elytrigia acuta Beta vulgaris subsp. maritima Atriplex prostrata

Physionomie / structure

Végétation vivace herbacée haute de type prairial, dominée par le Chiendent littoral Elytrigia acuta), à recouvrement le plus souvent très important. Cet habitat se développe à la limite supérieure de l'influence des grandes marées. Il occupe des linéaires ou des franges le long des russons ou s'étale en prairies de grandes surfaces sur les parties hautes du schorre, notamment en rive droite de l'estuaire du Lay.

Caractéristiques stationnelles

Les prairies hautes des niveaux supérieurs ne sont inondées que de manière exceptionnelle lors des grandes marées de vives eaux. Elles peuvent subir une forte dessiccation estivale. L'habitat se développe sur un substrat limoneux à sablo limoneux (Estuaire du Lay, pointe d'Arçay, Belle-Henriette), enrichis en dépôts organiques.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Plusieurs associations entre dans cet habitat, pas toujours distinguable sur le terrain :

- variabilité nitro-halophile liée aux dépôts organiques des laisses de mer des niveaux supérieurs atteints par la marée : association à Arroche hastée, *Atriplex* prostrata et Chiendent du littoral, *Elymus pycnanthus* : *Atriplici hastatae-Agropyretum* pungentis
- variabilité nitro-halophile et thermophile liée aux dépôts organiques des très hauts niveaux : association à Bette maritime, *Beta vulgaris subsp.maritima* et Chiendent du littoral, *Elymus pycnanthus* : *Beto maritimae Agropyretum pungentis (Arènes 1933) Corillion 1953*

Cette association peut se rencontrer au niveau des laisses de mer des marrées de vives eau et être plus ou moins associées aux formations de laisses de mer sur substrat vaseux.

- variabilité liée aux niveaux supérieurs atteints par les marées saumâtres, le plus en amont des estuaires : association à Arroche hastée, *Atriplex prostrata* et Chiendent rampant, *Elymus repens subsp. littoralis* :

cf. Atriplici hastatae - Agropyretum pungentis Beeftink & Westhoff 1962

- variabilité liée aux niveaux les plus élevés du schorre, subissant une forte dessiccation estivale du substrat : association à Chiendent du littoral, Elymus pycnanthus et Inule à feuilles de crithme, Inula crithmoides : Agropyro pungentis-Inuletum crithmoidis
- Prairie nitro-subhalophile du haut schorre de transition avec les prairies subhalophiles à Trifolium squamosum et Oenanthe silaifolia : *Elytrigia acuta* agg., accompagné d'un cortège d'espèces des prairies subhalophiles de *l'Alopecurion utriculati* comme *Trifolium squamosum* et *Alopecurus bulbosus*.

Confusion

Les différentes espèces de chiendent s'hybrident entre elles. Les formations halo-nitrophiles à Betterave maritime peuvent se confondre avec les formations de la laisse de mer sur substrat vaseux.

Dynamique

Habitat climacique stable.

Valeur biologique

Le cortège floristique ne présente pas d'espèces végétales rares ou remarquables. Cet habitat reste intéressant pour l'avifaune, avec notamment la nidification de la Gorge bleue.

Menaces

Poldérisation, assèchement...

Localisation Marais poitevin et communes

carte de répartition par grandes unités. Principalement dans l'estuaire du Lay, mais aussi Baie de l'Aiguillon et Belle-Henriette, avant février 2014.

Estuaire du Lay:

Grues, l'Aiguillon-sur-mer, la Faute-sur-mer.

Baie de l'Aiguillon:

 St-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes







LITTORAL VASEUX

Laisses de mer sur substrat vaseux

Atriplicion littoralis Géhu 1968

CORINE Biotopes :15.36 Laisses de mer des prés salés atlantiques

Eur 28 : 1210 Végétation annuelle des laisses de mer

Cahier d'habitats: 1210-1 Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes

Manches-Atlantiques et mer du Nord

EUNIS: A2.512

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Bette maritime
Matricaire maritime
Arroche du littoral
Soude roulante
Arroche hastée
Soude maritime

Beta vulgaris subsp. maritima
Matricaria maritima
Atriplex littoralis
Salsola soda
Atriplex prostrata
Suaeda maritima

Physionomie / structure

Ceinture étroite, linéaire, ponctuelle et discontinue, située au-dessus des hautes mers de vives eaux. Le recouvrement végétal est faible, de 20 % et l'optimum de développement se situe en été.

Caractéristiques stationnelles

Communautés d'annuelles ou de bisannuelles halo-nitrophiles des zones enrichies en matière organique des hauts de prés salés, au pied des digues en terre ou des zones hautes atteintes par la marée dans les estrans sablo-vaseux de la pointe d'Arçay, de la pointe de l'Aiguillon, estuaire du Lay, Baie de l'Aiguillon et de la lagune de la Belle-Henriette.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Groupement à Bette maritime et Arroche hastée : *Beto maritimae – Atriplicetum prostratae* Géhu ex Géhu 1984 corr. Géhu 2009 (= *Atriplici hastatae – Betetum maritimae*)

Ce groupement se retrouve en bordures de rivages des estuaires, des crochons sablovaseux de la pointe d'Arçay et à l'intérieur de la lagune de la Belle henriette.

Groupement à Bette maritime et Arroche du littoral : *Beto maritimae - Atriplicetum littoralis* Géhu 1976

Végétation nitro-halophile, se développant sur les amas de matière organique déposés par les grandes marées en limite supérieure du schorre.

Ce groupement se retrouve en bordures de rivages des estuaires, des crochons sablovaseux de la pointe d'arçay et à l'intérieur de la lagune de la Belle-Henriette.

Confusion

Beto maritimae - Atriplicetum littoralis floristiquement et écologiquement très proche du Beto maritimae - Atriplicetum prostratae avec lequel elle peut être confondue.

Dynamique

Habitat au contact des Agropyraies à Chiendent du littoral, qui peut coloniser l'habitat de laisses de mer. Dans les zones sablo-vaseuses, l'habitat est au contact des formations de pelouses à Frankénie et Statice.

En l'absence de nouveaux dépôts organiques significatifs, le *Beto maritimae - Atriplicetum littoralis* peut être remplacé par le *Beto maritimae – Atriplicetum prostratae dans* un premier temps, puis peu à peu évoluer de nouveau vers les prairies de l'*Agropyrion pungentis* (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016)..

Valeur biologique

Le cortège floristique ne présente pas d'espèces végétales rares ou remarquables.

Menaces

Cette végétation thérophytique nitro-halophile est sensible au piétinement, au retrait éventuel des dépôts organiques et à une certaine forme de rudéralisation; les submersions marines charriant des déchets d'origine anthropique en tous genres (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Localisation Marais poitevin et communes

Cf. carte de répartition par grandes unités.

Baie de l'Aiguillon, estuaire du Lay, Pointe d'Arçay, Lagune de la Belle-Henriette :

Grues, l'Aiguillon-sur-mer, la Faute sur mer, la Tranche sur mer, St Michel en l'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, St Radegonde des noyers, Charron. Esnandes



MILIEUX AQUATIQUES DOUX ET SAUMATRES

1 - Végétation immergée non vasculaire

CHARETEA FRAGILIS F. FUKAREK 1961

Herbier de characées

- ► Herbier de characées (des eaux subsaumatres)
- ଣ Charion canescentis F. Fukarek 1961
 - ► Autres herbiers de characées
- *ℚ* autres alliances à identifier suivants les espèces

2- Végétation flottante libre

LEMNETEA MINORIS O. Bolòs & Masclans1955

Herbiers flottants

- ► Tapis de lentille d'eau et / ou d'Azolla

Plusieurs associations possibles en fonction des espèces présentes.

- A Hydrocharition morsus ranae Rubel ex Klika in Klika & Hadac 1944
 - ► Herbier de lentille à trois lobes et utriculaire Lemno trisulcae – Utricularetum vulgaris Soo 1949
 - ► Tapis de grenouillette

Lemno minoris – Hydrocharitetum morsus ranae Oberdorfer ex H. Passarge 1978

► Herbiers de Cératophylles

Ceratophylletum demersi Corillion 1957

Dans les fossés eutrophisés, assez commun en compagnie des communautés à Myriophylle et Potamot pectiné

Potamo – ceratophylletum submersi Pop 1962

Dans les mares oligotrophes, plutôt rare

POTAMETEA PECTINATI Klika in Klika & Novak 1941

Herbiers enracinés

- 3- Végétation flottante enracinée
 - **Nymphaeion albae** Oberdorfer 1957

► Tapis de Nénuphars jaunes

Nymphaeo albae – Nupharetum luteae Nowinski 1928, nom. mut.

► Tapis de Lymnanthème faux nénuphar

Nymphoidetum peltatae Bellot 1951, nom. mut. propos. in Rivas et Martinez et al 2002

4- Végétation enracinée immergée vasculaire

2 Potamion pectinati (Koch 1926) Libbert 1931

► Herbier de potamots à feuilles étroites

Potametum pectinati Carstensen ex Hilbig 1971

Potametun bertcholdi

Potametum trichoidis

► Herbier de potamots à feuilles larges

Potameton lucentis Hueck 1931

Potametum denso-nodosi de Bolos 1957

....à identifier en fonction des espèces présentes

► Herbier à Myriophylle et Cératophylle

Potamo pectinati – Myriophylletum spicati Rivas Goday 1964

► Herbiers à Hotonnie des marais (non détaillé)

Hottonietum palustrisi Tuxen 1937 ex Roll 1940

► Herbier à Renoncules des rivières et cours d'eau

Ranunculetum aquatilis (Sauer 1945) Géhu 1961 Ranunculetum peltati Géhu 1961 corr. Géhu et Mériaux 1983?

ญ Batrachion fuitantis Neushausl 1959

► Herbier de Callitriche des eaux stganantes

Callitrichetum obtusangulae Seibert 1962

+ autres asso ??

5- Végétation exogènes envahissantes

- ► Herbier de Jussie
- ► Herbier à Elodée et Lagarosiphon

6- Végétation enracinée immergée des eaux douces à peu salées

- 2 Zannichelion pedicellatae Schaminée, Lanjouw & Schipper 1990 ex Pott 1992
 - ► Herbier des fonds de baisses à Renoncules à feuilles capillaires et Callitriche pédonculée

Ranunculo drouetii – Callitrichetum brutiae Bouzillé 1988

- ► Herbier à Renoncules de Baudot et Callitrche tronquée Ranunculetum baudotii Hocquette 1927
 - ► Herbier de Zanichellie

Zannichellietum obtusifoliae Brullo & Spampinato 1990

RUPPIETEA MARITIMAE T. Tuxen 1960 nom.nud.

- A Ruppion maritimae Br-Bl ex Westhoff 1943 nom ined.
 - ► Herbier saumâtre à Ruppie Ruppietum spiralis Iversen 1934
- 7- Végétation amphibie

JUNCETEA BUFONII de Foucault 1988

Gazons ras d'annuelles

- Vases exondées à Salicaire à trois bractées
- - ► Vases exondées à Elatine macropoda
- (?) Signature Damasonion alismatis de Foucault 1988
 - ► Vases exondées à Crypsis et chénopode
- *ℚ Heleochloion schoenoidis* Br-Bl ex Rivas Goday, Borja, Monasterio, Galiano & Rivas-Martinez 1956

BIDENTETEA TRIPARTITAE Tuxen, Lohmeyer & Preising ex Von Rochow 1951

- *Q Chenopodion rubri* (Tuxen in Poli & J. Tuxen 1960) Hilbig & Jage 1972
 - **▶** Groupement à Chénopode et arroche des baisses

Chenopodio – Atriplicetum salinae Salvnic (1939) 1948

- - ► Groupement des berges vaseuses exondées des fleuves

 Bidenti Ranunculentum scelerati Miljan ex Tuxen 1978 ? et d'autre
 - ► Groupement des berges sablo-argileuse acide exondées Polygonetum minoris – hydropiperis Philippi 1984 ?

MILIEUX AQUATIQUES DOUX ET SUBSAUMATRE HERBIERS ENRACINES

Charetea fragilis F. Fukarek 1961

Herbiers de Characées

Charion canescentis F.Fukarek 1961, Charion fragilis F. Sauer ex Dambska 1961 et autres alliances à identifier

CORINE biotopes : 22.44 Tapis immergés de Characées

Eur 28 : 3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara

ssp.

Cahier d'habitat : 3140-1 Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes

basiques

EUNIS: C1.14 Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes et C1.25 Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau mésotrophes

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Chara connivente
Chara fragile
Chara commune à bractées longues
Chara commune à bractées longues
Chara vulgaris var.
Iongibracteata

Chara à acicules nombreuses Chara polyacantha

.

Physionomie / structure

Herbiers aquatiques immergés, mono- ou paucispécifique se développant en population ouvertes ou denses.

Caractéristiques stationnelles

Formations pionnières, sur les lacs de tonnes, les mares récemment curées, en marais desséché intermédiaire. Souvent associées à d'autres herbiers phanérogamiques (herbier à Callitriche tronquée, ou à Zanichellia (RNR de Choisy, RNN de St Denis du Payré, Belle-Henriette...).

Peuvent former dans le marais mouillé des peuplements très dense, s'exondant lors de l'assèchement des canaux.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Marais desséchés subsaumâtres : herbier à characées des eaux saumâtres : Herbier algaux pionniers, dominés par les charophytes des eaux fortement minéralisées, alcalino-saumatres à salées en situation littorale : *Charion canescentis* F.Fukarek 1961
- Marais mouillé, eaux oligotrophes, basiques, douces sur substrat tourbeux : A priori toutes les alliances de la classe des Charetea peuvent être présentes. Des relevés phytosociologique permettront de savoir quelles alliances ou associations sont représentées. Ces herbiers de characées sont aussi présents dans les anciens trous d'extraction d'argile ou tourbe de Cran Chaban et Prin Deyrançon.

Confusion

Risque de confusion avec certains herbiers phanérogamiques et en particulier l'herbier à Renoncule de Baudot et à Callitriche tronquée, qui peut abriter des characées en sous-strate.

Grande variabilité des codes Eunis pour l'habitat à Characée, en fonction du type de plan d'eau (mésotrophe, eutrophe, saumâtre...).

Dynamique

Ces communautés végétales pionnières évoluent en fonction de l'envasement des mares et fossés et peuvent êtres peu à peu supplantées par les herbiers phanérogamiques à Potamot pectiné ou myriophylle, entre autre.

Valeur biologique

Habitat présent mais peu abondant à l'échelle du marais poitevin. Les communautés présentes restent à définir sur le territoire du Parc, dans et en dehors des zones à influence saumâtre.

Menaces

Comblement des mares et canaux. Envasement des mares, concurrence excercée par les communautés phanérogamiques. Dépôt sauvage de matériaux. Impact de la turbidité et de la qualité de l'eau.

Localisation Marais poitevin

A priori, toutes les communes du Marais.

Lac de tonne de chasse. Mares du marais desséché et des prairies subsaumâtres. Certains fossés aux eaux claires (RNR Vacherie, Pré mizotière...).

Mares sablo-vaseuses de la Pointe d'arçay, de la lagune de la Belle-Henriette.

Anciennes zones d'extraction de tourbe en marais mouillé boisé (Cran Chaban Prin Deyrançon).

Classes de surfaces :

Localisation Marais poitevin

Plutôt en marais desséchés intermédiaire. Angles, grues, Chasnais. (Photo : RNV de la Vacherie, Mare près du Canal de la Sèvre niortaise, Mare à Cran chaban)

Trou de tourbe à Cran Chaban



HERBIERS FLOTTANTS

Lemnion minoris O. Bolos & Masclans 1955 Lemno trisulcae – Salvinion natantis Slavnic 1956

Tapis de Lentilles d'eau et / ou d'Azolla

Lemnion minoris O. Bolos & Masclans 1955

CORINE biotopes : 22.411 Couverture de Lemnacées

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hydrocharition

Cahier d'habitat : 3150-3 Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottants à la surface de l'eau ; 3150 – 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes

des marais naturels

EUNIS: C1.221 Couvertures de lentilles d'eau

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Lentille gibbeuse
Lentille sans racine
Wolffia arrhiza
Lentille à plusieurs racines
Spirodela polyrhiza
Petite lentille d'eau
Lemna minor
Lentille d'eau minuscule
Lemna minuta

Azolla fausse filicule Azolla filiculoides

Physionomie / structure

Formations flottantes à la surface de l'eau, pouvant formées des peuplements très denses, couvrants souvent la totalité de la couche superficielle de la nappe d'eau (cas entre autre d'Azolla filiculoides).

Caractéristiques stationnelles

Voiles flottants paucispécifiques de lentilles des eaux mésotrophes à hypertrophes. Certains groupements pouvent se développer dans les milieux ombragés.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Diverses associations caractérisées par la dominace de certaines epèces de lentilles d'eau sont présentes, mais restent à caractérisées.
- L'azolla, petite fougère non indigène, n'est pas toujours présente. Elle définit parfois alors un groupement avec les lentilles d'eau le *Lemno minoris Azolletum filiculoidis* Braun-Blanq. *in* Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952

Ce groupement se rencontre dans des eaux stagnantes (mare, extrémité de fossé), peu étendues et peu profondes. Le développement de l'Azolla est plus tolérant vis-àvis de la pollution de l'eau (par eutrophisation).

Confusion

Différents herbiers aquatiques sont souvent réunis dans les mêmes espaces ou contiguës. Lorsque les couvertures de lemnacées sont faibles, des herbiers enracinés de Cératophylles, Myriophylles ou Potamot pectiné peuvent coexister. Ces voiles à lentilles d'eau se développe souvent en mosaïque ou au contact des tapis de Grenouillette (*Hydrocharis morsus ranae*), communautés relevant de l'alliance de l'*Hydrocharition morsus-ranae* (Rübel) Klika *in* Klika & Hadač 1944.

Dynamique

Habitat en régression Certaines communautés semblent aujourd'hui régressées dans le réseau hydraulique de la Venise verte.

Valeur biologique

Menaces

La modification de la gestion des niveaux d'eau, avec une absence d'assec estival naturel pourrait être un facteur négatif pour le développement de ces communautés. La dégradation de la qualité de l'eau (eutrophisation ou hypereutrophisation) semble d'autre part favoriser les communautés les moins exigeantes en terme de trophie.

Localisation Marais poitevin

Plutôt cantonné dans les canaux du marais mouillé. Se rencontre plus ponctuellement en marais desséché.







Lemno – Salvinion natantis Slavnić 1956

Herbier de Lentilles à trois lobes et Utriculaires

Lemno – Salvinion natantis Slavnić 1956 Lemnetum trisulcae Hartog 1963

CORINE biotopes: 22.414 Colonies d'utriculaires

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hydrocharition

Cahier d'habitats : 3150-2 Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes

libres submergés

3150 – 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

EUNIS: C1.221 Couverture de lentille d'eau et C1.224 Colonies flottantes

d'utriculaires

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Lentille à trois lobes
Utriculaire sp.

Potamot de Berchtold

Lemna trisulca
Utricularia sp.
Potamogeton berchtoldii

Physionomie / structure

Tapis clair et peu homogène de lentilles trilobées.

Caractéristiques stationnelles

Eau claire, peu profondes et oxygénée, mésotrophes à méso-eutrophes, acidicline à alcaline. Situation abritée, peu de mouvement d'eau.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Le groupement pur à Lemna trisulca fait partie de l'allliance du *Lemno trisulcae* – *Salvinion natantis* Slavnic 1956

Confusion

Possible avec divers groupements du Lemno-Salvinion et de l'Hydrocharition, comprenant Lemna trisulca ou Utricularia sp.

Dynamique

Valeur biologique

Habitat qui reste très rare et localisé sur de petites stations à l'échelle du marais poitevin. Demande des eaux claires et calmes, dans des milieux légèrement ombragés.

Menaces

Valorisation agricole des formations spontanées du Marais mouillé, fermeture totale du milieu. Dépôt sauvage de matériaux.

Localisation Marais poitevin

Ancien trous d'extraction de tourbe en marais mouillé boisé à évolution libre.

Cran Chaban, Prindeyrançon...





Hydrocharition morsus-ranae (Rübel) Klika in Klika & Hadač 1944

Tapis de Grenouillettes

Hydrocharition morsus-ranae (Rübel) Klika in Klika & Hadač 1944 Lemno minoris – Hydrocharitetum morsus-ranae Oberd. ex H. Passarge 1978

CORINE biotopes: 22.412 Radeaux d'hydrocharis

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hydrocharition

Cahier d'habitats : 3150-3 Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes

libres flottants à la surface de l'eau

3150 – 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels **EUNIS** : C1.222 Radeaux flottants *d'Hydrocharis morsus-ranae*

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Grenouillette
Lentille gibbeuse
Lentille à plusieurs racines
Petite lentille d'eau

Hydrocharis morsus-ranae Lemna gibba Spirodela polyrhiza Lemna minor

Physionomie / structure

Voiles flottants des eaux mésotrophes à eutrophes, dominés par Hydrocharis morsusranae, associée à diverses espèces de Lemnacées.

Caractéristiques stationnelles

Peut se rencontrer aussi bien dans les canaux que dans les mares abreuvoirs des prairies en marais desséché ou intermédiaire.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Possible avec d'autres groupements de l'Hydrocharition, comprenant Hydrocharis.



Dynamique

Habitat en forte régression dans le réseau hydraulique du territoire du PNR.

Valeur biologique

Menaces

Mauvaise gestion des niveaux d'eau. Ces végétations seront probablement amenées à disparaître à plus ou moins court terme, suite à l'appartion de l'Ecrevisse de Louisiane.



Localisation Marais poitevin

Plutôt en marais desséchés intermédiaire. Angles, grues, Chasnais. (Photo : communal de Chasnais et un fossé, commune de Grues)

Hydrocharition morsus-ranae (Rübel) Klika in Klika & Hadač 1944

Herbiers de Cératophylles

Hydrocharition morsus-ranae (Rübel) Klika in Klika & Hadač 1944 Ceratophylletum demersi Corillion 1957 Potamo – Ceratophylletum submersi Pop 1962

CORINE biotopes : 22.42 Végétations enracinées immergées

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hydrocharition

Cahier d'habitats : 3150-2 Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes

libres submergés

3150 – 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

EUNIS: C1.222 Radeaux flottants d'Hydrocharis morsus

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Cératophylle émergé Cératophylle submergé Ceratophyllum demersum Ceratophyllum submersum

Physionomie / structure

Herbiers annuels ou perennes, plus ou moins dense flottant le plus souvent librement dans l'eau, dominés par les espèces du genre *Ceratophyllum*, parfois associées à la strate supérieure à diverses espèces de Lemnacées.

Caractéristiques stationnelles

L'herbier à Cératophylle émergé se rencontre plutôt dans les canaux alors que celui à Cératophylle submergé se développe surtout dans les mares abreuvoirs des prairies en marais desséché ou intermédiaire.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Ceratophylletum demersi Corillion 1957 Herbier dominé par Ceratophyllum demersum. Plante très commune et abondante sur l'ensemble du réseau de canaux du Marais poitevin.
- Potamo ceratophylletum submersi Pop 1962. La présence de Ceratophyllum submersum reste rare, et le plus souvent localisé dans les mares abreuvoirs. L'espèce est en général associée à la Callitriche tronquée et aux Potamots de Brechtold et à feuilles étroites. L'association se localise en marais ouverts occidentaux.

Confusion

Risque de confusion avec diverses communautés comprenant les deux espèces de Cératophylle.

Ces herbiers se développent souvent en mosaïque ou la strate inférieures des communautés de Lemnacées.

Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin
Ensemble de la zone humide du Marais poitevin.

HERBIERS ENRACINES FLOTTANTS

Nymphaeion albae Oberdorfer 1957

Tapis de Nénuphars jaunes

Nymphaeion albae Oberdorfer 1957 Nupharetum luteae Pohjala 1933

CORINE biotopes : 22.4311 Tapis de Nénuphars

EUNIS: C1.2411 – Tapis de Nénuphars

Statuts :aucun

Espèces indicatrices

Nénuphar jaune Cératophylle émergé Nuphar lutea Ceratophyllum demersum

Physionomie / structure

Herbier vivace à feuilles flottantes à la surface de l'eau, paucispécifique, largement dominé par le Nénuphar jaune parfois très recouvrant, souvent associé à la strate inférieure au Cératophylle émergé.

Caractéristiques stationnelles

Rivières, fleuves et canaux assez larges et profonds, en eau toute l'année.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Risques de confusions avec diverses communautés comprenant le Nénuphar jaune.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Sensible au curage.

Localisation Marais poitevin

Marais desséchés. Marais mouillé. Rivières Vendée, Autize, sèvre, mignon, courance...



HERBIERS ENRACINES FLOTTANTS

Nymphaeion albae Oberdorfer 1957

Tapis de Lymnanthème faux nénuphar

Nymphaeion albae Oberd. 1957

Potamo pectinati – Nymphoidetum peltatae Allorge 1921

CORINE biotopes: 22.4313 Tapis de Nymphoides

EUNIS: C1.2413 - Tapis de Lymnanthème faux-nénuphar

Espèces indicatrices

Lymnanthème faux nénuphar Petite lentille d'eau Nymphoides peltata Lemna minor

Physionomie / structure

Herbier vivace à feuilles flottantes, paucispécifique, dominée par *Nymphoides peltata* qui est parfois très recouvrant.

Caractéristiques stationnelles

Canaux assez large, peu profond, déconnectés du réseau. Mares assez grandes.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Peu de risques de confusion.

Dynamique

L'herbier très développé en 2009 sur le communal de St Benoist n'a pas été revu depuis.

Valeur biologique

Rare à l'échelle du MP et dans la région des Pays de la Loire. Le Lymnanthème fauxnénuphar est une plante protégée au niveau régional.

Menaces

Sensible au curage.

Localisation Marais poitevin

Marais desséchés.

Classes de surfaces



Photo: Communal de St Benoist.

HERBIERS ENRACINES IMMERGES

Potametea pectinati Klika in Klika & Novak 1941

Herbiers de Potamots à feuilles étroites

Potamion pectinati (Koch 1926) Libbert 1931 Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

CORINE biotopes: 22.422 Groupements de petits potamots

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hydrocharition

Cahier d'habitats : 3150-1 Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec

ou sans feuilles flottantes

3150 – 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

EUNIS: C1.232 – Formations à petits potamots

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Potamot pectiné
Potamogeton pectinatus (= Stuckenia pectinata)
Potamot de Berchtold
Potamot à feuilles capillaires
Potamogeton trichoides
Potamogeton crispus

Physionomie / structure

Herbiers vivaces, submergés, en général assez dense, affleurant à la surface de l'eau, dominés par diverses espèces de Potamots à feuilles filiformes.

Caractéristiques stationnelles

Fossés et canaux des marais desséchés subsaumâtres. Également dans les mares. Cet habitat semble supporter l'eutrophisation et une faible influence saumâtre.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- 3 types d'herbiers sont rencontrés :
- Le plus couramment rencontré est celui à Potamot pectiné. Très tolérant à la pollution, à l'eutrophisation et supportant une légère salinité. Supporte également des eaux plus turbides.
- Le second groupement correspond à un herbier à *Potamogeton berchtoldii* qui pourrait correspondre à l'association du *Potametum berchtoldii* Wijsman *ex* P. Schipper, B. Lanj. & Schaminée *in* Schaminée, Weeda & V. Westh. 1995.
- Le troisième type d'herbier à *Potamogeton trichoides* pourrait bien correspondre à l'association du *Potametum trichoidis* Freitag, Markus & Schwippl 1958 ex Tuxen 1974.

Ces deux derniers herbiers sont moins fréquents et plutôt localisés dans les mares abreuvoirs, plutôt que les fossés et canaux.

Confusion

Avec diverses communautés comprenant les espèces indicatrices citées ci-dessus.

DynamiqueFormation stable

Valeur biologique

Menaces

Comblement des fossés et des mares. Curage des fossés

Localisation Marais poitevin Marais desséchés.

Classes de surfaces

Photo: RNR de Choisy 2014 et lagune de la Belle-henriette (2013)





HERBIERS ENRACINES FLOTTANTS

Potametea pectinati Klika in Klika & Novak 1941

Herbiers de Potamots à feuilles larges

Potamion pectinati (Koch 1926) Libbert 1931

CORINE biotopes: 22.421 Groupements de grands potamots

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hvdrocharition

Cahier d'habitats : 3150-1 Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec

ou sans feuilles flottantes

3150 – 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

EUNIS: C1.231 Formation à grands potamots

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Potamot luisant
Potamot noueux
Potamot nageant
Potamot à feuilles perfoliées
Potamot dense

Potamogeton lucens Potamogeton nodosus Potamogeton natans Potamogeton perfoliatus Groenlandia densa

Physionomie / structure

Herbiers vivaces submergés ou à feuilles flottantes à la surface de l'eau. Enracinés depuis les berges dans les rivières ou canaux larges et profonds.

Caractéristiques stationnelles

Eaux douces, lentes à faiblement courantes des rivières, mésotrophes à eutrophes. Se développe à des profondeurs variables selon les espèces et les types d'herbiers.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Plusieurs associations potentiellement présentes suivant les conditions du milieu (eaux plus ou moins courantes, , profondeur)

Confusion

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Marais mouillé, vallées, rivières. Sèvre, Autize, Vendée, Mignon, courance...



Hydrocharition morsus-ranae (Rübel) Klika in Klika & Hadač 1944

Herbier de Myriophylle et Cératophylle

Ceratophylletum demersi Corillion 1957

CORINE biotopes : 22.42 Végétations enracinées immergées

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hydrocharition

Cahier d'habitats : 3150-2 Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes

libres submergés

3150 – 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

EUNIS: (C1.23 ou) C1.33 – Végétations immergées enracinées des plans d'eau

eutrophes

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Myriophylle en épis

Cératophylle émergé

Potamot pectiné

Potamot crépu

Myriophyllum spicatum

Ceratophyllum demersum

Potamogeton pectinatus = Stuckenia pectinata

Potamogeton crispus

Physionomie / structure

Herbier en général assez dense et couvrant, pouvant occuper la majorité de la surface aquatique. Aussi bien en marais desséché que mouillé.

Caractéristiques stationnelles

Supporte des eaux turbides douce à saumâtres, stagnantes mésotrophes à eutrophes.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- L'association correspondant à ce groupement semble être le : *Potamo pectinati Myriophylletum spicati* Rivas Goday 1964
- Le CBN de Nantes a identifié un groupement à *Myriophyllum spicatum* sur la RN de St Denis dénommé : *Ranunculo circinati Myriophyllum spicati* Tmasz. Ex H. Passarge 1982 (cependant, ce groupement ne figure pas dans le guide des végétations du CBN de Brest)

Confusion

Herbiers très souvent associés aux formations à Potamot pectiné, en marais subsaumâtre. Les groupements où il n'y aurait que du Cératophylle émergé relève

d'une autre association appartenant à une autre alliance : le *Ceratophylletum demersi* de l'*Hydrocharition* de la classe des *Lemnetea*.

Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin
Potentiellement l'ensemble des communes du territoire.





HERBIERS ENRACINES IMMERGES

Ranunculion aquatilis Passarge 1964

Herbier de Renoncules

Ranunculion aquatilis Passarge 1964

CORINE biotopes : 24.432 Communautés flottantes des eaux peu profondes **EUNIS** : C1. 3411 Communautés des eaux peu profondes à *Ranunculus*

Statut : aucun

Espèces indicatrices

Renoncule peltée Ranunculus peltatus Renoncule aquatique Ranunculus aquatilis

En mosaïque avec diverses communautés aquatiques et d'hélophytes.

Physionomie / structure

Herbier vivace à feuilles flottantes, en général assez dense et couvrant, pouvant occuper la majorité de la surface aquatique. Aussi bien en marais desséché que mouillé.

Caractéristiques stationnelles

Herbier de Renoncule autre que ceux à Renoncule de Baudot. Localisé sur les lits des rivières ou les grands canaux. Sur des eaux calmes à faiblement courantes.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Les associations présentes restent à caractériser. La plupart correspondant très probablement à l'association du *Ranunculetum peltati* Géhu 1961 *corr.* Géhu & Mériaux 1983.

- C'est dans cette alliance qu'est classée l'association à Hottonie des marais. Celle-ci est présente en de rare endroit du Marais poitevin (anecdotique et extremement raréfiée).

Confusion

Peu de risques de confusions.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Polution de l'eau. Impact liée à la présence de l'écrevissede Louisiane.

Localisation Marais poitevin

Potentiellement l'ensemble des communes du territoire sauf les communes les plus proches de la mer : Rivière Vendée, Autize, Courance, Curé. Partie amont du Lay, de la sèvre niortaise....

Herbiers à Callitriches

Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

CORINE biotopes : 22.43 Végétations enracinées flottantes

EUNIS: C1.3412 – Communautés à Callitriches

Espèces indicatrices

Callitriche à angles obtus Callitriche à crochets Callitriche à fruits plats Callitriche des eaux stagnantes

Callitriche obtusangula Callitriche hamulata Callitriche platycarpa Callitriche stagnalis

Physionomie / structure

Herbier vivace à feuilles flottantes à la surface de l'eau. En général plutôt discrets, cantonnés à une partie de la surface aquatique.

Caractéristiques stationnelles

Communautés des eaux peu profondes, stagnantes à faiblement courante. Aussi bien en marais desséchés qu'en marais mouillé.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Associations relevant de l'alliance du Ranunculion aquatilis surtout restant à caractériser.

- Herbier à *Callitriche obstusangula* est répandu dans les fossés et canaux du marais desséché, ainsi que dans les mares

abreuvoirs.



Confusion

Nombreuses confusions.

Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin
Classes de surfaces :



Herbiers de jussie

CORINE biotopes: Pas de correspondance

EUNIS: Pas de correspondance

Statut: Plantes invasives avérées.

Espèces indicatrices

Ludwigia peploides Ludwigia grandiflora

Physionomie / structure

Herbiers flottants des eaux calmes. Très denses et souvent monospécifiques, après supplantant les espèces autochtones.

Caractéristiques stationnelles

Végétations flottantes des eaux stagnantes ou faiblement courantes, de profondeur variable.

Ces deux espèces peuvent supportées de longue phase d'immersion. C'est le cas dans le marais Poitevin de *Ludwigia grandiflora* qui colonise aujourd'hui les prairies hygrophiles, notamment sur le communal de Lairroux.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Pas de confusion possible. Ces deux espèces de Jussie semblent avoir la même dynamique.

Dynamique

Communauté à croissance très rapide, qui peut coloniser de vastes superficies en quelques semaines.

Valeur biologique

Végétation à caractère invasif, formant des peuplements monospécifique, qui réduit fortement la diversité biologique sur les milieux colonisés.

Menaces

Plantes invasives très dynamiques, colonisant de vastes superficies dans le marais poitevin. La colonisation par les jussies des prairies hygrophiles, constitue une sérieuse problématique sur certains communaux

Localisation Marais poitevin Classes de surfaces : (Ile de Charrouin, Photo : Alain Thomas)



HERBIERS ENRACINES IMMERGES

Potametea pectinati Klika in Klika & Novak 1941

Herbiers à Elodée, Egerie et Lagarosiphon

Potamion pectinati (W. Koch 1926) Libbert 1931

CORINE biotopes : 22.42 Végétations enracinées immergées

Eur 28 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de

l'Hydrocharition

Cahier d'habitats: 3150 – 1 Plan d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes et 3150 - 4 Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels, *pro. parte.*

EUNIS: C1.33 – Végétations immergées enracinées des plans d'eau eutrophes

Statuts : Ces trois plantes ont le statut de plantes invasives sur notre territoire. La première et la dernière étant considérées comme invasive avérées, en Pays de la Loire, alors que la seconde reste actuellement à surveiller.

Espèces indicatrices

Elodée de Nutall Grand lagarosiphon Egérie dense Elodea nuttalii Lagarosiphon major Egeria densa

Physionomie / structure

Herbiers vivaces submergés, paucispécifiiques pouvant être très dense, dominé par l'une ou l'autre de ces trois espèces.

Caractéristiques stationnelles

Herbiers des eaux stagnantes peu profondes à faiblement courantes sur substrat souvent constitué de vase plus ou moins épaisse. Végétation eutrophile, polluorésistante, pionnière des milieux perturbés de façon mécanique.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Le rattachement de ces trois espèces invasives à certaines associations végétales reste à effectuer. Les herbiers à Elodée de Nutall appartenant probablement en partie à l'alliance du *Potamion pectinati*.

Confusion

Peu de confusions possible.

Dynamique

Ces herbiers tendent à concurrencés les communautés végétales autochtones.

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Rivière vendée, Fontenay le comte

HERBIERS ENRACINES IMMERGES

Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

Herbiers des fonds de baisses à Renoncule de Drouet et Callitriche pédonculée

Ranunculo droueti – Callitrichetum brutiae Bouzillé ex Felzines ass. nov. hoc. loco CORINE biotopes : 22.432 Communautés flottantes des eaux peu profondes. EUNIS : C1.341 – Communautés flottantes des eaux peu profondes.

Statuts:

Espèces indicatrices

Callitriche pédonculé Renoncule de Drouet

Callitriche àangles obtus

Callitriche brutia

Ranunculus tricophyllus subsp.

drouetii

Callitriche obtusangula

Physionomie / structure

Herbier aquatique vivace, à floraison vernale, peu dense, submergé et à feuilles flottantes, des fonds de baisses très hygrophiles à *Eleocharis palustris* ou *Glyceria fluitans* et des mares en voie d'atterrissement, s'assèchant en été

V

Caractéristiques stationnelles

Communauté basiphile à oligo-halophile, mésotrophile à eutrophile, des eaux stagnantes des canaux, des mares et des fonds de baisses, fréquemment soumise. à une exondation estivale.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Ranunculo droueti – Callitrichetum brutiae Bouzillé 1988 ex Felzines ass. nov. hoc. loco.

Confusion

Ces herbiers se développent dans les baisses, au contact des communautés amphibies à Ache inondées et Flûteau fausse-renoncule, entre autre.

Dynamique

Communauté à développement vernal, éphémère.

Valeur biologique

Indicatrice d'une bonne inondation de la parcelle.

Menaces

Hypertrophisation des baisses liée à l'accès précoce du bétail. Turbidité de l'eau des baisses, lorsque celles-ci sont en contact avec le réseau de canaux.

Localisation Marais poitevin

Plutôt la partie desséchée et intermédiaire du Marais poitevin.





Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

Herbier à Renoncule de Baudot et Callitriche tronquée

Ranunculetum baudotii Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952

CORINE biotopes : 23.211 Groupements à Ruppia ; 22.432 ; Communautés

flottantes des eaux peu profondes. ;

Cahiers d'habitats : 1150* Lagunes ; 2190 dépressions humides intradunales **EUR 28 :** 1150* 1 Lagunes en mer à marées (façade atlantique) ; 2190.1 Mares

dunaires

EUNIS: C1.341 – Communautés flottantes des eaux peu profondes.

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire en contexte de lagunes ou de mares dunaires

Espèces indicatrices

Renoncule de Baudot Callitriche tronquée Cératophylle submergé Ranunculus peltatus subsp. baudotii Callitriche truncata subsp. occidentalis Ceratophyllum submersum

Physionomie / structure

Végétation aquatique vivace ou annuelle en cas d'assèchement estival, en partie submergée, dominée par la Renoncule de Baudot qui est fréquemment associée à la Callitriche tronquée.

Caractéristiques stationnelles

Association des eaux stagnantes douces, minéralisées à subsaumâtres, peu à moyennement profondes, basiphile, oligohalophile, eutrophile, des polders et systèmes prairiaux arrières littoraux.

Végétation bien représentée dans toute la partie occidentale du marais poitevin, dans les zones aux eaux saumâtres. Mare des parcelles, anciens bras du Lay, bassins des anciens marais salants de Champagné les marais, certains fossés atterris, dans les baisses les plus humides (hygrophile inférieur) au sein des formations à Eleocharis des marais

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Risques de confusion, avec d'autres communautés proches appartenant à l'alliance du *Ranunculion aquatilis*, comprenant aussi parfois *Ranunculus baudotii* et *Callitriche truncata occidentalis*.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Pointe d'Arçay, Landelène, Pré mizotière, Belle-Henriette, Champagné les marais.... Toutes les communes des marais desséchés et intermédiaires.

Classes de surfaces

(Photo : Belle-henriette et Pré mizotière)









HERBIERS ENRACINES IMMERGES

Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

Herbiers à Zannichelie

Parvopotamo – Zannichellietum pedicellatae Soó (1934) 1947

CORINE biotopes: 23.211 Groupements à *Ruppia*; 22.432; Communautés flottantes des eaux peu profondes.;

C

EUR 28 : 1150* 1 Lagunes en mer à marées (façade atlantique) ; 2190.1 Mares

dunaires

EUNIS: C1.341 – Communautés flottantes des eaux peu profondes.

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire en contexte de lagunes ou de mares dunaires.

Espèces indicatrices

Zannichellie pédicellée Zannichellie à feuilles obtuses Zannichellia pedicellata Zannichelia obtusifolia

Physionomie / structure

Herbiers vivaces, submergés, paucispécifiques, dominée par . Herbier associé en général à d'autres macrophytes telles que des characées, des renoncules aquatiques et autres potamots.

Caractéristiques stationnelles

Herbiers qui se rencontrent dans les zones proches du littoral. Préférentiellement dans les mares abreuvoirs.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Deux associations reconnues:

- Parvopotamo Zannichellietum pedicellatae Soó (1934) 1947
- Zanichellietum obtusifoliae Brullo & Spampinato 1990

Confusion

Dynamique

Habitat stable.

Valeur biologique

Cet habitat dénote des eaux douces à saumâtres.

Menaces

Localisation Marais poitevin

Marais desséchés subsaumatre sur substrat argileux.

(RN de St Denis du Payré, marais de Landelène, boucle de la Sèvre niortaise, RNV de Choisy, Belle-Henriette, Pointe d'arçay, Pré mizottière, marais communaux subsaumatres?? Lacs de tonnes?...)





Ruppion maritimae Braun-Blanquet ex Westhoff 1943 nom ined.

Herbier saumâtre à Ruppie spiralée

Ruppietum spiralis Iversen 1934

CORINE biotopes: 21 x 23.211 – Lagunes et groupements à *Ruppia* **Eur 28**: 1150*.1 - Lagunes en mer à marées (façade atlantique) **EUNIS**: X02 et 03 - Lagunes littorales salées ou saumâtres

Statuts : Rattachement à l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire Lagunes côtières. Ce qui est le cas sur le site de la Belle-Henriette, ainsi que pour le site de la Baie de l'Aiguillon.

Espèces indicatrices

Ruppie spiralée Ruppia cirrhosa (=spiralis)
Ruppie maritime Ruppia maritima
Althénie d'Orient Althenia orientalis (à rechercher)

Caractéristiques stationnelles

Herbier pionnier des milieux aquatiques saumâtres à salés. La salinité de l'eau peut varier, avec notamment une plus forte concentration en été. Le niveau de l'eau peut également varier, avec des périodes d'assec en été.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Ruppietum spiralis Iversen 1934.

Observation de Ruppia cirrhosa à la Belle-Henriette en 2014.

Confusion

Avec certaines communautés se développant aux contacts de ces herbiers, comprenant la Ruppie spiralée.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Lagune de la Belle-Henriette. Marais de Gatineau à Nieul sur mer. Pointe d'arçay (?), Baie de l'aiguillon(?), Marais de Landelène (?). A rechercher ailleurs. sur les communes de la Tranche sur mer et la Faute sur mer

(Photo: Belle-henriette 2014)



MILIEUX AQUATIQUES

VEGETATION AMPHIBIE

Littorelletea uniflorae ??

Br-Bl & Tuxen ex Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946

Communauté amphibie à Ache inondée et Fluteau fausse renoncule

Elodo palustris - Sparganion Br-Bl & Tuxen 1943 ex Oberdorfer 1957 ?

CORINE biotopes : 22.31 Communauté vivace amphibie eurosibérienne

Eur 28:?

EUNIS: C3.4136 Communauté à Apium inundatum

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Ache inondée Apium inundatum
Fluteau fausse renoncule Baldellia ranunculoides

Physionomie / structure

Caractéristiques stationnelles

Se situe dans les niveaux les plus bas des baisses hygrophiles, en tapis à la surface de l'eau, au sein des formations à *Eleocharis palustris*, en compagnie ou juxtaposées aux herbiers à *Ranunculus tricophyllus Drouetii* et *Callitriche brutia*.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Dynamique

Valeur biologique

Indicatrice d'une bonne inondation de la parcelle.

Menaces

Eutrophisation des baisses par un accès précoce du bétail. Turbidité de l'eau des baisses, lorsque celles-ci sont en contact avec le réseau de canaux. Modification des périodes "naturelles" d'exondation des baisses et problème de minéralisation de la matière organique.

Localisation Marais poitevin

Marais desséchés sur substrat argileux





VEGETATION AMPHIBIE

Elatino triandrae – Cyperetalia fusci de Foucault 1988

Vases exondées à Salicaire à trois bractées

Lythrion tribracteati Rivas Goday & Rivas-Martinez ex Rivas Goday 1970

CORINE biotopes : 22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux **EUNIS** : C3.51 Gazons ras euro-sibériens à espèces annuelles amphibies

Espèces indicatrices

Salicaire à trois bractées Etoile d'eau Crypside piquante Jonc des grenouilles Gnaphale des marais Lythrum tribracteaum Damasonium alisma Crypsis aculeata Juncus ranarius Gnaphalium uliginosum

Physionomie / structure

Pelouse rase plus ou moins couvrante dominée par la Salicaire à trois bractées, se développant sur les vases à faible hauteur d'eau humide à quelques centimètres.

Caractéristiques stationnelles

Pelouses annuelles oligotrophes, amphibie des substrats argilo-limoneux, à tendance saumâtre, des marais arrière littoraux atlantiques.



Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Il s'agirait de l'association du *Junco hybridi – Lythretum tribracteati* Terrisse 1996

Confusion

Les groupements des vases exondées de la partie subsaumatre des marais desséchés et intermédiaires peuvent se confondre ou se superposer.

L'habitat est sensiblement le même, mais en fonction de la minéralisation, de la sodicité du sol de la période et durée d'exondation, des végétations différentes vont s'y développer définissant des alliances végétales différentes.

! la présence de *Damasonium alisma* ne concerne pas tout à fait les mêmes milieux que là où se développent des populations couvrantes de *Lythrum tribracteatum*. Les

deux espèces ne se rencontrent pas systématiquement ensemble sur le marais Poitevin.

Dynamique

Valeur biologique

Ce type de végétation très rare à l'échelle du marais poitevin, abritant deux espèces protégées à l'échelle nationale (Salicaire à trois bractées et l'Etoile d'eau) reste très localisé.

Menaces

Eutrophisation des baisses par connection avec les fossés. Concurrence excercée par les



hélophytes. Empierrement des approches des grands abreuvoirs des marais communaux. Absence de minéralisation des fonds de baisse liée à une gestion des niveaux d'eau qui supprime l'assec estival.

Localisation Marais poitevin

Marais desséchés et intermédiaire subsaumatre sur substrat argileux. (RN de St denis du Payré - marais communaux subsaumatres de Lairoux, Curzon, Magnils- Reigners, St- Benoist -sur- mer, Le Poiré-sur-Velluire, vasières dénudées de la Pré Mizotière – A rechercher aussi sur les lacs des tonnes de chasse)



Elatino triandrae – Cyperetalia fusci de Foucault 1988

Vases exondées à Elatine macropoda

Elatino triandrae – Damasonion alismatis de Foucault 1988?

CORINE biotopes: 22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux

Eur 28 : 3170 Mares temporaires méditerranéennes

Cahier d'habitat : 3170 -4 Gazons amphibies annuels méditerranéens

(Nanocyperetalia)

EUNIS: C3.51 Gazons ras euro-sibériens à espèces annuelles amphibies

Statuts : Habitat d'intérêt prioritaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Elatine à long pédoncule Etoile d'eau Ratoncule naine Elatine macropoda Damasonium alisma Myosurus minimus

Physionomie / structure

Groupement mono- ou paucispécifique pionnier et fugace, plaqué au sol et ouvert se développant sur les vases exondées encore humides, en fin d'été. Végétation prenant une teinte rose à maturité qui disparait avec la dessiccation des vases. Le cycle complet de l'espèce est très rapide.

Caractéristiques stationnelles

Se situe dans les niveaux les plus bas des baisses ou en ceinture externe des mares à pente douce.

Développement spatial ponctuel ou sur de vastes surfaces.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Pourrait correspondre à l'association de l'*Elatinetum macropodae* Braun-Blanq. Cette communauté végétale succède aux herbiers aquatique de Renoncule de Baudot et / ou de Zannichellie. Elle se situe parfois au contact avec le groupement à Salicaire à trois bractées : *Lythro portulae – Damasonietum alismatis* (Gadeceau 1909) de Foucault 1988.

Confusion

Les groupements des vases exondées de la partie subsaumatre des marais desséchés et intermédiaires peuvent se confondre ou se superposer.

L'habitat est sensiblement le même, mais en fonction de la minéralisation, de la sodicité du sol de la période et durée d'exondation, des végétations différentes vont s'y développer définissant des alliances végétales différentes.

Dynamique

Valeur biologique

Habitat qui reste très rare à l'échelle du territoire du PNR et même de la façade atlantique. Il est composé d'une espèce à forte valeur patrimoniale l'Elatine à long pédoncule.

Menaces

Une modification des pratiques de gestion de l'eau, là où l'habitat est présent peu menacé cet habitat. Il nécessite un assec estival régulier pour se développer.

Localisation Marais poitevin:

Habitat qui reste très rare à l'échelle du marais poitevin, localisé sur les vases qui s'exondent du marais desséchés et intermédiaires sur substrat argileux (RNN de St-Denis-du-Payré, à rechercher sur les lacs des tonnes de chasse, Pré mizotière, RNV de Choisy...)

Classes de surfaces :



Elatino triandrae – Cyperetalia fusci de Foucault 1988

Vases exondées à Crypsis et Chénopode

Heleochloion schoenoidis Braun-Blanquet ex Rivas Goday 1956

CORINE biotopes: 22.343 Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles

Eur 28 : 3170 Mares temporaires méditerranéennes

Cahier d'habitat : 3170 -3 Gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles

(Helochloion)

EUNIS: C3.423 Gazons méditerranéens amphibies à Crypsis

Statuts: Habitat d'intérêt prioritaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Crypside piquante
Chénopode à feuilles grasses
Crypside faux schoin
Chénopode glauque
Pulicaire commune

Crypsis aculeata
Chenopodium chenopodioides
Crypsis schoenoides
Chenopodium glaucum
Pulicaria vulgaris

Physionomie / structure

Pelouse héliophile, dominée par des annuelles des vases exondées qui affectionnent les milieux minéralisés à oligonalins.

Caractéristiques stationnelles

Pelouse héliophile nitrophile dominée par des annuelles des vases exondées des milieux minéralisés à oligonalins.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Le CBN de Nantes rattache cette formation à *l'Heleochloion schoenoidis* suite à l'étude de la RNN de St Denis du payré. Les groupements concernés sont encore a décrirent.

Confusion

Dynamique

Valeur biologique

Habitat qui reste très rare à l'échelle du marais poitevin, localisé sur les vases exondées.

Menaces

Absence d'assec naturel, si les baisses sont connectées au réseau de fossés.

Localisation Marais poitevin

Marais desséchés subsaumatre sur substrat argileux.

RNN de St denis du Payré, marais de Landelène, boucle de la Sèvre Niortaise., A rechercher sur les marais communaux subsaumatres, les mares de tonnes, la Pré Mizottière, etc.

Classes de surfaces :

Photo (voir avec le CBN de Brest ou la RNN de St Denis du Payré)



VEGETATION AMPHIBIE

Nanocyperetalia flavescentis Klika 1935

Groupement à Myosurus minimus

Ranunculo sardoi – Myosuretum minimi Diemont et Al. 1940 G. Sissingh 1957

CORINE biotopes: 22.3233 - Communautés d'herbes naines des substrats

humides

Eur 28 : 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des

Littorelletea et/ou des Isoeto-Nanojuncetea

Cahier d'habitat : Idem

EUNIS: C3.513 - Communautés naines à Jonc des crapauds

Statuts : Habitat d'intérêt prioritaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Ratoncule naine

Renoncule sarde

Myosurus minimus

Ranunculus sardous

les développe aux contacts des communautés à *Lythrum tribracteatum*, ou à *Chenopodium chenopodioides* et *Atriplex hastata*.

Physionomie / structure - Caractéristiques stationnelles

Cette communauté végétale se développe sur des zones dénudées et basses où l'eau de pluie s'accumule à l'entrée de parcelles,. Faible recouvrement végétal. Se développe au contact des formations de pelouses à Orge maritime et les végétations prairiales des prés salés thermo atlantique.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Le rattachement à cette association serait à confirmer par des relévés phytosociologiques.

Confusion

Confusion possible avec les autres communautés amphibies abritant aussi la Ratoncule naine.

Dynamique

Valeur biologique

Groupement anecdotique, qui reste très rare et qui occupe de très petite surface.

Menaces

Localisation Marais poitevin

Marais desséchés subsaumatre sur substrat argileux. (observé sur la RNR de la Vacherie)

Classes de surfaces :



MILIEUX AQUATIQUES

VEGETATION AMPHIBIE

Bidentea tripartitae Tuxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Groupement à Chénopode et Arroche des baisses

Chenopodion rubri Felzines & Loizeau 2006

CORINE biotopes: 22.3 Communautés amphibies

EUNIS: C3. 52 – Communautés à Bidens (des rives des lacs et des étangs)

Statuts: aucun statut

Espèces indicatrices

Chénopode à feuilles grasses Chenopodium chenopodioides

Arroche hastée Atriplex hastata

Se développe aux contacts des formations à *Scirpus maritimus*, et des prairies à *Alopecurus bulbosus*, *Juncus gerardii*, etc.

Physionomie / structure

Groupement à tendance nitrophile qui se développe tardivement sur les vases exondées, lorsque les baisses s'assèchent. Faible recouvrement végétal.

Caractéristiques stationnelles

Végétation des fonds vaseux desséchés des marais littoraux salés à saumâtres. Fond de baisses exondées, eutrophes.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité :

Cette communauté végétale semble correspondre aux fond des baisses du marais desséché à l'association du *Chenopodio – Atriplicetum salinae* Slavnic (1939) 1948 (cf rapport sur la RNN de St Denis-du-Payré)

D'autres associations sont peut-être encore à décrires.

Confusion

Dynamique

Cet habitat se développe en mosaïque avec les autres formations des vases exondées

Valeur biologique

Habitat commun dans les fonds de baisse du marais subhalophile, sur les vases qui s'exondent.

Menaces

Localisation Marais poitevin

Baisses hygrophiles des marais desséchés subsaumatre sur substrat argileux. Bords d'abreuvoirs.

Classe de surface

MILIEUX AQUATIQUES

VEGETATION AMPHIBIE

Bidentetea tripartitae Tuxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Groupements annuels des vases des fleuves

Bidention tripartitae W. Koch 1926 Nordhagen 1940 Chenopodion rubri Felzines & Loiseau 2006

CORINE biotopes : 22.52 Groupements euro-sibériens annuels des vases

fluviatiles

Eur 28 : 3270 Rivières avec berges vaseuses du *Chenopodion* et du *Bidention* **Cahier d'habitats** : 3270 -1 *Bidention* des rivières et *Chenopodion rubri (hors Loire)*

EUNIS: C3.53 Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles

Statuts : Habitat figurant à l'annexe 1 de la directive Habitat, uniquement pour les groupements situés sur les berges des rivières.

Espèces indicatrices

Renoncule scélérate Biden tripartite Bident penché Renouée poivre d'eau Renouée à large feuille Scirpe maritime Ranunculus sceleratus Bidens tripartita Bidens cernua Polygonum hydropiper Polygonum lapathifolium Scirpus maritimus

Physionomie / structure

Il s'agit d'une végétation d'annuelles, clairsemées.

Caractéristiques stationnelles

Végétation pionnière des vases organotrophes enrichies en azote. Ces communautés se développent dans les zones d'atterrissement des cours d'eau sur des substrats limoneux à argileux, parfois enrichis en sables.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Plusieurs associations présentes restent à décrires. On observe sur les berges sablo-limoneuses soumises à l'influence saumâtres des rives de la Sèvre et du Lay : un groupement à Bident et à Renoncule scélérate qui pourrait bien correspondre à l'association du *Bidenti - Ranunculetum scelerati* Miljan ex Tuxen 1978.

Confusion

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Ces formations se développent le long des berges du Lay de l'Aiguillon au barrage de Moricq, ainsi que sur les berges de la vieille Sèvre, et peut-être de la Vendée....

Classes de surfaces



MILIEUX AQUATIQUES

VEGETATION AMPHIBIE

Bidentetea tripartitae Tuxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Groupements des berges sablo-argileuses acide exondées

Bidention tripartitae W. Koch 1926 Nordhagen 1940

CORINE biotopes: 22.33 Groupements à Bidens tripartita

Eur 28 : 3270 Rivières avec berges vaseuses du *Chenopodion* et du *Bidention* **Cahier d'habitats** : 3270 -1 *Bidention* des rivières et *Chenopodion rubri* (hors Loire)

EUNIS: C3.52 Communauté à *Bidens*

Statuts: Habitat figurant à l'annexe 1 de la directive Habitat, uniquement pour les groupements situés sur les berges des rivières. Non valable pour ceux des bords d'étang ou bords de mares.

Espèces indicatrices

Bidens tripartita
Bidens cernua
Pulicaria vulgaris
Polygonum hydropiper
Polygonum minus
Rorippa palustris

Physionomie / structure

Il s'agit d'une végétation d'annuelles, développée sur un couvert clairsemé.

Caractéristiques stationnelles

Végétation pionnière des vases organotrophes enrichies en azote. Communautés qui occupent les bordures de mares, des étangs, zones d'atterrissement des cours d'eau et fossés. Sur sol limoneux à argileux, parfois enrichis en sables.

Ces formations se développent notamment sur les berges du lac du Graon lorsqu'elles s'assèchent, en période estivale.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

L'association du *Polygonetum minoris – hydropiperis* Philippi 1984 a été identifié sur les berges du lac du Graon :

Confusion

Dynamique

Valeur biologique

Présence d'espèces protégées comme la Pulicaire commune (Bord du lac du Graon) et d'espèces de liste rouge régionale comme le Rorippe des marais.

Menaces

Localisation Marais poitevin

Berges des rivières et cours d'eau. Bords du lac du Graon.

Classes de surfaces





MILIEUX PALUSTRES

PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Végétation des bords d'étangs, lacs, rivières et marais sur sol mésotrophe à eutrophe, parfois tourbeux.

1 – Communautés subhalophiles

- *Scirpion compacti* A.E. Dahl & Hadač 1941 corr. Rivas-Martínez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980
 - ► Roselière basse à Scirpe maritime

Scirpetum compacti van Langendonck 1931 corr. Bueno & F. Prieto in Bueno 1997

▶ Roselières oligohalines à Phragmites
Astero tripolii - Phragmitetum australis (Jeschke 1968) Succow 1974

2 - Communautés en milieux doux

- II Phragmitetalia australis Koch 1926 p.p.
- *Phragmition communis* Koch 1926
 - ► Roselière à Phragmites

Solano dulcamarae – Phragmitetum australis (Krausch 1965) Succow 1974

► Roselière à Baldingères

Irido pseudacori - Phalaridetum arundinaceae Julves 1994 nom. ined.

▶ Roselière à massette

Typhetum latifolia Nowinski 1930

Typhetum angustifoliae (Allorge 1922) Pignatti 1953?

► Roselière à Jonc des chaisiers

Scirpetum lacustris (Allorge 1922) Chouard 1924

► Roselière basse à Grande glycérie

Glycerietum maximae Nowinski 1930 corr.Sumberova, Chytry & Danihelka in Chytry 2011

- **Openity** Phalaridion arundincaea Kopecky 1961
 - ► Roselière à Baldingères (déjà cité)

Rorippo- phalaridetum arundinaceae Kopecky 1961

2 Oenanthion aquaticae Hejny ex Neuhausl 1959

► Roselières à Hélophytes basses

Butometum umbellati Philippi 1973

Alismatetum lanceolati Zahleimer ex Sumberova in Chytry 2011

Oenantho aquaticae - Rorippetum amphibiae (Soo 1927) Lohmeyer

1953

Eleocharito palustris – Hippuridetum vulgaris Passarge 1964

► Roselières basses à Eleocharis des marais

Eleocharitetum palustris Savic 1926

- II Magnocaricetalia elatae Pignatti 1954
- *ℚ Magnocaricion elatae* Koch 1926
 - Cariçaie à à Marisque

Cladietum marisci Allorge 1922

► Cariçaie à des berges à Laiche élevée

Caricetum elatae Koch 1926

- - ► Caricaie à Laiche des rives

Caricetum ripariae Mathé & Kokacs 1959

► Caricaie à Laiche des marais

Caricetum acutiformis Eggler 1933

► Cariçaie à Souchet odorant

Carici otrubae – Cyperetum longi Tuxen & Oberdorfer 1958

GLYCERIO FLUITANTIS - NASTURTIETEA OFFICINALIS (Zohari 1973) Géhu & Géhu-Franck 1987

- II Nasturtio officinalis Glyceretalia fluitantis Pignatti 1953
 - - Communauté amphibie à Glycérie flottante Glycerietum fluitantis Nowinski 1930
 - Apion nodiflorii Segal in Westhoff & Den Held 1969
 - ► Cressonières diverses à Cresson et Ache nodiflore

Helosciadietum nodiflori Maire 1924 Nasturtietum officinalis (Seibert 1962) Oberdorfer et al. 1967 Beruletum erectae Roll 1938 nom. Mutat.

▶ Cressonières à Oenanthe safranée

Oenanthetum crocatae Braun-Blanquet, Berset & Pinto 1950

3 - Mégaphorbiaies

FILIPENDULO ULMARIAE – CONVOLVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

- II Loto pedunculati Filipenduletalia ulmariae Passarge (1975) 1978
 - *Thalictro flavi − filipendulion ulmariae* de Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thevenin 2006
- ► Mégaphorbiaie à Reine des prés et Pigamon jaune

 Thalictro flavi Althaeetum officinalis (Molinier & Tallon 1950)

 de Foucault in Royer et al. 2006
 - ຄ Convolvulion sepium Tuxen in Oberdorfer 1957
 - ► Mégaphorbiaie eutrophe à Liseron des haies
 Urtico dioicae Convolvuletum sepium Gors & Muller 1969
 Cuscuto europeae Convolvuletum sepium Tuxen ex Lohemeyer 1953 :
 Urtica dioicae Phalaridetum arundinacea Schmidt 1981,

ROSELIERES BASSES OLIGO-HALINE

Scirpion compacti

A.E. Dahl & HADAE 1941 corr. Rivas-Martinez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980

Roselière basse à Scirpe maritime

Scirpetum compactii Van Langendonck 1931 corr. Bueno&Fern.Pietro in Bueno 1997

CORINE biotopes: 53.17 Végétation à Scirpes halophiles (*Scirpion maritimi*)

Eur 28 : Néant

EUNIS: C3.27 Formations halophiles à *Scirpus, Bolboschoenus et Schoenoplectus*

Statuts : Néant

Arroche hastée

Espèces indicatrices

Scirpe maritime compactus
Renoncule scélérate
Renoncule à feuille d'ophioglosse

Ranunculus sceleratus Ranunculus ophioglossifolius Atriplex prostrata

Bolboschoenus maritimus var.

Physionomie / structure

Formation basse, d'un vert foncé, assez dense. Sur sol s'assèchent rapidement.

Caractéristiques stationnelles

Roselière subhalophile, particulièrement bien développée en ceinture en haut des schorres, en berges d'estuaires. Végétation qui colonise les fossés de drainage des cultures des marais desséchés, et les rives de certains canaux et fossés.

Végétation qui occupent également les anciennes salines abandonnées de Champagné-les marais.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Dynamique

Habitat pionnier, qui garde une bonne dynamique sur le marais poitevin, dans ses structures linéaires.

Valeur biologique

Formation qui peut être mélangée à d'autres espèces de roselières basses ou de végétation hygrophile des prairies subsaumâtre.

Les scirpaies larges et en eau, peuvent être des habitats d'espèce pour des odonates intéressantes comme le Lest à grands stigmates.

Menaces

Photos

Localisation Marais poitevin Marais subsaumatre, milieux littoraux vaseux, Marais mouillé intermédiaire sur sol subsaumatre à eusaumatre.

Classes de surfaces :



MILIEUX PALUSTRES

ROSELIERES OLIGO-HALINE

Scirpion compacti

A.E. Dahl & HADAE 1941 corr. Rivas-Martinez, J.C. Costa, Castroviejo & Valdés 1980

Roselière Oligohaline à Phragmites

Astero tripolii - Phragmitetum australis (Jeschke 1968) Succow 1974

CORINE biotopes: 53.11 Eur 28: Néant EUNIS: C3.21

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Roseau commun Phragmites australis
Aster maritime Aster tripolium

Scirpe maritime Bolboschoenus maritimus var.

compactus

Renoncule scélérate Ranunculus sceleratus
Oenanthe de foucaudi Oenanthe foucaudii

Physionomie / structure

Formation hautes des berges des fleuves soumis à marée. Légère influence salée. Dominance du Roseau.

Caractéristiques stationnelles

Roselière subhalophile, particulièrement bien développée en ceinture le long des berges des fleuves côtiers soumis à marée de la Vieille Sèvre niortaise. Habitat qui existe également sur le Lay entre le barrage des portes du Braud et le barrage de Moricq, mais sans la présence de l'Oenanthe de Foucaud.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Astero tripolii - Phragmitetum australis (Jeschke 1968) Succow 1974

Confusion

Dynamique

Habitat stable variant en fonction de l'érosion et de la pression de pâturage des berges.

Valeur biologique

La présence de l'Oenanthe de Foucaud (Liste rouge nationale) dans le groupement apporte une forte valeur patrimoniale à l'habitat.

Menaces

Enrochement des berges. Paturage jusqu'aux berges.

Photos

Localisation Marais poitevin

Partie amont des estuaires du Lay et de la Sèvre. Fleuves soumis à marée.

Classes de surfaces :







ROSELIERES HAUTES

Phragmition communis Koch 1926

Roselière à Phragmites

Solano dulcamarae – Phragmitetum australis (Krausch 1965) Succow 1974

CORINE biotopes: 53.11 Phragmitaies (*Scirpo-Phragmitetum*)

Eur 28 : Néant

EUNIS: C 3.21 Phragmitaies à *Phragmites australis*

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Roseau commun Douce amère Liseron des haies Scrophulaire aquatique Phragmites australis Solanum dulcamara Calistegia sepium Scrophularia aquatica

Physionomie / structure

Habitat homogène, dense, haut (jusqu'à 3 m), pauvre en espèces végétales.

On observe deux types de structures pour les roselières du Marais Poitevin :

- La majorité des roselières se développent en frange le long des canaux, fossés et rives des fleuves côtiers. Souvent de manière discontinue.
- Des roselières en plein, sur d'ancien bras de court d'eau, notamment dans la partie desséchée du marais (ancien bras du Lay), des fonds d'étang, et des parcelles totographiquement plus basses que les prairies adjacentes (Le Bourdet, Saint-Georges-de-Rex).

Caractéristiques stationnelles

Les roselières se développent sur un sol hydromorphe inondé, entre 0,2 et 0,8 m de profondeur, avec une période d'exondation de quelques mois maximum. Sur sol préférentiellement vaseux, dans des eaux méso-eutrophes non ou légèrement acide. Plutôt en milieux doux, bien que tolérant des conditions en milieu halophile, lorsque la nappe phréatique est affleurante.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Dynamique

Habitat sensible à la gestion des niveaux d'eau. Régression lors d'assèchement précoce.

Valeur biologique

Milieux à faible diversité botanique mais à fort potentiel biologique. Habitat d'espèces pour de nombreux passereaux paludicoles, ardéidés... Rôle d'épuration des eaux.

Menaces

Assèchement des roselières existantes. Mise en culture ou pâture des fonds de vallée. Curage des fossés et canaux. Accès du bétail aux berges.

Recalibrage et enrochement des berges des fleuves côtiers.

Accès pêche le long des cours d'eau.

Estuaire vieille sèvre

Localisation Marais poitevin

carte de localisation des roselières en plein.

Toutes les communes du PNR

Classes de surfaces :

Entre 0 et 100 ha





ROSELIERES HAUTES

Phalaridion arundinaceae Kopecky 1961
Caricion gracilis Neuhausl 1959
Phragmition communis Koch 1926

Roselière à Baldingères

Rorippo – Phalaridetum arundinaceae Kopecky 1961 Phalaridetum arundinaceae (Koch 1926) Libbert 1931 Irido pseudacori – Phalaridetum arundinaceae Julves 1994 nom. ined.

CORINE biotopes : 53.16 Végétation à Phalaris arundinacea (Phalaridetum

arundinacea)
Eur 28 : Néant

EUNIS: C3.26 Formations à Phalaris arundinacea

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Baldingère = Fétuque faux roseau Rorippe amphibie Véronique aquatique Iris faux-acore Rubanier dressé Phalarus arundinacea Rorippa amphibia Veronica anagallis aquatica Iris pseudacorus Sparganium erectum

Physionomie / structure

Habitat homogène, dense, haut (jusqu'à 3 m), pauvre en espèces végétales.

Caractéristiques stationnelles

Les roselières à Phalaris se développent en marais doux et / ou tourbeux. Elles occupent les fonds de vallée non cultivées en zone tourbeuse (vallée du Curée, Saint Georges de Rex, vallée de la Vendée...)

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Groupement assez homogène, qui apparait pourtant dans trois alliances différentes. Il semblerait que ces trois associations soient présentent sur le marais. La différence est fait sur la composition floristique, en fonction de la présence ou non d'espèces avec le Phalaris.

- -Caricion gracilis Neuhausl 1959 : Phalaridetum arundinaceae (Koch 1926) Libbert 1931. Association ou le Phalaris est quasi la seule espèce. Habitat très hygrophile et végétation haute > à 2 mètres.
- -Phalaridion arundinaceae Kopecky 1961 : Rorippo Phalaridetum arundinaceae Kopecky 1961
- -Phragmition communis Koch 1926 : Irido pseudacori Phalaridetum arundinaceae Julves 1994 nom. ined. Phalaridaie où l'Iris pseudacore est présente dans le groupement. Phalaridaie plus ouverte.

Confusion

Dynamique

Habitat sensible à la gestion des niveaux d'eau. Régression lors d'assèchement précoce.

Valeur biologique

Milieux à faible diversité botanique mais à fort potentiel biologique. Habitat d'espèces pour de nombreux passereaux paludicoles, ardéidés... Rôle d'épuration des eaux.

Menaces

Assèchement des roselières existantes. Mise en culture ou pâture des fonds de vallée. Curage des fossés et canaux. Accès du bétail aux berges.

Recalibrage et enrochement des berges des fleuves côtiers.

Accès pêche le long des cours d'eau.

Localisation Marais poitevin carte de localisation des phalaridaies.

Marais mouillé. Cuvette de Nuaillé, Vallée du Curée, Vallée de la Vendée...

Classes de surfaces :

Entre 0 et 100 ha







ROSELIERES HAUTES

Phragmition communis Koch 1926

Roselière à Massettes

Typhetum latifolia Nowinski 1930

CORINE biotopes: 53.13 Typhaies

Eur 28 : Néant EUNIS : C3.23 Typhaies

Statuts : Néant

Espèces indicatrices

Massette à larges feuilles Massette à feuilles étroites Typha latifolia Typha angustifolia

Physionomie / structure

Habitat homogène, le plus souvent pauvre en espèces. Forme souvent un habitat linéaire dans des fossés. La typhaie à *Typha angustifolia* est certainement plus présente que celle à *Typha latifolia*.

Caractéristiques stationnelles

Principalement dans les fossés atterris, mais en eau en permanence ou presque.

Déclinaisons variabilité Confusion Dynamique

phytosociologiques et

Habitat sensible à la gestion des niveaux d'eau. Régression lors d'assèchement précoce.

Valeur biologique

Milieux à faible diversité botanique mais à fort potentiel biologique. Habitat d'espèces pour

de nombreux passereaux paludicoles, des arthropodes, des ardéidés...

Rôle d'épuration des eaux.



Assèchement des roselières existantes. Mise en culture ou pâture des fonds de vallée. Curage des fossés et canaux. Accès du bétail aux berges.

Recalibrage et enrochement des berges des fleuves côtiers.

Accès pêche le long des cours d'eau.

Localisation Marais poitevin Toutes les communes du PNR Classes de surfaces





Roselière à Jonc des chaisiers (Scirpe lacustre)

Scirpetum lacustris (Allorge 1922) Chouard 1924

CORINE biotopes: 53.12 Scirpaies lacustres (*Schoenoplectetum lacustris*)

Eur 28 : Néant

EUNIS: C3.22 Scirpaie à Scirpus lacustris

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Jonc des chaisiers = Scirpe lacustre
Butome en ombelle
Iris faux-acore
Eleocharis des marais

Schoenoplectus lacustris Butomus umbellatus Iris pseudacorus Eleocharis palustris

Physionomie / structure

Formation haute d'environ 2 m, de couleur vert foncé, assez dense.

Caractéristiques stationnelles

Principalement dans les fossés atterris, mais en eau en permanence ou presque. Cet habitat se retrouve sur des portions linéaires et de manière souvent ponctuelle ou discontinue sur les fossés. On observe cet habitat plutôt en marais desséché qu'en marais mouillé. Parfois en mélange avec des typhaies (mêmes exigences pour les durées d'inondation) ou des formations de roselière basse à Butome et Iris faux-acore.

Ne supporte pas un assèchement trop prononcé, ni trop prolongé.

Se trouve surtout dans les fossés de parcelles de cultures ou de fauche.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Pas de confucion possible

Physionomie / structure

Formation haute d'environ 2 m, de couleur vert foncé, assez dense.

Dynamique

Valeur biologique

Habitat rare à l'échelle du Marais Poitevin.

Rôle d'épuration des eaux.

Menaces

Très sensible au curage des canaux et fossés où les conditions de milieux ne lui sont plus favorables une fois curé.

Accès du bétail aux berges. Ragondins

Localisation Marais poitevin

Toutes les communes du PNR ? Aussi bien en desséché, intermédiaire qu'en marais mouillé.

Classes de surfaces :

Très faible linéaire de fossés et canaux concernés et en général sur de petits tronçons.



ROSELIERES BASSES

Phragmition communis Koch 1926

Roselière basse à Grande glycérie

Glycerietum maximae Nowinski 1930 corr.Sumberova, Chytry & Danihelka in Chytry 2011

CORINE biotopes: 53.15 Végétation à *Glyceria maxima* (*Glycerietum maximae*)

Eur 28 : Néant EUNIS : C3.251 Glycériaie

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Grande glycérie Glyceria maxima

Physionomie / structure

Formation haute se rencontrant dans les fossés du marais mouillé doux, parfois en parcelle abandonné ou sous exploitée.

Caractéristiques stationnelles

Supporte des variations importantes de niveau d'eau, ainsi que des eaux eutrophes.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité Confusion

Dans quelle mesure on a à faire à ce groupement et dans quelle mesure on est dans des formations plus diversifiées de roselière basse...??

Dynamique

Habitat qui se développe sur les berges ou bien dans les fossés atterris ou fossés borgnes. Peut également former des massifs dans les parcelles inondables non pâturées.

Souvent en mélange avec des espèces appartenant à d'autre type de roselière.

Valeur biologique

Formation qui peut être mélangée à d'autres espèces de roselières basses, comme le Butome, la Véronique aquatique...

Menaces

Sensible au pâturage, l'accès du bétail aux fossés l'empêche de se développer. Sensible au curage des canaux et fossés.

Photos

Localisation Marais poitevin

Toutes les communes du PNR

Classes de surfaces

Plutôt en marais mouillé. Reste rare

Phragmito australis - Magnocaricetea elatae Klika in Klika & V. Novak 1941

Roselière à hélophytes basses

Oenanthion aquaticae Hejny ex Neuhausl 1959

CORINE biotopes: 53.14 Roselières basses

Eur 28 : Néant

EUNIS: C3.24 Communautés non graminoïdes de taille moyenne bordant l'eau

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Butome en ombelle
Rubanier rameux
Oenanthe aquatique
Iris faux-acore
Rorippe amphibie
Plantain d'eau à feuilles lancéolées
Plantain d'eau commun
Glycérie flottante
Eleocharis des marais
Jonc articulé

Butomus umbellatus
Sparganium erectum
Oenanthe aquatica
Iris pseudacorus
Rorippa amphibia
Alisma lanceolatum
Alisma plantago aquatica
Glyceria fluitans
Eleocharis palustris
Juncus articulatus

Physionomie / structure

Formations ouvertes composées d'un mélange d'hélohytes basses telle que le Butome en ombelle, le Rubanier, l'Iris faux-acore, le Plantain aquatique, le Plantain lancéolé...

Les différentes espèces d'hélophytes basses sont souvent mélangées ou bien définissent des habitats homogènes sur des portions réduites de fossés. Les différentes communautés sont regroupées sous la même dénomination. Pour les secteurs très homogènes dominés par une seule hélophyte, se reporter aux associations décrites ciaprès.



Caractéristiques stationnelles

Eaux riches en bases et minéraux, stagnantes ou à écoulement lent, à fort battement. Souvent en linéaire depuis la berge jusqu'au milieu du fossé en fonction de

l'atterrissement de celui-ci.

Ces formations se rencontrent également autour des abreuvoirs (prairie soustraite au pâturage) et dans les parties hygrophiles longuement inondables, en eau jusque fin juin, des prairies humides subsaumatres.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Communauté dominées par le Butome : Butometum umbellati Philippi 1973 communauté à Jonc fleuri, principalement dans les fossés atterris, mais aussi les fonds de baisses hygrophiles.
- Communauté à Rubanier rameux, fonds de baisses très hygrophiles (RNV de la Vacherie...):
- Communautés à Plantain d'eau... : Alismatetum lanceolati Zahleimer ex Sumberova in Chytry 2011. Souvent associé aux formations à Eleocharis ou rubanier... (est-ce un habitat présent en tant que tel?)
- Communauté à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie : Oenantho aquaticae
 Rorippetum amphibiae (Soo 1927) Lohmeyer 1953 dans les mares ou les fossés atterris. L'oenanthe aquatique reste rare.
- Communauté à Iris faux-acore : forme une assocation phytosociologique rattachée au phragmition et non à l'Oenanthion. Faut-il en faire une fiche à part, vu que c'est une autre alliance ? Et quid de l'asso à Iris et phalaris ?







Groupement à Pesse d'eau et Eleocharis des marais : *Eleocharito palustris* – *Hippuridetum vulgaris* Passarge 1964. Se localise dans quelques rares dépressions humides longuement inondées de prairies subsaumatres. Habitat très ponctuel et très localisé sur le Marais Poitevin, moins de 5 stations.

Confusion

Dynamique

Habitat qui se développe sur les berges ou bien dans les fossés atterris ou fossés borgnes. Peut également former des massifs dans les parcelles inondables non pâturées.

Souvent en mélange avec des espèces appartenant à d'autre type de roselière.

Valeur biologique

Habitat d'espèces pour les amphibiens, milieux favorables aux odonates. La rare formation à Pesse d'eau contient une espèce protégée en Pays de la Loire.

Menaces

Menacé par le curage des canaux et fossés (notamment par les programmes systèmatiques de curage des fossés).

Menacé aussi par la connection des baisses aux fossés.

Sensible au pâturage, l'accès du bétail aux fossés l'empêche de se développer.

Gestion de l'eau ? Impact écrevisse et ragondin ?

Localisation Marais poitevin

Toutes les communes du PNR

Classes de surfaces



Roselière basse à Eleocharis des marais

Eleocharitetum palustris Savic 1926

CORINE biotopes: 53.14 A Végétation à *Eleocharis palustris*

Eur 28: Néant

EUNIS: C3.24 A Tapis de Scirpe des marais

Oenanthion aquaticae Hejny ex Neuhausl 1959

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Eleocharis des marais

Plantain d'eau

Rorippe amphibie

Eleocharis palustris

Alisma lanceolatum

Rorippa amphibia

Physionomie / structure

Groupement en brosse vert foncé, monospécfique avec une plus ou moins grande densité. Dans les trouées une végétation aquatique d'algue dans les secteurs eutrophes ou de formations à renoncules aquatiques et callitriche. Une fois asséchés les vases dénudées peuvent être occupés par des groupements des vases exondées.

Caractéristiques stationnelles

Bords de fossés à berges en pentes douces, fonds de fossés atterris. Baisses longuement en eau et eutrophes. Secteurs secs en fin d'été.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité Confusion

Lorsque les formations à Eleocharis sont enrichies d'espèces prairiales, le groupement s'apparente alors aux prairies hygrophiles inférieures à Eleocharis des marais et Oenanthe fistuleuse des Agrostietea. Cf fiche prairiales.

Dvnamique

L'absence de gestion de ces roselières basses évoluraient vers de la Phalaridaie ou Phragmitaie.

Valeur biologique

Menaces

Le pâturage trop intensif entraine sa régression en même temps que l'eutrophisation du groupement.

Localisation Marais poitevin Marais desséché principalement.

Classes de surfaces



Alopecurus geniculatus

Agrostis stoloniferae

Sparganium erectum

Communauté amphibie à Glycérie flottante

Glycerietum fluitantis Nowinski 1930

CORINE biotopes: 53.143 Communauté à Rubanier rameux?

53.4

Eur 28 : Néant

EUNIS: C3.243 Communauté à Rubanier dressé?

C3.1

Glycerio fluitantis – Sparganion neglecti Braun-Blanquet & Sissignh in Boer 1942

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Glycérie flottante Glyceria fluitans

Autres glycérie (notata et déclinata)

Vulpin genouillé Agrostis stolonifère Rubanier rameux

Renoncule à feuilles d'ophioglosse Ranunculus ophioglossifolius

Physionomie / structure

Groupement à haute herbe (en fin de saison) dominé par la Glyécrie flottante. En situation prairiale, la Glycérie flottante est plus ou moins accompagnée d'espèces prairiales telles que la Renoncule à feuilles d'ophioglosse ou le Vulpin genouillé.

Caractéristiques stationnelles

Bords des mares et de certains fossés. Fossés atterris, hygrophiles mais séchant, au sein des parcelles en prairies humides subsaumatres, anciennes dépressions de drainage naturel ou artificiel des parcelles.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Glycerietum fluitantis Nowinski 1930 Les codes corines et Eunis se réfèrent aux communautés à Rubanier. Est-ce que cela correspond au Glycerietum??

- Lorsque le groupement est enrichi en Eleocharis palustris il pourrait s'agir de l'association du *Glycerio declinatae* – *Eleocharitetum palustris*...

Confusion

Lorsque les formations à Glycérie sont localisées au sein de prairies subsaumatres et enrichies d'espèces prairiales, le groupement s'apparente alors aux prairies hygrophiles à Oenanthe fistuleuse du ranunculo oenanthetum ou de l'Eleocharo Oenathetum... La distinction peut rester délicate. Les formations prairiales à Glyécérie flottante mériterait une étude plus approfondie pour préciser leur rattachement à un groupement existant ou bien leur originalité.

Cette fiche pourrait figurer au sein des fiches prairies humides.

Dynamique

Valeur biologique
Menaces
Le pâturage entraine sa régression.
Localisation Marais poitevin
Marais desséché et intermédiaire principalement.

Classes de surfaces :



CRESSONNIERES

Glycerio fluitantis – Nasturtietea officinalis (Zohari 1973) Géhu & Géhu-Franck 1987

Cressonnières diverses à Cresson et Ache nodiflore

Apion nodiflori Segal in Weshoff & Den Held 1969

CORINE biotopes: 53.4 Bordures à Calamagrostis des eaux courantes

Eur 28 : Néant

EUNIS: C3.11 Formations à petites hélophytes des bords des eaux à débit rapide

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Ache faux cresson
Cresson officinale
Grande berle
Myosotis des marais
Menthe aquatique
Gaillet des marais
Véronique aquatique

Apium nodiflorum
Nasturtium officinale
Berula erecta
Myosotis scorpioides
Mentha aquatica
Galium palustre
Veronica angallis aquatica

Physionomie / structure

Les différentes espèces des cressonnières sont souvent en mélange, c'est pourquoi nous ne distinguons pas un habitat par cressonnière

Caractéristiques stationnelles

Formations basses amphibies émergeant au-dessus de la surface de l'eau. Se développent dans des eaux peu profondes. Berges à pentes douces des rivières, canaux, fossés, ruisselets, sources. Nécessite une eau plus courante que dans les fossés de marais desséchés et moins turbide.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Cressonnière à Ache faux cresson : *Helosciadietum nodiflori* Maire 1924 Association amphibie des eaux à faible courant, mésoeutrophes, bien oxygénées. Association à affinités méditerranéo atlantiques.
- Cressonnière à Cresson : *Nasturtietum officinalis* (Seibert 1962) Oberdorfer et al. 1967. Association amphibie des petits ruisseaux, fossés, ruisselets et sources. Eaux méso à eutrophes, faiblement courantes. Privilégie les substrats riches en calcaire.
- Cressonnières à Grande Berle : *Beruletum erectae* Roll 1938 nom. Mutat. Communauté des eaux riches en bases, peu profondes, des mares, berges douces des bras morts et de cours d'eau. Sol tourbeux, humide en permanence. Marais mouillé boisé, cuvette de Nuaillé.

Confusion

Pas de confusions possible dès lors qu'on est en présence de fortes densités de ces petites ombellifères aquatiques (Ache faux-cresson, Cresson, Grande berle) en eau courante.

Dynamique

Habitat à faible dynamique ; communautés se déplaçant plus ou moins au gré des mouvements du substrat des eaux courantes.

Valeur biologique

Fort intérêt pour l'entomofaune des eaux courantes.

Menaces

Perturbation des ruisselets d'eaux courantes (curage, bétail). Curage des fossés.

Localisation Marais poitevin

Marais mouillé, berges à pente douces des rivières et canaux, ruisselets, sources. **Classes de surfaces**



Cressonnières à Oenanthe safranée

Oenanthetum crocatae Braun-Blanquet, Berset & Pinto 1950

CORINE biotopes: 53.14 Roselières basses

Eur 28 : Néant **EUNIS** : C3.24

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Oenanthe safranée
Ache faux cresson
Cresson officinale
Grande berle

Oenanthe crocatae Apium nodiflorum Nasturtium officinale Berula erecta

Physionomie / structure

Formations haute de type mégaphorbiaie, où l'Oenanthe safranée domine le groupement.

Caractéristiques stationnelles

Sur sol plutôt acide et frais à humide.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Associée au Phragmite, notamment le long des berges enrochées du Lay, on peut se poser la question du rattachement à *l'Apion nodiflori* ou au *Phragmition* ??

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin

Berge enrochées du Lay, fossé et pied de haie humide de la partie du territoire en Vendée armoricaine.

Classes de surfaces

Photo berge du Lay



MAGNOCARICAIES

Caricion gracilis Neuhausl 1959

Cariçaie à Laiche des rives

Caricetum ripariae Mathé & Kokacs 1959

CORINE biotopes: 53.213 Cariçaie à Carex riparia

Eur 28 : Néant

EUNIS: D5.213 Cariçaie à Laiche des rives

Statuts : Néant

Espèces indicatrices

Laiche des rives

Iris faux acore

Gaillet des marais

Laiche cuivrée

Carex riparia

Iris pseudacorus

Galium palustre

Carex otrubae

Physionomie / structure

Cariçaie dense, continue et d'aspect homogène (laiche rhizomateuses), plus ou moins colonisée par des espèces de mégaphorbiaie.

Caractéristiques stationnelles

Le plus souvent en ceinture de bords de canaux. En marais desséché intermédiaire ou en marais mouillé. Milieux plutôt ouverts, mais tolère aussi un faible éclairement. Présente un caractère hygrophile marqué et occupe aussi les zones déprimées des fonds de parcelles prairiales sous exploitées en marais mouillé.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Caricetum ripariae Mathé & Kokacs 1959

Confusion

Formation qui peut être mélangée à d'autres espèces de magnocariçae comme la Laiche pendante.

Physionomie très semblable à la Cariçaie à Laiche des marais.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Pâturage sur les berges des conches.

Localisation Marais poitevin

Marais mouillé et rives des fleuves





MILIEUX PALUSTRES

MAGNOCARICAIES

Caricion gracilis Neuhausl 1959

Cariçaie à Laiche des marais

Caricetum acutiformis Eggler 1933

CORINE biotopes : 53.2122 Cariçaie à Laîche des marais

Eur 28 : Néant

EUNIS: D5.2122 Cariçaie à Laiche des marais

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Laiche des marais Iris faux acore Grande Consoude Carex acutiformis Iris pseudacorus Symphytum officinale

Physionomie / structure

Cariçaie dense, continue et d'aspect homogène (laiche rhizomateuses), plus ou moins colonisée par des espèces de mégaphorbiaie.

Caractéristiques stationnelles

Le plus souvent en ceinture de bords de canaux. En marais desséché intermédiaire ou en marais mouillé. Milieux plutôt ouverts.

Se rencontre également en fond de prairies hygrophiles inondées du marais mouillé.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Confusion

Formation qui peut être mélangée à d'autres espèces de magnocariçae comme la Laiche faux souchet...

Physionomie très semblable à la Cariçaie à Laiche des rives, mais forme des étendues spatiales alors que la laiche des rives forme des communautés plutôt linéaires le long des conches.

Des communautés intermédiaires avec des mégaphorbiaies sont fréquemment observées dans le marais mouillé.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Pâturage

Localisation Marais poitevin

Marais mouillé, Saint Georges de Rex. Sous bois de la Réserve de Nalliers





MAGNOCARICAIES

Caricion gracilis Neuhausl 1959

Cariçaies à Souchet odorant

Carici otrubae – Cyperetum longi Tuxen & Oberdorfer 1958

CORINE biotopes: 53.21 Peuplement de grandes Laiches

Eur 28 : Néant

EUNIS: D5.21 Communautés de grands Carex (Magnocariçaie)

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Souchet odorant Scutellaire casquée Salicaire commune Epiaire des marais Liseron des haies Laiche cuivrée Cyperus longus Scultellaria galericulata Lythrum salicaria Stachys palustris Calistegia sepium Carex cuprina

Physionomie / structure

Formation à hautes herbes dominées par des cypéracées. Aspect de roselière basse.

Caractéristiques stationnelles

En fond de prairies très hydromorphe en marais mouillé. Fond de vallées tourbeux, sol argilo-humifère. En bord de culture. Zones non pâturées. Marge de boisements humides. Marge de roselières à Phalaris.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Carici otrubae – Cyperetum longi Tuxen & Oberdorfer 1958

Confusion

En mélange avec des roselières à Phragmites ou à Baldingère. Egalement en mélange avec des espèces tourbeuses de la mégaphorbiaie eutrophe.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Paturage et gestion agricole (culture des fonds de vallée, fauche). **Localisation Marais poitevin** Marais mouillé, Prin deyrançon, St georges de Rex, Vallée du curé.



Classes de surfaces MILIEUX PALUSTRES

MAGNOCARICAIES

Magnocaricion elatae Koch 1926

Cariçaie des berges à Laiche élevée

Caricetum elatae Koch 1926

CORINE biotopes : 53.2151 Cariçaie à Carex elata

Eur 28 : Néant

EUNIS: D5.215 Cariçaies à Laiche raide et Laiches gazonnantes

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Laiche élevée

Laiche pendante

Carex elatae

Carex pseudo

Laiche pendante Carex pseudocyperus
Laiche paniculée Carex paniculata

Physionomie / structure

Habitat discontinu (laiches cespiteuses), sous forme de touffes plus ou moins espacées le long des fossés et canaux du marais mouillé.

Caractéristiques stationnelles

Ces formations s'observent principalement en ceinture de bords de canaux du marais mouillé boisé.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cet habitat réunis plusieurs espèces de Carex formant des tourradons ou des linéaires le long des fossés. C'est le cas de Carex Elata.

Confusion

Dynamique

Très lente ; régresse lorsque les rives sont boisées.

Valeur biologique

Formation qui peut être mélangée à d'autres espèces de magnocariçae comme la Laiche pendante...

Menaces

Sensible au curage des canaux et fossés.

Localisation Marais poitevin

Marais mouillé Marais du Mazeau : rive à *Carex Pseudocyperus*



Cariçaie à Marisque

Cladietum marisci Allorge 1922

CORINE biotopes:

53.33 Cladiaies riveraines

53.31 Bas marais à Cladium mariscus**Eur 28** : 7210* Marais calcaires à *Cladium*

mariscus

2190 (en contexte dunaire)

Cahier d'habitat : 7210*-1 Végétation à Marisque

2190-5 (en contexte dunaire)

EUNIS: D5.24 - Bas-marais à *Cladium mariscus*C3.28 Formation riveraine à *Cladium mariscus*

Statuts : Habitat d'intérêt prioritaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Marisque
Samole de Valérand
Scutellaire casquée
Fougère des marais
Gesse des marais
Laiche élevée
Salicaire
Laiche des rives
Jonc noueux
Saule roux
Iris faux acore

Cladium mariscus
Samolus valerandi
Scutellaria galericulata
Thelypteris palustris
Lathyrus palustris
Carex elata
Lythrum salicaria
Carex riparia
Juncus subnodulosus

Juncus subnodulosus Salix atrocinerea Iris pseudacorus

Physionomie / structure

Cet habitat est caractérisé le plus souvent par la présence prédominante d'une grande hélophyte : la Marisque (jusqu'à 2 m de haut). Cette communauté a l'aspect de roselière riveraine, forme des linéaires étroits (1 à 2 m).

En absence de gestion communauté en colonies denses, paucispécifiques à monospécifique. Les groupements observés sur les marais de St Georges de Rex et Amuré restent clairs et disséminés, correspondant à des stades jeunes de la cladiaie turficoles. Du fait d'ouverture, la diversité floristique est plus large avec des espèces typiquement turficoles et des espèces hygrophiles de groupements voisins tel que la phragmitaie, la magnocariçaie et la mégaphorbiaie avec le Roseau *Phramigtes australis*, La Laiche des rives *Carex riparia*, la Reine des prés *Filipendula ulmaria* et l'Iris faux acore *Iris pseudacorus*.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat occupe les bas marais de la cladiaie turficole atterrie, dans les zones tourbeuses inondées ou gorgées d'eau toute l'année.

En ceinture de bords des eaux, plan d'eau, fossés atterris et en secteur tourbeux du marais mouillé bocager sous exploité.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Cladietum marisci Allorge 1922
- Il existe également un faciès dominé par la Fougère des marais (Parcelles du Cren à St georges de Rex et Amuré, cf. doc du Cera environnement), associé aux espèces de la mégaphorbiaie.

Confusion

Dynamique

Milieu qui tend à être supplanter par la mégaphorbiaie ou la saulaie, bien que la Fougère des marais semble se maintenir en sous-bois.

Valeur biologique

Formation qui peut accueillir des espèces végétales à fort enjeu patrimonial comme la Gesse des marais, la Fougère des marais et la Marisque. Habitat qui génère des conditions de vie particulières pour des communautés d'invertébrés diversifiés, avec notamment *Vertigo moulinsiana*, mollusque d'intérêt communautaire.

Menaces

Diminution de la durée d'inondation.

Evolution et développement limité par les activités agro-pastorales. Sensibilité au pâturage, l'accès du bétail aux fossés l'empêche de se développer. Sensible au curage des canaux et fossés.

Localisation Marais poitevin

Petites surfaces en marais mouillé bocager tourbeux, autour des tourbières et bas marais alcalin et cuvette de Nuaillé.



Habitat très rare sur le marais Poitevin. Communes de Bourdet, prindeyrançon, nuaillé, St Georges de Rex, Amuré

Classes de surfaces

Très faible surface

Photo fougère : S. Barbier



Mégaphorbiaie mésotrophe à Reine des prés et Pigamon jaune

Thalictro flavi – Filipendulion ulmariae de Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thevenin 2006

CORINE biotopes : 37.1 Communautés à Reine des prés

Eur 28 : 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages

montagnard et alpin

Cahier d'habitat : 6430-1 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes

EUNIS:

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Reine des prés
Valériane officinale
Pigamon jaune
Menthe aquatique
Guimauve officinale
Epiaire des marais
Lysimaque commune
Salicaire commune
Angélique des bois
Eupatoire chanvrine
Consoude officinale
Euphorbe des marais
Euphorbe velue
Epilobe à petites fleurs
Iris faux acore

Filipendula ulmariae
Valeriana officinalis
Thalictrum flavum
Mentha aquatica
Althaea officinalis
Stachys palustris
Lysimachia vulgaris
Lythrum salicaria
Angelica sylvestris
Eupatorium cannabinum
Symphytum officinale
Euphorbia palustris
Euphorbia villosa
Epilobium parviflorum
Iris pseudacorus

Physionomie / structure

Prairies à hautes herbes (1 à 2 m) dominées par des dycotylédones. Stade préforestier des vallées alluviales et des marais soumis aux crues régulières. Sur des sols bien pourvus en matière organique.

Caractéristiques stationnelles

Mégaphorbiaie planitaires mésotrophiles à eutrophiles, neutrobasiphiles des dépressions sujettes à inondations phréatique.

En marais mouillé dans les parcelles non exploitées ou seulement par fauche pluriannuelle.

En ceinture des rives des canaux non accessibles au bétail.

Sous les peupleraies non entretenues.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

- Thalictro flavi – Althaetum officinalis (Molinier et Tallon) de Foucault in Royer & al 2006 Partie calcaire du marais poitevin.

Autres associations??

Confusion

Dynamique

Stade préfosrestier, qui peut évoluer vers des saulaies ou des aulnaies-frênaies. Habitat qui régresse sous la pression agricole.

Son veillissement peut laiser place à une plus forte proportion de carex, notamment *Carex acutiformis* et aboutir à un mélange d'habitat de mégaphorbiaie et magnocariçaie. (Exemple des marais de St Georges de Rex).

Valeur biologique

Les mégaphorbiaies occupent des surfaces réduites par rapport aux prairies gérées et présentent un intérêt patrimonial certain. Elle héberge des espèces telles que le pigamon jaune, l'Euphorbe des marais et l'Euphorbe velue.

Ces formations constituent une ressource remarquable pour les insectes, notamment pour le cuivré des marais...

Menaces

Exploitation agricole des terres abandonnées dans le marais mouillé. Pâturage.

Localisation Marais poitevin

Marais mouillé sous exploité. Vallée du Curée.

Communes du marais mouillé du PNR



MILIEUX PALUSTRES

Mégaphorbiaie eutrophe à Liseron des haies

Convolvulion sepium Tuxen in Oberdorfer 1957

CORINE biotopes: 37.71 Ourlet des cours d'eau

Eur 28 : 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard et alpin (hors contexte de recolonisation de prairies)

Cahier d'habitat : 6430-4 Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (hors

contexte de recolonisation de prairies)

EUNIS: E5.411

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Liseron des haies
Ortie dioïque
Eupatoire chanvrine
Consoude officinale
Stellaire aquatique
Cirse des champs
Baldingère
Epilobe hirsute
Iris faux-acore
Epiaire des marais
Gaillet des marais
Gaillet croisette

Utrica dioica
Eupatorium cannabinum
Symphytum officinale
Myosoton aquaticum
Cirsium arvense
Phalaris arundinacea
Epilobium hirsutum
Iris pseudacoru

Calystegia sepium

Stachys palustris
Galium palustre
Cruciata laevipes

Physionomie / structure

Prairies à hautes herbes (1 à 2 m) dominées par des dycotylédones. Stade préforestier des vallées alluviales et des marais soumis aux crues régulières. Sur des sols bien pourvus en matière organique.

Caractéristiques stationnelles

Mégaphorbiaie nitrophile planitaires, neutrobasiphiles des dépressions sujettes à inondations phréatique.

En marais mouillé dans les parcelles non exploitées ou seulement par fauche pluriannuelle, sous les peupleraies non entretenues.

En ceinture des rives des canaux non accessibles au bétail.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Plusieurs associations, liées aux végétations de ripisylves des rivières, canaux, plan d'eau, sous-bois alluviaux...

Communauté à Ortie et liseron des haies : Urtico dioicae – Convolvuletum sepium Gors & Muller 1969. Communauté fortement nitrophile des bords de rivières et ruisseaux, également dans les dépressions humides ou sous des peupleraies. Sols frais à humides, très riches en éléments nutritifs. Végétation

dense et exubérante. Marais mouillé, Cuvette de Nuaillé, bords de rivières, Vendée, Autize...

- Cuscuto europeae Convolvuletum sepium Tuxen ex Lohemeyer 1953 : formation où la Cucuste se développe sur le liseron et l'ortie. Observation à confirmer...
- *Urtica dioicae Phalaridetum arundinacea* Schmidt 1981, peut-être présent en vallée du curé, sur les prairies inondables sous pâturées, inondées périodiquement par les crues du curé, sur sol eutrophile.

Confusion

Dynamique

Stade préfosrestier, qui peut évoluer vers des saulaies. Habitat qui régresse sous la pression agricole.

Valeur biologique

Les mégaphorbiaies occupent des surfaces réduites par rapport aux prairies gérées et présentent un intérêt patrimonial certain. La mégaphorbiaie eutrophe correspond à des groupements dégradés et nitrophile et est moins riche sur le plan floristique que celle à Reine des prés.

Ces formations constituent une ressource remarquable pour les insectes, notamment pour le cuivré des marais...

Menaces

Exploitation des terres abandonnées dans le marais mouillé. Pâturage.

Localisation Marais poitevin

Marais mouillé sous exploité Communes du marais mouillé du PNR

PRAIRIES DES MARAIS SUBSAUMATRES

1 - Prairies hygrophiles

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Th. Müll. & Görs 1969

☐ Deschampsietalia caespitosae Horvatic 1958

Prairies hygrophiles inférieur

- Oenanthion fistulosae de Foucault 2008
 - Prairie hygrophile inférieur subaumatre à Eleocharis palustris et Oenanthe fistueuse

Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae de Foucault 2008

Prairie hygrophile inférieur alluvial à Eleocharis palustris et Gratiole officinale

Gratiolo officinalis – Oenanthetum fistulosae de Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thevenin 2006

Prairies hygrophiles moyen

- Mentho pulegii Eleocharitenalia palustris Julve ex de Foucault, Catteau & Julve in de Foucault & Catteau 2012
- Ranunculo ophioglossifolii Oenanthion fistulosae de Foucault in de Foucault & Catteau 2012
 - Prairie hygrophile moyen à Renoncule à feuille d'ophioglosse et Oenanthe fistueuse

Ranunculo ophioglossifolii – Oenanthetum fistullosae de Foucault (1984) 2008

- **Operation Potentillon anserinae** Tuxen 1947
 - Prairie hygrophile moyen fortement tassé et pâturé à Renoncule à feuille d'ophioglosse et Menthe poulliot
 Ranunculo ophioglossifolii – Menthettum pulegii de Foucault

2008

Prairies méso-hygrophiles

Alopecurion utriculati Zeidler 1954

Prairie méso-hygrophile inférieur à Jonc de gérard et Vulpin bulbeux

Alopecuro bulbosi – Juncetum gerardii Bouzillé 1992

Prairie méso-hygrophile moyen à Oenanthe à feuille de silaus et Trèfle maritime

Trifolio maritimi – Oenanthetum silaifoliae (Dupont 1954) de Foucault 2008

Prairie méso-hygrophile supérieur à Laiche divisée et Ray gras anglais

Carici divisae – Lolietum perennis de Foucault 2008

2 - Pelouses mésohygrophiles à influence salée

SAGINETEA MARITIMAE Westhoff, Van Leeuwen & Adriani 1962

Végétation de petites annuelles halophiles à subhalophiles (parfois subnitrophiles) des sols sablo-limoneux ou graveleux, secs en été, des littoraux atlantiques et méditerranéens.

- *Frankenion pulverulentae* Rivas-Martinez ex Castroviejo & Porta 1976 Communautés des bordures inondables et de lagunes sur sables et limons sableux.
 - Pelouse annuelle méohygrophile à Lepture raide et Orge maritime

Parapholido strigosae – Hordeetum marini (Géhu et al. 1975) Géhu & de Foucault 1978

ALL: Saginion maritimae V. Westh., C. Leeuwen & Adriani 1962

Hymenolobo procumbentis – Saginetum maritimae (Géhu 1976) B. Foucault & Bioret 2010 Parapholido strigosae – Saginetum maritimae Géhu & al. 1976

3 – Prairie mésophile

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Br-Bl ex Br-Bl, Roussine & Nègre 1952

- Arrhenaretheretalia elatioris Br-Bl ex Br-Bl, Roussine & Nègre 1952
- *Brachypodio rupestris Centaureion nemoralis* Braun-Blanquet 1967
 - Prairie mésophile à Laiche divisée et Avoine dorée
 Carici divisae trisetetum flavescentis Hardy 2011

Lino biennis – Cynosuretum cristati Allorge ex Tüxen & Oberd. 1958?

Hordeo secalini – Oenanthetum pimpinelloidis Labadille & B. Foucault in B. Foucault (à paraitre)?

Luzulo campestris – Brometum hordeacei B. Foucault (1981) 2008? [limite sud de son aire de répartition]

Gaudinio fragilis – Festucetum pratensis Braun-Blanq. 1967 emend. B. Foucault 1989 ?? [limite nord de son aire de répartition]

Oenanthion fistulosae de Foucault 2008

Prairie hygrophile inférieur à Eleocharis des marais et Oenanthe fistuleuse

Eleocharito palustris – Oenanthetum fistulosae de Foucault 2008

CORINE Biotopes: 37.21 Eur 28: Néant

EUNIS: E3.41

Statuts : Attention ! Cet habitat contrairement à ce qui est dit depuis de nombreuses années sur les prairies du Marais Poitevin, n'est pas rattaché aux prés salés thermoatlantique et n'est pas reconnu d'intérêt communautaire par la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Eleocharis (Scirpe) des marais
Oenanthe fistuleuse
Agrostide stolonifère
Myosotis cespiteux
Jonc articulé
Glycérie flottante
Véronique casqué
Vulpin genouillé

Gaillet des marais

Eleocharis palustris
Oenanthe fistulosae
Agrostis stolonifera
Myosotis caespitosa
Juncus articulatus
Glyceria fluitans
Veronica scutellata
Alopecurus geniculatus

Gallium palustre

Et souvent associé (définissant d'autres habitats) :

Ache inondée Apium inundatum

Fluteau fausse renoncules Baldellia ranunculoides subsp. repens

Renoncule de Baudot
Renoncule de Drouet
Callitriche pédonculée

Ranunculus baudotii
Ranunculus drouetii
Callitriche brutia

NB:

Physionomie / structure

Prairies flottantes dominées par le Scirpe des marais, qui donne au groupement une teinte vert foncé et un aspect de brosse. La structure est bi stratifiée, avec des trouées (micro clairières) occupées par des hydrophytes (renoncules et callitriches) et des amphiphytes telles que la Ache inondée et le Fluteau fausse renoncule.

Sur sol argileux de bri à scrobiculaire dans le contexte des marais arrières littoraux et des prés salés thermo-atlantiques. La glyécrie flottante est plus ou moins présente dans le groupement, donnant un aspect plus prairial en fin de saison.

Caractéristiques stationnelles

Ce groupement de l'hygrophile inférieur se développe dans les parties les plus basses et les plus inondées des baisses.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

La *Ranunuculo Oenanthetum* fait partie de l'*Oenanthion fistulosae*. Cette association n'est pas indiquée dans l'habitat des prés salés thermo-atlantiques.

L'alliance de l'Oenanthion fistulosae est différenciée négativement par l'absence des taxons de l'Alopecurion utriculati tels que Alopecurus bulbosus, Galium debile, Trifolium resupinatum et Ranunculus ophioglossifolius.

Cependant, il pourrait exister une sous association à *Ranunculus ophioglossifolius* traduisant un passage longitudinal vers la prairie subhalophile du *Ranunculo ophioglossifolii* – *Oenanthetum fistulosae*; à ne pas confondre cependant avec la sous association *eleocharitetosum palustris* de Foucault 2008 du *Ranunculo ophioglossifolii* – *Oenanthetum fistulosae* de Foucault 2008 des bas niveaux.

Confusion

Ce groupement peut être confondu avec l'habitat de roselière basse à Eleocharis des marais. Celui-ci est parfois présent dans certaines baisses, mais reste rare. Il s'en distingue par une quasi absence des autres espèces du groupement comme l'Oenanthe fistuleuse et par une dominance des hélophytes sur les graminées.

Il est parfois difficile de distinguer la limite avec le groupement hygrophile moyen du Ranunculo- Oenanthetum, vu qu'ils comportent des espèces communes.

La présence d'herbier de Callitriche et Renoncules est un bon indicateur pour faire la différence entre ces deux formations.

Dynamique

Cet habitat nécessite une durée d'inondation assez prolongée (jusqu'en juin). Il peut être sensible au pâturage et à l'eutrophisation du milieu aquatique.

Il a également besoin d'un assec estivale afin que la matière organique soit minéralisée.

Evolution vers des roselières basses ou vers des cariçaies en l'absence de gestion (fauche ou pâturage).

Valeur biologique

Ce groupement accueille moins d'espèces patrimoniales que le Ranunculooenanthetum. Par contre c'est un habitat privilégié pour la nidification de certains oiseaux d'eau ou limicoles.

La présence de cet habitat dans une parcelle dénote aussi de son caractère hygrophile marqué et en ce sens porteur de biodiversité.

Menaces

Eutrophisation des baisses, connection des baisses aux fossés. Surpaturage.

Localisation Marais poitevin et communes

Toutes les communes du marais subsaumâtres et eu-saumatre en desséché et intermédiaire.





Prairie hygrophile à Eleocharis des marais et Gratiole officinale

Gratiolo officinalis – Oenanthetum fistulosae de Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thevenin 2006

CORINE Biotopes: 37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Eur 28 : Néant

EUNIS: E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides

Statuts: Aucun statut

Espèces indicatrices

Eleocharis des marais Eleocharis palustris Gratiole officinale Gratiola officinalis Oenanthe fistuleuse Oenanthe fistulosae Inule d'angleterre Inula britanica Achillée sternutatoire Achillea ptarmica Agrostide stolonifère Agrostis stolonifera Rorippe des bois Rorippa sylvestris Polygonum amphibium Renouée amphibie Menthe poulliot Mentha pulegium Myosotis cespiteux Myosotis caespitosa Veronique casqué Veronica scutellata

Physionomie / structure

Faciès longuement inondé, dominé par les brosses à Eleocharis des marais auquel s'ajoute une flore diversifiée avec La Gratiole officinale, l'Inule d'angleterre, le rorippe des bois et l'agrostide stolonifère.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat occupe l'hygrophile inférieur des baisses des prairies pâturées de manière extensive et longuement inondées, sur le mode de crues alluviales. On le rencontre principalement dans la vallée du Lay sur les grands communaux de Lairoux et Curzon qui accueillent régulièrement les crues du Lay. A rechercher plus en amont de la vallée du Lay (Communal de Nouaille et autres...)

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion

Rangé dans les marais subsaumatre, parce que le groupement est bien représenté sur les communaux de Lairoux et Curzon. Cet habitat fait néanmoins partie des prairies douces.

Groupement qui se mélange aux formations du Ranunculo-Oenanthetum, présentes aussi sur les mêmes espaces.

Sur les grands communaux, l'habitat est au contact duau Ranunculo-Oenanthetum dans son contact supérieur ou aux formations de taches salées du Parapholido-Hordeetum.

Dynamique

Valeur biologique

Ce groupement accueille plusieurs plantes patrimoniales dont la Gratiole officinale et l'Inule d'angleterre, protégées.

Menaces

Groupement colonisé par la jussie en phase terrestre.

Localisation Marais poitevin et communes

Vallée du Lay. Marais communaux de Lairoux et Curzon.





Mentho pulegii – Eleocharitenalia palustris Julve ex de Foucault, Catteau & Julve in de Foucault & Catteau 2012

Prairie hygrophile moyen à Renoncule à feuille d'ophioglosse et Oenanthe fistuleuse

Ranunculo ophioglossifolii - Oenanthetum fistulosae (1984) de Foucault 2008

CORINE Biotopes : 15.52 Prés salés à Juncus gerardi et Carex divisa Eur 28 : cf. 1410 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimae*) (En contexte halophile)

Cahier d'habitats : cf. 1410-3 Prairies subhalophile thermo-atlantique (En contexte

halophile)

EUNIS: A2.523 Mediterranean short (Juncus), (Carex), (Hordeum) and (Trifolium)

saltmeadows

L'appartenance du *Ranunculo ophioglossifolii – Oenanthion fistulosae* B. Foucault *in* B. Foucault & Catteau 2012 à l'habitat d'intérêt communautaire 1410 reste à confirmer.

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Oenanthe fistuleuse

Renoncule à feuilles d'ophioglosse

Gaillet fragile

Myosotis cespiteux Veronique casquée Céraiste douteux

Cardamine à petite fleur

Menthe pouliot Agrostide stolonifère Trèfle de Michélie Glycérie flottante Vulpin genouillé

Renoncule sarde

Oenanthe fistulosae

Ranunculus ophioglossifolius

Galium debile

Myosotis caespitosa Veronica scutellata Cerastium dubium Cardamine parviflora Mentha pulegium Agrostis stolonifera Trifolium michelianum

Glyceria fluitans

Alopecurus geniculatus Ranunculus sardous

Physionomie / structure

Faciès typique des baisses de durée d'inondation moyenne, qui s'assèchent (en fonction de la pluviosité) en mai / juin. Groupement qui se développe sur le sol argileux de bri à scrobiculaire. L'aspect prairial est visible, dominé en début de saison par la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse. Les micros clairières à Renoncules aquatique et callitriches sont en principe absentes ou rares.

Le Scirpe des marais reste présent et peut dominer physionomiquement le faciès en début de saison. La Glycérie flottante est plus ou moins abondante dans le groupement.

Caractéristiques stationnelles

Hygrophile moyen en condition plutôt de fauche ou non pâturé en début de saison.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion

Le faciès où la Glycérie flottante domine peut porter à confusion avec des formations de l'*Oenanthion aquaticae*. Toutefois la présence des espèces prairiales de l'hygrophile inférieur permettent de le maintenir dans cette association.

Pour les faciès à Glycérie flottante, il semble manquer un descriptif de ce groupement (cf. rapport du CBN de Brest sur la RNN de St Denis du Payré)

Dynamique

Faciès dépendant de l'inondation des baisses, durée, période d'assec, turbidité de l'eau...

Valeur biologique

Cet habitat accueille plusieurs plantes patrimonailes dont la Renoncule à feuille d'Ophioglosse, la Céraiste douteux et la Cardamine à petite fleur (espèces protégées). Et en condition d'hygrophile supérieur et plutôt en parcelle de fauche le Trèfle de michélie.

Menaces

La connection des baisses aux fossés modifie le fonctionnement hydraulique des baisses et cela ne semble pas favorable aux espèces de ces groupements hygrophiles.

Localisation Marais poitevin et communes

Marais subsaumâtres et eu-saumatre.





Prairie hygrophile moyen à Renoncule à feuille d'ophioglosse et Menthe pouliot

Ranunculo ophioglossifolii – Menthetum Pulegii de Foucault 2008

CORINE Biotopes: 15.52 Prés salés à Juncus gerardi et Carex divisa Eur 28: cf. 1410 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimae*) Cahier d'habitats: cf. 1410-3 Prairies subhalophile thermo-atlantique

EUNIS: A2.523 Mediterranean short (Juncus), (Carex), (Hordeum) and (Trifolium)

saltmeadows

Potentillon anserinae Tuxen 1947

L'appartenance du *Ranunculo ophioglossifolii – Oenanthion fistulosae* B. Foucault *in* B. Foucault & Catteau 2012 à l'habitat d'intérêt communautaire 1410 reste à confirmer.

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Renoncule à feuilles d'ophioglosse

Menthe poulliot Gaillet fragile Myosotis cespiteux

Agrostis stolonifère

Trèfle fraise Renoncule sarde

Trèfle de Michélie Céraiste douteux Glycérie flottante Vulpin genouillé Ranunculus ophioglossifolius

Mentha pulegium Galium debile

Myosotis caespitosa Agrostis stolonifera Trifolium fragiferum Ranunculus sardous

Trifolium michelianum Cerastium dubium Glyceria fluitans Alopecurus geniculatus

Physionomie / structure

Ce groupement s'observe dans les baisses faiblement hygrophiles. La végétation est rapidement broutée et reste rase. La teinte rose, violacée donnée par la forte densité de menthe poulliot s'observe en été, au moment de la floraison.

Caractéristiques stationnelles

C'est le faciès de l'hygrophile moyen, modifié par le pâturage. Le pâturage favorise le développement de la Menthe Pouliot au détriment notamment de l'oenanthe fistuleuse et de l'Eleocharis des marais.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Ce groupement supplante le Ranunculo-Oenanthetum dans les parcelles à forte pression de pâturage.

Association du Ranunculo ophioglossifolii – Menthetum Pulegii de Foucault 2008

Confusion

Dynamique

Habitat favorisé par le piétinnement, qui prend alors la place du Ranunculo-Oenanthetum.

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes Marais subsaumâtres et eu-saumatre.





Prairie méso-hygrophile inférieur à Jonc de Gérard et Vulpin bulbeux

cf. Alopecuro bulbosi – Juncetum gerardii Bouzillé 1992

CORINE Biotopes : 15.52 Prés salés à Juncus gerardi et Carex divisa Eur 28 : cf.1410 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimae*) Cahier d'habitats : cf. 1410-3 Prairies subhalophile thermo-atlantique

EUNIS: A2.523 Mediterranean short (Juncus), (Carex), (Hordeum) and (Trifolium)

saltmeadows

Alopecurion utriculati Zeidler 1954

L'appartenance du *Ranunculo ophioglossifolii – Oenanthion fistulosae* B. Foucault *in* B. Foucault & Catteau 2012 à l'habitat d'intérêt communautaire 1410 reste à confirmer.

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Jonc de Gérard
Vulpin bulbeux
Trèfle pied d'oiseaux
Trèfle résupiné
Plantain corne de cerf
Laiche divisée
Trèfle de Michélie
Trèfle à petites fleurs
Liondent d'automne
Camomille romaine
Orge maritime
Vulpie faux brome

Juncus gerardii
Alopecurus bulbosus
Trifolium ornithopodioides
Trifolium resupinatum
Plantago coronopus
Carex divisa
Trifolium michelianum
Trifolium micranthum
Leontodon automnalis
Anthemis nobilis
Hordeum marinum

Vulpia bromoides

Physionomie / structure

Le groupement se repère assez bien par la physionomie et la couleur que donne la forte proportion du Jonc de gérard : groupement de couleur vert foncé, assez homogène et de faible hauteur, entre prairie et pelouse.

Se développe sur un sol argileux de bri à scrobiculaire. La présence de ce groupement dénote une forte sodicité du sol. Cette salinité remonte à la faveur du piétinement par le bétail (Thèse de JB Bouzillé).

Caractéristiques stationnelles

Il se situe en lisière des baisses, en méso-hygrophile inférieur, où il peut former une frange plus ou moins large. C'est un groupement de transition, situé sur les pentes

faibles entre l'hygrophile moyen et le méso-hygrophile moyen à Laîche divisée et Oenanthe à feuilles de silaus.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Il semble que la description de l'*Alopecuro bulbosi-juncetum gerardi* corresponde bien à ce que l'on observe sur le territoire. Bien que sur la RNN de Saint-Denis du Payré, le CBN de Brest ne l'identifie pas en tant que tel.

Confusion

Dans les faciès hyper piétinés le groupement peut se trouver en mélange avec les pelouses annuelles à Orge maritime et Lepture raide et / ou comporter de nombreuses espèces des zones plus mésophiles comme la paquerette, la camomille roamine, le Liondent d'automne

Ce groupement accueille parfois en abondance le Trèfle de michélie et la question du classement dans le groupement de l'hygrophile moyen peut se poser.

Dynamique

Ce faciès est nettement favorisé par le pâturage.

Valeur biologique

Il abrite quelques espèces remarquables, comme le Trèfle pied d'Oiseaux (Liste rouge des Pays de Loire) et parfois le Trèfle de michélie (Protection régionale en Pays de Loire).

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

Marais subsaumâtres et eu-saumâtre.







Prairie méso-hygrophile moyen à Oenanthe à feuilles de Silaus et Trèfle maritime

Trifolio maritimi – Oenanthetum silaifoliae (Dupont 1954) de Foucault 2008

CORINE Biotopes: 15.52 Prés salés à Juncus gerardi et Carex divisa Eur 28: cf.1410 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimae*) Cahier d'habitats: cf. 1410-3 Prairies subhalophile thermo-atlantique EUNIS: A2.523 Mediterranean short (Juncus), (Carex), (Hordeum) and (Trifolium)

saltmeadows

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Laiche divisée
Trèfle maritime
Oenanthe à feuille de Silaus
Vulpin bulbeux
Renoncule sarde
Trèfle résupiné
Brome en grappe
Seneçon aquatique

Carex divisa
Trifolium squamosum
Oenanthe silaifolia
Alopecurus bulbosus
Ranunculus sardous
Trifolium resupinatum
Bromus racemosus
Senecio aquaticus

Physionomie / structure

Formation dense dominée par le Trèfle maritime et teintée de blanc par la floraison de l'Oenanthe à feuilles de silaus.

Caractéristiques stationnelles

Mésohygrophile moyen. Ce faciès est situé en dehors des baisses et peut couvrir une grande surface de la parcelle. Groupement plutôt apparenté aux prairies de fauche. Le Trèfle maritime régressant sous la pression de pâturage.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion

Le niveau trophique influence la composition végétale et en fonction des espèces présentes, la confusion avec les groupements du Carici-lolietum ou de l'Alopecuro-juncetum est possible. Dans les parties les plus mésohygrophiles, les espèces du Ranunculo- Oenanthetumm peuvent s'y mélanger.

Dynamique

Ce groupement est sensible aux pratiques agricoles (fauche ou pâturage). Le pâturage ayant tendance à appauvrir et à transformer le groupement.

Valeur biologique

Le mésohygrophile moyen héberge moins de plantes patrimoniales que les niveaux inférieurs. Toutefois le Trifolio-Oenanthetum est une association synendémique des

marais arrières littoraux centre-atlantique et participe à l'originalité phytocénotique et paysagère de ces milieux.

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

Toutes les communes des marais subsaumâtres et eu-saumatre, majoritairement en desséché et intermédiaire.



Prairie méso-hygrophile à Laiche divisée et Ray gras anglais

Carici divisae - Lolietum perennis de Foucault 2008

CORINE Biotopes: 15.52 Prés salés à Juncus gerardi et Carex divisa Eur 28: cf. 1410 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimae*) Cahier d'habitats: cf. 1410-3 Prairies subhalophile thermo-atlantique

EUNIS: A2.523 Mediterranean short (Juncus), (Carex), (Hordeum) and (Trifolium)

saltmeadows

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Laiche divisée

Crételle

Orge faux seigle

Gaudinie fragile Brome en grappe

Ray gras anglais

Chiendent rampant

Trèfle maritime

Renoncule sarde

Pâturin commun

Trèfle rampant

Oenanthe à feuille de Silaus

Gesse de Nissole

Iris batard

Carex divisa

Cynosurus cristatus

Hordeum secalinum

Gaudinia fragilis

Bromus racemosus

Lolium perennis

Elymus repens

Trifolium squamosum

Ranunculus sardous

Poa trivialis

Trifolium repens

Oenanthe silaifolia

Lathyrus nissolia

Iris supria

Alopecurus bulbosus

Physionomie / structure

Faciès prairial dominé par des graminées avec une forte proportion de Laiche divisée. Se trouve au contact des formations du mésohygrophile inférieur à Jonc de Gérard et Trèfle de Michélie.

Caractéristiques stationnelles

prairie mésohygrophile subhalophile, pâturée, thermo-atlantique, sur substrat plus ou moins argileux pouvant s'assécher fortement en été.

Mésohygrophile supérieur à mésophile (Bouzillé). Faciès situé au dessus des baisses sur les parties topographiquement les plus hautes des parcelles (hormis les bourrelets de curage) et qui couvre en général les plus grandes surfaces.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Il s'agit de l'association du *Carici divisae – Lolietum perennis* de Foucault 2008.

Confusion

Le groupement peut s'enrichir des espèces transgressives du mésohygrophile moyen avec la Renoncule sarde, l'Oenanthe à feuilles de silaus, le Trèfle maritime, parfois le Trèfle résupiné. En fonction des pratiques fauche ou pâture on aura plus ou moisn de Trèfle maritime

Dynamique

Le groupement prend la place du Trifolio-Oenanthetum lorsque ce dernier est fortement pâturé. Sur les secteurs sous-exploités, on peut observer une forte abondance du Chiendent rampant.

Valeur biologique

C'est dans ce groupement que l'on trouve l'Iris Batard (de protection régionale). Sur les vieilles prairies, où le sol est tassé et dans des faciès plus oligotrophes et les plus mésophile du Cari-lolietum. Le Carici-lolietum est une association synendémique des marais arrières littoraux centre-atlantique et participe à l'originalité phytocénotique et paysagère de ces milieux.

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

Marais subsaumâtres et eu-saumatre arrières littoraux du desséché et de l'intermédiaire.





Frankenion pulverulentae Rivas-Martinez ex Castroviejo & Porta 1976

Pelouses annuelles méso-hygrophile à Lepture raide et Orge maritime

Parapholido strigosae – Hordeetum marini (Géhu et al. 1975) Géhu & de Foucault 1978

CORINE Biotopes: 15.13 Groupements à Sagina et Cochlearia

Eur 28 : 1310 Végétations pionnières à salicoria et autres espèces annuelles des

zones boueuses et sableuses

Cahier d'habitats : 1310-4 Végétations à petites annuelles subhalophiles

EUNIS: A2.553 - Communautés atlantiques à Sagina maritima

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Orge maritime
Lepture raide
Orge de Gussome
Plantain corne de cerf
Puccinellie maritime
Trèfle résupiné
Trèfle pied d'oiseaux
Jonc de Gérard
Vulpin bulbeux

Hordeum marinum
Parapholis strigosa
Hordeum histrix
Plantago coronopus
Puccinellia maritima
Trifolium resupinatum
Trifolium ornithopodioides
Juncus gerardii
Alopecurus bulbosus

Physionomie / structure

Pelouse annuelle rase, dense à très dense, nettement marquée par *Hordeum marinum*. Il s'agit d'une association légèrement halonitrophile liée aux vides créés par le surpâturage en haut des prés salés ou dans les marais thermo-atlantiques. Elle peut ainsi être imbriquée avec des communautés vivaces. Le substrat est de type vaseux ou argileux. Il est saturé d'eau en hiver et fortement desséché et durci en été.

Caractéristiques stationnelles

Ces groupements se développent sur des parcelles très pâturées, où le sol est tassé. Il peut comme les formations à Jonc de Gérard se trouver en ceinture sur les pentes intermédiaires entre des niveaux hygrophiles et des niveaux mésophiles. Mais aussi sur les entrées de parcelles assez basses, tassées et piétinnées.

On trouve également ces formations en périphérie des formations de prés salés atlantiques, sur les berges en pentes douces (Plan d'eau de l'Aiguillon, Crochons de la pointe d'Arçay, baie de l'aiguillon...)

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

En prairie, ce groupement est dénomé localement tache salée. Elle appartient à une autre classe que les Agrostietea; la classe des Saginetea avec l'assocation du

Parapholido strigosae – Hordeetum marini (Géhu et al. 1975) Géhu & de Foucault 1978

Le groupement qui s'exprime sur la Baie de l'Aiguillon semble se rapporter à la sous-association polypogonetosum monspeliensis Géhu & de Foucault 1978, par la présence de *Polypogon monspeliensis* et de *Salsola soda*. Cette sous-association, décrite par des relevés réalisés sur la baie de l'Aiguillon, est considérée comme une race thermo-atlantique, qui se distingue du *typicum*, nord-atlantique et appauvri floristiquement (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Confusion

Souvent associé au Jonc de gérard et au Vulpin bulbeux, les deux formations peuvent se confondre si l'orge maritime ne domine pas le groupement. Cette formation peut se situer au contact des vases exondées à Crypsis.

Dynamique

Végétation pionnière, qui, sur la RNN de la Baie de l'Aiguillon, s'installe dans les ouvertures du *Puccinellietum maritimae* principalement. Le développement du *Puccinellietum maritimae* se fera au détriment de la pelouse pionnière, qui pourra se maintenir quelque temps sous forme fragmentaire en mosaïque avec le groupement vivace, avant de disparaitre totalement (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Valeur biologique

Végétation plutôt rare car cantonnée aux schorres des marais littoraux du littoral atlantique et de la Manche. Jusque dans les années 1990, la mise en culture de grandes surfaces de prés salés a probablement fait régresser les surfaces de *Parapholido strigosae – Hordeetum marini*. Dans une moindre mesure le phénomène se poursuit aujourd'hui, l'association peut être considérée en régression (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Menaces

Arrêt des activités pastorales

Localisation Marais poitevin et communes

Les plus belles étendues de ce groupement à Orge maritime se rencontrent sur les grands marais communaux de Lairoux et Curzon.

Marais subsaumâtres desséchés et intermédiaires.





Brachypodio rupestris – Centauerion nemoralisi Braun-Blanquet 1967

Prairie mésophile à Laiche divisée et Avoine dorée

Carici divisae - Trisetetum flavescentis Hardy 2011

CORINE Biotopes: 38.21

Eur 28: 6510 – Prairies maigres de fauche de basse altitude

Cahier d'habitats: 6510-3 Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-

atlantiques **EUNIS**: E2.211

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Habitat cité en référence à l'étude des végétations de la RNN de St Denis du Payré. Pas vu ailleurs...à rechercher

Espèces indicatrices

Laiche divisée Avoine dorée Trèfle des prés Crételle

Brome en grappe Orge faux seigle Pâturin commun Gaudinie fragile Trèfle rampant Oenanthe à feuille de Silaus

Renoncule bulbeuse Gesse de Nissole Iris batard

Carex divisa

Trisetum flavescens Trifolium pratense Cynosurus cristatus Bromus racemosus Hordeum secalinum

Poa trivialis Gaudinia fragilis Trifolium repens Oenanthe silaifolia Ranunuculus bulbosus Lathyrus nissolia

Iris supria

Oenanthe pimpinelloides

Physionomie / structure

Faciès prairial dominé par de graminées, avec la présence de la Laiche divisée et de l'avoine dorée.

Caractéristiques stationnelles

Prairie thermo-atlantique fauchée ou pâturée, mésohygrophile, colonisant les niveaux topographiques supérieurs à ceux occupés par les prairies plus hygrophiles de l'Alopecurion utriculati.

Faciès plus mésophile que le carici-lolietum, identifié sur la RNN de St Denis du Payré. Groupement plutôt apparenté aux prairies de fauche ou sous pâturées des anciens schorres colmatés des climats thermo-atlantiques.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Pour cet habitat on change de Classe, puisqu'il est situé dans les Arrhenatheretea.

Confusion

Comment distinguer ce groupement de celui du *Carici-Iolietum* ? A priori, il est plus mésophile, *Trisetum flavescens* entre dans la composition floristique du groupement et Alopecurus bulbosus est présent dans le Carici-Iolietum.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

A rechercher en dehors de la RNN de St Denis du Payré.

Classes de surfaces

Marais et PRAIRIES des systèmes doux

1 - Prairies des milieux tourbeux et des bas marais

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS - CARICETEA FUSCAE Tuxen 1937

- II Scheuchzeretalia palustris Nordhagen 1936
 - *ℚ* Rhynchosporion albae Koch 1926
 - Tourbière acide à Sphaigne Association à définir
- II Caricetalia davallianae Braun-Blanquet 1949
 - A Hydrocotylo vulgaris Schoenion nigricantis de Foucault 2008
 - ► Prairie de bas-marais à Hydrocotyle et Jonc noueux Hydrocotylo vulgaris - Juncetum subnodulosi (Wattez 1968) de

Foucault (1984)

Groupements à Schoenus nigricans à rechercher

MOLINION CAERULEA-JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blanquet 1950

- II Molinietalia caeruleae Koch 1926
 - ► Prairies paratourbeuses acidiphiles à Jonc acutiflore
 - *Standard Juncion acutiflori* Braun-Blanquet 1947
- 2- Prairies humides mésotrophes à eutrophes

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Th. Müll. & Görs 1969

II Eleocharitetalia palustris

Prairies longuement inondables

- ົ**Oenanthion fistulosae** de Foucault 2008
- ▶ Prairie inondable à Eleocharis des marais et Oenanthe fistuleuse (fiche citée dans les prairies des marais subsaumatres)

Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae de Foucault 2008

► Prairie hygrophile inférieur alluvial à Eleocharis palustris et Gratiole officinale (fiche citée dans les prairies des marais subsaumatres)

Gratiolo officinalis – Oenanthetum fistulosae de Foucault in J.-M.

Royer, Felzines, Misset & Thevenin 2006

II Potentillo anserinae - Polygonetalia avicularis

Prairies non ou courtement inondables, principalement pâturées

- *Mentho longifoliae Juncion inflexi* Th.Muller & Gors ex de Foucault 2008
 - ▶ Prairie hygrophile pâturée à Jonc glauque Pulicario dysentericae - Juncetum inflexi de Foucault 2006
- - ► Prairie hygrophile à Orge faux seigle et Trèfle faux-fraisier
 - ¶ Hordeo secalini Lolietum perennis (Allorge 1922) de Foucault 1984
 - ► Prairie hygrophile à Seneçon aquatique et Oenanthe à

feuilles de Silaus

¶ Senecioni aquatici – Oenanthetum mediae Bournérias et al. 1978

Associations à rechercher :

- Trifolio patentis Brometum racemosi B. Foucault 2008 (race à Oenanthe pimpinelloides) ??
- Oenantho peucedanifoliae Brometum racemosi B. Foucault 1981
- *Q Lotus tenuis* − *Trifolion fragiferi* Westhoff, Van Leeuwen & Adriani 1962 sz Foucault 2008
 - Prairie méso-hygrophile à Trèfle faux-fraisier et Trèfle

rampant

Trifolietum fragifero – repentis Julve 1989 Julve 1989 nom.ined

Associations à rechercher :

Trifolio patentis – Brometum racemosi B. Foucault 2008 (race à Oenanthe pimpinelloides)

- Oenantho peucedanifoliae - Brometum racemosi B. Foucault 1981

3- Prairies sèches

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine & Negre 1952

II Arrhenatheretalia elatioris Tuxen 1931

Prairies principalement fauchées

Arrhenatherion elatioris Koch 1926

► Prairie mésophile de fauche à Fromental

Pulicario dysentericae – Arrhenatheretum elatioris Géhu 2006? Hordeum secalini – Arrhenatheretum elatioris Frileux, de Foucault & Roy 1980?

- S Brachypodio rupestris Centaureion nemoralis Braun-Blanquet 1967
 - ▶ Prairie mésophile de fauche à Gaudinie et Brome érigé Quelle asso?

Associations à rechercher :

Lino biennis – Cynosuretum cristati Allorge ex Tüxen & Oberd. 1958?

Hordeo secalini – Oenanthetum pimpinelloidis Labadille & B. Foucault in B. Foucault (à paraître)?

Luzulo campestris – Brometum hordeacei B. Foucault (1981) 2008? [limite sud de son aire de répartition]

Gaudinio fragilis – Festucetum pratensis Braun-Blanq. 1967 emend. B. Foucault 1989 ?? [limite nord de son aire de répartition]

II Trifolio repentis-Phleetalia pratensis H. Passarge 1969

Prairies principalement pâturées

- ▶ Prairies mésophiles pâturées
- *Q Cynosurion cristati* Tuxen 1947
 - ► Prairie artificielle à Grande fétuque (fiche non faite)

Tourbière acide à Sphaigne

Rhynchosporion albae Koch 1926

CORINE biotopes: 54.6 Communautés à Rhynchospora alba

Eur 28: 7150 Dépressions sur substrats tourbeux

Cahiers d'habitats : 7150-1 Dépressions sur substrats tourbeux du

Rhynchosporion

EUNIS: D2.3H Communautés des tourbes et des sables humides, ouverts et

acides, avec Rhynchospora alba et Drosera

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat

Espèces indicatrices

Rhyncospore blanc Rhynchospora alba Drosera à feuilles rondes Drosera rotundifolia Sphaignes Sphagnum sp.

Sphaignes Sphagnum sp.

Molinie bleue Molinia caerulea
Ajonc nain Ulex minor
Bruyère ciliée Erica tetralix
Succise des prés Succisa pratensis
Mouron délicat Anagallis tenella
Jonc bulbeux Juncus bulbosus

Jonc acutiflore

Renoncule flammette

Juncus acutiflorus

Ranunculus flammula

Saule rampant

Bourdaine

Lobélie brulante

Petite scutellaire

Salix repens
Frangula alnus
Lobellia urens
Scutellaria minor

Espèces associées :

Potamot à feuilles de renouée Potamogeton polygonifolius

Menyanthe trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata*

Physionomie / structure

Cet habitat, très hygrophile, se compose de touradons de sphaigne et de molinie. Sur lequels se développent quelques fourrés à Ajonc nain et Bruyère ciliée. Sur les pentes des tourradons et entre eux quelques pieds de Drosera et dans les endoits les plus humides un groupement aquatique à Potamot à feuilles de renouées et Menyanthe trèfle d'eau.

Caractéristiques stationnelles

Occupe une zone tourbeuse, en périphérie du cours d'un petit ruisseau. Milieu très localisé, sur une surface réduite au sein d'un ensemble prairial et entouré de formations boisées, dans le secteur acide du territroie du PNR.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Pas assez de précision dans la détermination des sphaignes pour donner le nom de l'association.

Confusion

Cette petite tourbière abrite plusieurs habitats imbriqués relevant à la fois des tourbières, des fourrés et des milieux aquatiques et amphibies. L'habitat peut être confondu avec les tourbières hautes actives (Code Corinne 51.1 et Eur 28 : 7110* et 7120).

Dynamique

Milieu qui tend à être supplanté par une prairie hygrophile eutrophe à Jonc diffus et lycope d'europe, ou envahie par des formations buissonantes ou arbustives.

Valeur biologique

Habitat qui accuielle de nombreuses espèces à forte valeur biologique comme Formation très rare à l'échelle du territoire du PNR du Marais poitevin, du fait de la dominance du secteur calcaire. Et par ailleurs formation naturelle certainement très ancienne et rare dans ces zones très exploitées par l'agriculture.

Menaces

La perennité du site n'est pas assuré puisqu'il est situé sur une parcelle privée. Le site est actuellement pâturé par les bovins. Cela maintient son ouverture, mais perturbe la végétation par le piétinement et représente une forte source d'eutrophisation, par les déjections animales.

Localisation Marais poitevin

Saint Vincent sur Graon. Tourbière de la Martinière.

Classes de surfaces

Très faible surface





Hydrocotylo vulgaris – Schoenion nigricantis de Foucault 2008

Prairie de bas-marais à Hydrocotyle et Jonc noueux

Hydrocotylo vulgaris - Juncetum subnodulosi (Wattez 1968) de Foucault (1984) 2006

CORINE biotopes: 54.2 Bas-marais alcalin

53.31 Cladiaies des bas-marais

Eur 28 : 7230 Tourbières basses alcalines

7210* Marais calcaires à *Cladium mariscus* (contexte de bas-marais intérieurs dominées par *Cladium mariscus*)

Cahiers d'habitats : 7230-1 Végétation des bas-marais neutro-alcalins 7210*-1 Végétations à Marisque (contexte de bas-marais intérieurs dominées par Cladium mariscus)

EUNIS: D4.1 Bas marais riches en bases y compris les bas marais eutrophes à hautes herbes, suitements et ruissellements calcaires
D5.24 Bas-marais à [Cladium mariscus]

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Jone noueux Juncus subnodulosus Laiche bleuâtre Carex panicea Molinie bleuâtre Molinia caerulea Hydrocotyle Hydrocotyle vulgaris Orchis incarnat Dactylorhiza incarnata Orchis à fleurs lâches Orchis laxiflora Renoncule flammette Ranunculus flammula Cirse tubéreux Cirsium tuberosum Lotier des marais Lotus uliginosus Epilobe à petites fleurs Epilobium parviflorum

Physionomie / structure

De loin, cet habitat a une physionomie de prairie ; quand on l'observe de plus près au printemps, sa végétation est plus basse et moins dense que les prairies, avec une moindre biomasse de graminées.

Caractéristiques stationnelles

Occupe des zones tourbeuses en prairie inondables et gorgées d'eau presque toute l'année.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Cet habitat se situe à la charniere entre les prairies humides mésotrophes et les végétations de bas-marais tourbeux.

Confusion

Pas toujours net au sein des prairies hygrophiles, surtout lorsque la végétation a été pâturée ou fauchée ; la présence de l'Hydrocotyle est généralement discriminante.

Dynamique

Milieu qui tend à être supplanté par la mégaphorbiaie ou la cariçaie en l'absence de gestion.

Valeur biologique

Formation qui peut accueillir des espèces végétales patrimoniale telles que l'Orchis incarnat.

Menaces

Sensibilité à la déprise, au sur-pâturage, aux intrants (même en très faibles quantités), et à l'abaissement du niveau de la nappe. Evolution et développement utilement limité par les activités agro-pastorales.

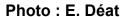
Localisation Marais poitevin

Quelques parcelles dans les prairies tourbeuses du marais de Saint-Georges-de-Rex. Habitat très rare sur le marais Poitevin : Communes de Saint-Georges-de-Rex, Prin-Deyrançon ??, autres ??

Classes de surfaces Très faible surface

Photo: S. Barbier







Molinietalia caeruleae Koch 1926

Prairies paratourbeuses acidiphiles à Jonc acutiflore

Juncion acutiflori Braun-Blanquet 1947

CORINE Biotopes: 37.312 Prairies à Molinie acidiphiles

Eur 28 : 6410 Prairies à Molinia sur sol calcaires tourbeux ou argilo-tourbeux **Cahiers d'habitats** : 6410-6 Prairies humides et bas marais acidiphile atlantiques

EUNIS: E3.512 Prairies acidoclines à Molinie bleue

Statuts:

Espèces indicatrices

Petite scutellaire Carum verticillé Agrostis des chiens Mouron délicat

Millepertuis des marais

Lobélie brulante Laiche bleuâtre

Cirse à feuilles découpées

Hydrocotyle
Jonc acutiflore
Lotier des marais
Tormentille

Scorsonère des prés

Scutellaria minor
Carum verticillatum
Agrostis canina
Anagallis tenella
Hypericum elodes
Lobellia urens
Carex panicea
Cirsium dissectum
Hydrocotyle vulgaris
Juncus acutiflorus
Lotus pedunculatus
Potentilla erecta
Scorzonera humilis

Physionomie / structure

Prairies peu denses, basses, à nombreuses plantes à fleurs.

Caractéristiques stationnelles

Prairies pâturées hygrophiles acidiphiles gorgées d'eau en permanence ou presque (abords de sources ou ruisselets, en tête de bassin versant le plus souvent), sur le socle armoricain.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Ces prairies abritent un certain nombre d'espèces de bas-marais acidiphiles.

Plusieurs associations possibles ; leur présence est à vérifier sur le territoire du PNR :

- Anagallido tenellae Pinguiculetum lusitanicae ?
- Caro verticillati Caricetum paniceae?
- Caro verticillati Juncetum acutiflori ?
- Caro verticillati Molinietum caeruleae?
- Cirsio dissecti Molinietum caeruleae?
- Cirsio dissecti Scorzoneretum humilis?

Confusion

Confusion possible avec des bas-marais acidiphiles, dont ces praires abritent un grand nombre d'espèces.

Dynamique

En cas d'abondon du pâturage par des bovins de races à viande, évolution vers des mégaphorbiaies et fourrés de saules.

Valeur biologique

Habitat en raréfaction, abritant un grand nombre d'espèces végétales peu communes.

Menaces

Drainage, apports d'engrais, abandon du pâturage par des bovins de races à viande.

Localisation Marais poitevin et communes

Marges nord du territoire (socle armoricain). Tourbière de la martinière.

Classes de surfaces



Mentho longifoliae - Juncion inflexi Th.Muller & Gors ex de Foucault 2008

Prairie hygrophile pâturée à Jonc glauque

Pulicario dysentericae – Juncetum inflexi de Foucault 2006

CORINE Biotopes: 37.24

Eur 28 : Néant EUNIS : E3. 44

Statuts: aucun

Espèces indicatrices

Jonc glauque Juncus inflexus Agrostide stolonifère Agrostis stolonifera Carex cuprina Laiche cuivrée Pulicaria dysenterica Pulicaire dysentérique Salicaire Lythrum salicaria Renoncule rampante Ranunculus repens Carex hirta Laiche hérissée Plantain majeur Plantago major Mentha x rotundifolia Menthe à feuilles rondes

Physionomie / structure

Prairies présentant des zones assez rases, imbriquées avec une proportion variable de refus (Joncs essentiellement).

Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles à inondations hivernales, par les eaux pluviales et par engorgement des réseaux hydrauliques.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

La plus ou moins forte abondance de Jonc glauque et de la Laiche cuivrée (selon le niveau hydrique notamment) donne des végétations d'aspect assez différent mais appartenant à la même association.

Confusion

Les prairies très humides sont souvent accompagnées d'espèces de la mégaphorbiaie, comme la Consoude officinale, l'Iris faux acore, et des magnocariçaies.

Dynamique

En cas d'abondon du pâturage, évolution vers des mégaphorbiaies (voire cariçaies pour les formes les plus longement inondables).

Valeur biologique

Habitat à flore diversifiée, en régression.

Menaces

Labour pour mise en culture.

Localisation Marais poitevin et communes carte de répartition par grandes unités. Marais mouillé.

Classes de surfaces Photo : S. Barbier



Prairie hygrophile à Orge faux seigle et Trèfle faux-fraisier

Hordeo secalini - Lolietum perennis (Allorge 1922) de Foucault 1984

CORINE Biotopes: 37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Eur 28: Néant

EUNIS: E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides

Statuts: aucun

Espèces indicatrices

Orge faux-seigle
Agrostide stolonifère
Potentille ansérine
Potentille rampante
Ray-grass anglais
Laiche cuivrée
Laiche hérissée
Renoncule rampante
Pâturin commun
Laiche des rives
Trèfle faux-fraisier
Trèfle blanc

Hordeum secalinum Agrostis stolonifera Potentilla anserina Potentilla reptans Lolium perenne Carex cuprina Carex hirta Ranunculus repens

Poa trivialis Carex riparia Trifolium fragiferum Trifolium repens

Physionomie / structure

Prairie hygrophile très rase, avec généralement peu de refus.

Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles à inondations hivernales de courte durée (voire nulles), par les eaux pluviales et par engorgement des réseaux hydrauliques. Ces prairies se localisent dans le Marais poitevin sur les sols argileux (de « bri ») séchant l'été.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion

Dans certains secteurs non inondables sur les marges du marais, on peut observer des prairies pâturées intermédiaires avec les prairies mésophiles du *Cynosurion* (avec présence de *Trifolium repens*, *Bellis perennis*, *Lolium perenne*); la présence ou non d'*Agrostis stolonifera* semble être un critère de distinction entre ces deux habitats. Les prairies très humides sont souvent accompagnées d'espèces de la mégaphorbiaie, comme la Consoude officinale, l'Iris faux acore, et des magnocariçaies, avec la présence plus ou moins importante de Carex.

Dynamique

En cas d'abondon du pâturage, évolution vers des mégaphorbiaies.

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes carte de répartition par grandes unités. Marais mouillé sur bri. (vu par Stéphane au Marais de St Georges)

Classes de surfaces

Photo: S. Barbier



Prairie hygrophile à Séneçon aquatique et Oenanthe à feuilles de silaus

Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae Bournérias et al. 1978

CORINE Biotopes: 37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Eur 28 : Néant

EUNIS: E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides

Statuts: aucun

Espèces indicatrices

Agrostide stolonifère Oenanthe à feuilles de silaus Orge faux seigle

Brome à grappes Orchis à fleurs lâches

Fétuque élevée
Vulpin des prés
Séneçon aquatique
Cardamine des prés
Lychnis fleur-de-coucou

Fritillaire pintade Renoncule rampante Pâturin commun

Plantain lancéolé

Agrostis stolonifera
Oenanthe silaifolia
Hordeum secalinum
Bromus racemosus
Anacamptis laxiflora
Festuca arundinacea
Alopecurus pratensis
Senecio aquaticus
Cardamine pratensis
Silene flos-cuculi
Fritillaria meleagris
Ranunculus repens

Poa trivialis

Plantago lanceolata

Physionomie / structure

Prairie hygrophile inondable de fauche.

Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles à inondations hivernales de courte durée, par les eaux pluviales et le débordement des rivières voisines.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion

Prairies eutrophisées, initialement rattachées à cette association mais maintenant appauvries et plus ou moins difficiles à identifier.

Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Intrants, limitation des crues naturelles.

Localisation Marais poitevin et communes Marais communal de Lairoux. RNR de la Vacherie...

Classes de surfaces

Photo : E. Deat



cf. Loto tenuis – Trifolion fragiferi (V. Westh., C. Leeuwen & Adriani 1962) B. Foucault 2008

Prairie méso-hygrophile à Trèfle faux fraisier et Trèfle rampant

Loto tenuis - Trifolion fragiferi

CORINE Biotopes: 37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Eur 28: Néant

EUNIS: E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides

Statuts: aucun

Espèces indicatrices

Agrostide stolonifère Agrostis stolonifera Potentille ansérine Potentilla anserina Trèfle faux-fraisier Trifolium fragiferum Trifolium repens Trèfle rampant Brunelle commune Prunella vulgaris Laiche cuivrée Carex cuprina Renoncule rampante Ranunculus repens Potentille rampante Potentilla reptans Ray-grass anglais Lolium perenne Pâturin commun Poa trivialis Houlque laineuse Holcus lanatus Lotier à feuilles ténues Lotus tenuis

Physionomie / structure

Prairie méso-hygrophile très rase, avec généralement peu de refus.

Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles à inondations hivernales de courte durée (voire nulles), par les eaux pluviales et par engorgement des réseaux hydrauliques.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Le rattachement de ce groupement au *Loto tenuis – Trifolion fragiferi* serait à vérifier à l'appui de relevés phytosociologiques.

Confusion

Dynamique

En cas d'abondon du pâturage, évolution vers un ensemble où Elymus repens domine le groupement.

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes
Fond de prairie des marais intermédiaires, sur sol moins argilo-humique.

Classes de surfaces

Prairie mésophile de fauche à Fromental

cf. Arrhenatherion elatioris Koch 1926

CORINE Biotopes : 38.22 Prairies des plaines médio-européennes à fourrage

Eur 28 : 6510 Prairies maigres de fauches de basses altitudes

Cahier d'habitats

EUNIS: E2.22 Prairies de fauche planitaires sub-atlantique

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Fromental Arrhenatherum elatius
Dactyle aggloméré Dactylis glomerata
Flouve odorante Anthoxanthum odoratum
Carotte sauvage Daucus carota

Grande marguerite

Knautie des champs

Panais cultivé

Houlque laineuse

Leucathemum vulgare

Knautia arvensis

Pastinaca sativa

Holcus lanatus

Brome mou Bromus hordeaceus
Géranium découpé Geranium dissectum

Ail des vignes
Gaillet jaune
Galium verum
Trèfle des prés
Trèfle douteux
Trifolium pratense
Trifolium dubium
Seneçon de jacobe
Senecio jacobea

Physionomie / structure

Prairies richent en diversité avec de nombreuses espèces de plantes à fleurs (dicotylédones) et une plus ou moins grande proportion de graminées.

Caractéristiques stationnelles

Prairies sur sols mésophiles relativement épais, autant acides que basiques.

Il y une forte variabilité pour cet habitat, entre des groupements eutrophes et des groupements oligotrophes.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Présence sur les coteaux et bocage mésophile en périphérie de la zone humide :

A confirmer

Sous alliance du *Trifolio montani – Arrhenatherion elatioris* Rivas Goday & Rivas-Martinez1963

Et sous alliance du *Rumici obtusifoli – Arrhenetherion elatioris* de Foucault 1989 pour les prairies plus eutrophes.

Confusion

Les prairies fourragères artificielles, souvent dominées par des fétuques mais parfois avec le Fromental abondant, ont une productivité plus élevée et abritent un plus grand nombre d'espèces nitrophiles.

Dynamique

Evolution vers des ronciers et fourrés en cas de déprise.

Valeur biologique

Menaces

Apports d'engrais excessifs ; labour pour mise en culture.

Localisation Marais poitevin et communes

Présent ça-et-là sur les terres non halophiles.

Classes de surfaces

Photo: O. Cardot



Brachypodio rupestris – Centaureion nemoralis Braun-Blanquet 1967

Prairie mésophile de fauche à Gaudinie et Brome érigé

Brachypodio rupestris – Centaureion nemoralis Braun-Blanquet 1967

CORINE Biotopes : 38.21 Prairies atlantiques à fourrages **Eur 28** : 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude

Cahier d'habitats : 6510-1 Prairies fauchées thermo-atlantique Méso-hygrophiles du

Sud-Ouest

EUNIS: E2.21 Prairies de fauches atlantiques

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Gaudinie
Brome érigé
Panicaut des champs
Fromental
Sauge des prés
Marguerite
Avoine dorée

Lin à feuilles étroites

Gaudinia fragilis
Bromus erectus
Eryngium campestre
Arrehantherum elatius
Salvia pratensis
Leucanthemum vulgare
Trisetum flavescens
Linum bienne

Physionomie / structure

Végétation herbacée peu dense, et nombreuses espèces à fleurs (dicotylédones).

Caractéristiques stationnelles

Prairies maigres mésoxérophiles calcicoles, en marge de pelouses sèches calcicoles dont elles abritent un certain nombre d'espèces.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Association à identifier.

Confusion

Les prairies de fauche à Fromental (qui elles ne sont pas d'intrérêt communautaire) sont moins diversifiées et n'abritent pas la Gaudinie.

Dynamique

Evolution lente vers des fourrés en cas de déprise.

Valeur biologique

Prairies très diversifiées, à la fois pour la flore et l'entomofaune.

Menaces

Apports d'engrais.

Localisation Marais poitevin et communes

Niort (+ autres communes au sud du territoire du parc ?)

Classes de surfaces Photo : S. Barbier



Prairies mésophiles pâturées

Cynosurion cristati Tuxen 1947

CORINE Biotopes: 38.1 Pâtures mésophiles

Eur 28 : Néant

EUNIS: E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage

Statuts: aucun

Espèces indicatrices

Cretelle Cynosurus cristatus Achillée millefeuille Achilea millefolium Gaillet Galium verum Ray gras anglais Lolium perenne Camomille romaine Anthemis nobilis Trèfle rampant Trifolium repens Plantain majeur Plantago major Dactyle aggloméré Dactylis glomerata Brunelle laciniée Prunella laciniata Paquerette commune Bellis perennis

Physionomie / structure

Prairies rases, avec parfois des zones de refus. Pâturées par des bovins ou chevaux. Assez forte variabilité de composition floristique selon le type de sol (pH, texture, épaisseur, etc.)

Caractéristiques stationnelles

Prairies mésophiles essentiellement sur socle armoricain ou substratum calcaire.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Plusieurs associations ou sous alliances sont potentiellessur le territoire du PNR :

- Medicagini lupulinae Cynosuretum cristati H. Passarge 1969
- Lolio perennis Cynosurenion cristati cristati Jurko 1974

Confusion

Des prairies semées il y a plusieurs années peuvent tendre vers la composition floristique de cet habitat naturel. Néanmoins, ces prairies restaurées sont souvent marquées par la persistence d'espèces nitrophiles (traduisant un passé cultural intensif) et la dominance de graminées fourragères compétitives qui ont été semées pour recréer artificiellement une prairie (*Festuca sp.*notamment).

Les prairies pâturées mésophiles sont marquées par l'absence d'*Agrostis stolonifera* (contrairement aux prairies hygrophiles pâturées).

Dynamique

Evolution assez lente vers des fourrés en cas de déprise.

Valeur biologique

Les prairies pâturées bocagères constituent des zones de chasse pour certains chiroptères se nourissant de coléoptères coprophages.

Menaces

Surpaturage (notamment équin) ; labour pour mise en culture.

Localisation Marais poitevin et communes

Essentiellement sur les marges du territoire du parc (socles armoricain et calcaire).

Classes de surfaces

PELOUSES CALCICOLES ET OURLETS THERMOPHILES

FESCTUCO BROMETEA Braun-Blanquet & Tuxen ex Kliba & Hadae 1944

II Brometalia erecti Koch 1926

- Mésobromion erecti (Braun-Blanquet & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom.cons.propos. (art.52)
 - ► Pelouses calcicoles du mésobromion

Mesobromenion erecti Braun-Blanquet & Moor 1938

Festucenion timbalii Boulet 1986 nom. Ined. =cahier d'habitat)

Carduncello mitissimi – Brometum erecti (Lapraz 62) Boullet 86 (limite nord?)

Ophryo scolopacis - Caricetum flaccae Royer 1982 ass. Nov

► Pelouses calcicoles marnicoles du Mésobromion

Tetragonolobo montani - Mesobromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thevenin 2006

Blakstonia perfoliatae – Caricetum flaccae Lemmée 33 ? Blakstonia perfoliatae – Brometum erecti Royer & Bidault 66 ?

- Xerobromion erecti (Braun-Blanquet & Moor 1938) Moravec 1967
 Quelle asso?
 - ► Pelouses calcicoles xérophiles du Xerobromion

STIPO CAPENSIS - TRACHYNIETEA DISTACHYAE Brullo 1985

- II Brachypodietalia distachyae Rivas-Martinez 1978
 - ▶ Pelouse xériques dominées par des annuelles
 - Trachinion distachyae (Braun-Blanquet & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom.cons.propos. (art.52)

(Vulpio ciliatae – Crepidetum foetidae?)

TRIFOLIO MEDII - GERANIETEA SANGUINEI Muller 1962

- **Ⅲ** Origanetalia vulgaris Muller 1962
 - ► Ourlet calcicole Xéro thermophile à Brachypode penné
- **Our Geranion sanguinei** Tuxen in Muller 1962

Coronillo variae – Brachypodietum pinnati

► Ourlet calcicole mésophile à Origan

₹ Trifolion medii Muller 1962

Centaureo nemoralis – Origanetum vulgaris de Foucault, Frileux & Wattez in de Foucault & Frileux 1983

Festuco brometea Braun-Blanquet & Tuxen ex Kliba & Hadae 1944

Pelouses calcicoles du mésobromion

Mesobromion erecti (Braun-Blanquet & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom.cons.propos. (art.52)**Préciser quelles sous alliances car la fiche suivante concerne le Tetragonolobo montani - Mesobromenion erecti**

CORINE Biotopes : 34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides

Eur 28 : 6210 Pelouses sèches semi-arides et faciès d'embuissonnement sur calcaire

Cahier d'habitats : 6210-12 Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur

calcaires tendres ou friables

6210-13 Pelouses calcicoles marnicoles atlantiques 6210-14 ?

Autres ? (selon associations, sous alliances...)

EUNIS: E1.262 Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices de la classe des Festuca brometea

Epiaire raide
Ail des jardins
Arabette hirsute
Carline commune
Centaurée scabieuse
Euphorbe petit cyprès
Gaillet vrai
Sauge des prés

Stachys recta
Allium oleraceum
Arabis hirsuta
Carlina vulgaris
Centaurea scabiosa
Euphorbia cyparias
Gallium verum
Sauge des prés

Sauge des prés

Filipendule commune

Bugle rampant

Salvia pratensis

Filipendula vulgaris

Ajuga reptans

Brachypode penné Brachypodium rupestre

Espèces indicatrices du mésobromion

Brome erigé Bromus erectus Thésion couché Thesium humifusm Anacamptis pyramidalis Orchis pyramidal Hyppocrépide à toupet Hippocrepis comosa Germandrée petit chêne Teucrium chamaedrys Seseli des montagnes Seseli montanum Fétuque de Léman Festuca lemanii Brize intermédiaire Briza media Brunelle laciniée Prunella laciniata

Polygala du calcaire
Lin à feuilles ténues
Orchis homme-pendu
Ophrys araignée

Polygala calcarea
Linum tenuifolium
Aceras antropophora
Ophrys sphegodes

Ophrys petite araignée Ophrys pourpre Cardoncelle molle Ophrys singe Ophrys araneola Orchys purpurea Cardoncellus mitissimus Orchis simia

Physionomie / structure

Les pelouses calcicoles mésophiles sont des formations herbacées basses et denses qui se développent sur des sols carbonatés sur les calcaires secondaires du jurassique et du crétacé supérieur. Les grandes graminées telles que le Brome dressé et le Brachypode penné peuvent dominer le faciès, avec souvent un cortège d'orchidées assez riche.

Caractéristiques stationnelles

Ces milieux se développent sur des flancs pentus, non cultivés, des vallées sèches de la plaine de luçon, sur les flans et talus des ilots calcaires non cultivés du marais poitevin.

Les surfaces de chaque site sont faibles, en général moins de 1 ha (Fief bodin, coteau de Chaillé les marais)

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Sous alliances:

Mesobromenion erecti Braun-Blanquet & Moor 1938

Pelouses sur des sols profonds, enrichies en espèces des arrhenatheretea.

Festucenion timbalii Boulet 1986 nom. Ined. =cahier d'habitat)

Carduncello mitissimi – Brometum erecti (Lapraz 62) Boullet 86 (limite nord?)

Ophryo scolopacis - Caricetum flaccae Royer 1982 ass. Nov

Plusieurs associations peuvent se rencontrer :

- -Lino cathartici Blackstonietum perfoliatae Julve 2003 ex 2004 hoc loco ?
- -Carduncello mitissimi Brometum erecti (Lapraz 62) Boullet 86

Carduncello mitissimi – Brometum erecti (Lapraz 1962) Boullet 1986 nom. inval. (art. 1)

-Ophryo scolopacis – Caricetum flaccae

Ophryo scolopacis – Caricetum flaccae (Royer 1982) Boullet 1986 nom. inval. (art. 1) (in article sbco lahondère de 1996 + thèse de Boulet) : association plus thermophile, plus riche en espèces sib méditerranéennes et plus riche en orchidées, que l'assosiation du *Carduncello mitissimi – Brometum erecti*.

NB : On note des faciès ou ourlets calcicoles à Brachypodium rupestre est dominant.

Confusion

Lorsque ces formations sont en ourlets, confusion possible avec les formations d'ourlet à Brachypode du Geranion sanguinei.

Dynamique

Ces milieux ouverts se maintiennent par un pâturage extensif, ou une fauche pluriannuelle. Ils constituent des habitats de transition entre le stade de pelouse et les bois calcicoles, maintenu en l'état par une gestion qui limite l'installation des ligneux. La dominance du Brachypode rupestre signe une eutrophisation et un début d'évolution vers une fermeture.

Valeur biologique

Habitat qui accueille une grande diversité d'orchidées calcicoles.

Menaces

Evolution naturelle vers des faciès où le Brachypode rupestre domine (Fief Bodin), et où les fourrés calcicoles à Prunellier, Cornouiller sanguin et Troène progressent. Par mises en culture (vallées sèches d'auzay, plaine de luçon).

Localisation Marais poitevin et communes

Vallées sèches de la plaine de Luçon, coteaux calcaires du fief Bodin. Bords et talus de route. Petits coteaux ou buttes calcaires des communes de Saint Hilaire la Palud, Niort, Le Langon, Chaillé les marais, Angles, Le Champ saint Père, Auzay, Granzay/Gript, Luçon, Le gué de Velluire, Fontenay le comte,

Classes de surfaces

Entre 5 et 15 ha.

Photo : Vallée sèche, plaine de Luçon



Mesobromion erecti

(Braun-Blanquet & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom.cons.propos. (art.52)

Pelouses calcicoles marnicoles du mésobromion

Tetragonolobo montani - Mesobromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thevenin 2006

CORINE Biotopes : 34.3225 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides

Eur 28 : 6210 Pelouses sèches semi-arides et faciès d'embuissonnement sur calcaire

Cahier d'habitats : 6210-20 Pelouses calcicoles marnicoles atlantiques

EUNIS : E1.2625 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantique

Statuts : Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Laiche tomenteuse
Blakstonie perfoliée
Ophrys grenouille
Brunelle laciniée
Fétuque de Leman
Cirse sans tige
Petite pimprenelle
Petite centaurée
Inule à feuilles de saule
Lotier maritime
Petite centaurée délicate

Ophioglosse langue de serpent

Carex tomentosa
Blakstonia perfoliata
Coeloglossum viride
Prunella laciniata
Festuca lemanii
Cirsium acaule
Sanguisorba minor
Centaurium erythraea

Inula salicina

Tetragonolobus maritimus Centaurium pulchellum Ophioglossum vulgatum

Physionomie / structure

Caractéristiques stationnelles

Les pelouses calcicoles marnicoles se développent sur des zones d'accumulation de marne, où l'eau de pluie peut stagner. Dans ces microzones au sein des pelouses se développe un cortège floristique différent.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Plusieurs associations peuvent se rencontrer (à confirmer) :

- Blakstonio perfoliatae Caricetum flaccae Lemmée 1933 ?
- Blakstonio perfoliatae Brometum erecti Royer & Bidault 66 ?

Confusion possible avec d'autres habitats

Cet habitat est peu représenté sur le territoire du PNR.

Dynamique

Ces milieux ouverts se maintiennent par un pâturage extensif, ou une fauche pluriannuelle. Ils constituent des habitats de transition entre le stade de pelouse et les bois calcicoles, maintenu en l'état par une gestion qui limite l'installation des ligneux.

Valeur biologique

Menaces

Evolution naturelle vers des faciès de fourrés calcicoles à Prunellier et Cornouiller sanguin, prélude à l'installation de boisements calcicoles.

Localisation Marais poitevin et communes

Coteau calcaire du fief Bodin. Bords et talus de route. A rechercher sur les petits coteaux ou buttes calcaires des communes de Saint Hilaire la Palud, Niort, Le Langon, Chaillé les marais, la Jonchère, le Champ saint Père, Auzay, Luçon, le Gué de Velluire

Classes de surfaces

Festuco brometea Braun-Blanquet & Tuxen ex Kliba & Hadae 1944

Pelouses calcicoles xérophiles du xérobromion

Xerobromion erecti (Braun-Blanquet & Moor 1938) Moravec 1967

CORINE Biotopes : 34.33 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides

Eur 28 : 6210 Pelouses sèches semi-arides et faciès d'embuissonnement sur calcaire

Cahier d'habitats : 6210 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et

thermophiles

6210-28 Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques psammophiles et thermophiles **EUNIS** : E1.272 Pelouses médio-européennes du Xerobromion

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Bugrane fluette Ononis pusilla Bugrane gluante Ononis natrix

Germandrée petit chêne Teucrium chamaedrys

Ail à tête ronde

Germandrée des montagnes

Allium sphaerocephalon

Teucrium montanum

Petite coronille Coronilla minima

Astragalle de montpellier Astragalus monspessulanus

Lin raide
Aster linosyris
Aster linosyris
Laiche de Haller
Orobanche de la germandrée

Linum strictum
Aster linosyris
Carex halleriana
Orobanche teucrii

Orobanche de la germandrée

Mélique ciliée

Fétuque de Leman

Orobanche teucr

Melica ciliata

Festuca lemanii

Globularia bisnagarica
Spiranthe d'automne

Globularia bisnagarica
Spiranthes autumnalis

Liseron rayé

Euphraise raide

Convolvulus lineatus

Euphrasia stricta

Immortelle des dunes Helychrisum stoechas

Physionomie / structure

Le Xérobromion se distingue du Mésobromion par un couvert végétal moins dense et par une présence marquée de Chaméphytes et par un cortège d'annuelles parfois plus développé. Les espèces sont plus méridionales et plus xériques.

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se cantonne sur les calcaires affleurants des bords de falaise calcaire (lle d'elle, Rocher de la dive, anciennes carrières de la plaine de Luçon, ancien CET de Champ st Père...), talus de route (Fontenay le comte). Front de taille des carrières abandonnées.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

On peut rattacher ces pelouses xérophiles à l'association suivante, sachant que les cortèges ne seront pas complets : Fumano procumbentis – Caricetum humilis (à confirmer avec des relevés de végétation).

Confusion possible avec un autre habitat

Forte imbrication avec les faciès du mésobromion. Des formes intermédiaires se rencontrent fréquemment.

Dynamique

Habitat plus stable que le mésobromion du fait d'un sol très rocailleux et très pauvre en matière organique.

Valeur biologique

Certaines des espèces qui composent l'habitat sont patrimoniales étant en limite Nord-Ouest de leur aire de répartition.

Menaces

Comblement des anciennes carrières. Enfrichement.

Localisation Marais poitevin et communes

Habitat beaucoup plus rare que le mésobromion. Le Langon, l'Ile d'elle, Chaillé les marais. Rocher de la Dive. Occupe de faible surface.

Classes de surfaces

< à 2 ha

Photo : carrière abandonnée du Langon.

Falaise de Chaillé les marais







Stipo capensis – Trachynietea distachyae Brullo 1985

Cerastium pumilum

Pelouses xériques dominées par des annuelles

Trachinion distachyae

(Braun-Blanquet & Moor 1938) Oberdorfer 1957 nom.cons.propos. (art.52) **CORINE Biotopes**: 34.5131 Communautés annuelles calciphiles de l'ouest méditerranéen

Eur 28 : 6220 Parcours substépique de graminées et d'annuelles du Thero-Brachipodietea

Cahier d'habitats : 6220-4 Pelouses à thérophytes mésothermes thermoatlantiques

EUNIS: E1.3131

Statuts: Habitat d'intérêt communautaire inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Sabline des chaumes Arenaria controversa Catapode rigide Catapodium rigidum Buplèvre du mont Baldo Bupleurum baldense Crépide foétide Crepis foetida Euphorbe fluette Euphorbia exiqua Trèfle scabre Trifolium scabrum Vulpie ciliée Vulpia ciliata Lin strict Linum strictum Acinos des champs Acinos arvensis

Physionomie / structure

Les pelouses à thérophytes sont des formations pionnières à dominantes d'annuelles. Pelouses écorchées à faible recouvrement < à 50 %.

Caractéristiques stationnelles

Ces formations se développent sur des zones perturbées par le passage d'animaux, les remaniements de sol, des zones décapées, sur des calcaires durs.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Communautés appauvries par rapport au cortège plus méditerranéen. Limite nord de répartition. Association à définir.

Confusion possible avec un autre habitat

Cet habitat reste rare et anecdotique.

Dynamique

Valeur biologique

Cet habitat abrite une espèce endémique française, la Sabline des chaumes *Arenaria* controversa. Espèce présente sur le site de Granzay/ Gript (cf rapport DSNE)

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

Granzay /Gript, site RTE et à rechercher sur les bords de falaise calcaire (Rocher de la dive, falaises de Chaillé les marais, front de taille des carrières abandonnées de la plaine de Luçon...)

Classes de surfaces

< 1 ha

Photo : S. Barbier



Ourlets calcicoles xéro-thermophile à Brachypode penné

Geranion sanguinei Tuxen in Muller 1962

CORINE Biotopes: 34.41 Lisières thermo-xérophiles

Eur 28 : 6210 (*) (Si associé aux pelouses de sa série dynamique)

EUNIS: E5.21

/ cf. E1.263 Pelouses médio-européennes semi-sèches à Brachypodium

Statuts: néant

Espèces indicatrices

Brachypode rupestre Origan commun Géranium sanguin Knautie des champs Millepertuis perforé Clinopode commun Aigremoine eupatoire Gesse à larges feuilles Seseli des montagnes Coronille bigarée Herbe aux mouches Buplèvre en faux Grémille pourpre Dompte venin

Brachypodium rupestre Origanum vulgare Geranium sanguineum Knautia arvensis Hypericum perforatum Clinopodium vulgare Agrimonia eupatoria Lathyrus latifolius Seseli montanum Coronilla varia Inula conyza Bupleurum falcatum

Lithospermum purpureocaeruleum Vincetoxicum hirundinaria

Viola hirta

Physionomie / structure

Violette hirsute

Les ourlets pré forestiers à Brachypode contrairement aux pelouses présentent une plus forte proportion de graminées et un couvert végétal plus dense, des espèces sciaphiles entrent dans la composition du groupement et la diversité en orchidée est plus faible que dans le mésobromion.

Caractéristiques stationnelles

Ces formations d'ourlets sont situées en lisière de boisements secs, principalement de la chênaie pubescente (Bois de Benon, d'Olbreuse...). Ils peuvent aussi se rencontrer en périphérie des pelouses calcaires, au contact des zones buissonnates et des manteaux (fief Bodin, vallées sèches de la plaine de Luçon), également sur les talus herbacés bien orientés des haies mésophiles.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Coronillo variae – Brachypodietum pinnati? A vérifier.

A étudier :

Antherico ramosi – Geranienion sanguinei J.-M. Royer (à paraître) Euphorbio angulatae - Spiraeetum obovatae Braque & Loiseau 1994 nom. inval. (art. 3b, 3o Inulo spiraeifolia – Dorycnietum pentaphylli Boullet 1986 nom. Inval Limodoro abortivi – Chamaecytisetum hirsuti Braque 2001 nom. inval. (art. 3o Trifolio medii – Geranienion sanguinei van Gils & Gilissen 1976 Bupleuro falcati – Laserpitietum latifolii Billy 1997 nom. inval. (art. 3b, 3o Centaureo lugdunensis – Melampyretum cristati Braque & Loiseau 1994 nom. inval. (art. 3o, 5) Lithospermo purpurocaerulei – Pulmonarietum longifoliae B. Foucault 2008

Confusion possible avec un autre habitat

Confusion et mosaîque avec les formations du mésobromion. Distinction de part le positionnement en formation linéaire en pied de haie ou boisement, et par ailleurs, une plus faible diversité en orchidées.

Confusion avec les ourlets moins thermophiles du *Trifolion medii*.

Dynamique

Groupement en relation dynamique avec les pelouses calcicoles du mésobromion. Stade postérieur au mésobromion dans l'évolution vers le boisement. Signe également d'une eutrophisation du coteau calcaire, si le Brachypode devient dominant.

Valeur biologique

La diversité en espèces végétales peut être riche et importante, du fait de l'effet lisière avec les espèces sciaphiles.

Menaces

Evolution naturelle vers des faciès de fourrés calcicoles à Prunellier et Cornouiller sanguin, prélude à l'installation de boisements calcicoles.

Localisation Marais poitevin et communes

Vallées sèches enfrichées de la plaine de Luçon, bords des coteaux calcaires (fief Bodin, richer de la dive...). Lisières des forêts sèches (Benon, Olbreuse...). Talus de haies.

Classes de surfaces





OURLETS - FRICHES - FRUTICEES - LANDES

SISYMBRIETEA OFFICINALIS Korneck 1974

Végétation anthropogène à dominante d'annuelles et de bisannuelles, plus ou moins nitrophile, des stations rudéralisées et irrégulièrement perturbées.

- ¿ Sisymbrion officinalis Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951 Communautés vernales surtout eurosibériennes sous climat tempéré. Elles sont caractérisées par la Laitue scariole (*Lactuca serriola*), le Jouet du vent (*Apera spica-venti*), la Matricaire perforée (*Matricaria perforata*), le Chénopode dressé (*Chenopodium strictum*), l'Arroche étalée (*Atriplex patula*), le Passerage rudéral (*Lepidium ruderale*), le Sisymbre élevé (*Sisymbrium altissimum*).
 - ➤ Communauté à Moutarde et Grande cigue des digues des polders cf. Brassico nigrae Carduetum tenuiflori Bouzillé, Foucault & Lahondère 1984 nom. nov. Bioret, Lahondère & Botineau 1993

Association de friche mésophile nitrophile herbacée ; codominance des espèces annuelles et bisannuelles ; caractéristique des marais littoraux sud atlantiques (marais guérandais jusqu'au marais charentais).

- Q Laguro ovati Bromion rigidi Géhu & Géhu-Franck 1985
 - Friche annuelle à Lagurus ovatus et Anisantha rigida

Laguro ovati - Brometum rigidi Géhu & Géhu-Franck 1985

Association de voile nitrophile qui se superpose aux pelouses dunaires modifiées ; groupement à développement printanier couvrant d'importantes surfaces sur les dunes armoricaines ; son extension est liée à l'augmentation de la fréquentation piétonne.

ARTEMISIETEA VULGARIS Lohmeyer, Preising & Tüxen ex von Rochow 1951 Végétation rudérale, anthropogène, nitrophile à dominance d'espèces vivaces, eurosibérienne et méditerranéenne.

- I Onopordetalia acanthi Br-Bl & Tuxen ex Klika in Lika & Hadacc 1944 Friches thermophiles
 - Friches xéro-thermophiles à grands chardons
- *Onopordion acanthii* Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Gajewski, Wraber et Walas 1936

Friches thermophiles continentales à subméditerranéennes dominées par les grands chardons.

- ► Friches thermophiles à Carotte et Chicorée
- **One Dauco carotae Melilotion albi Görs 1966**

Communautés subouvertes de hautes herbes, moins thermophiles, des substrats grossiers et souvent rapportés. Communautés planitiaires, des sols sableux à limoneux.

II Artemisietlia vulgaris Tuxen 1947 nom. Nud.

► Friches vivaces nitrophiles à Bardane

Friches méophiles planitaires à montagnardes.

STELLARIETEA MEDIAE Tüxen, W. Lohmeyer & Preising in Tüxen ex von Rochow 1951

Communautés commensales des cultures

POLYGONO ARENASTRI - POETEA ANNUAE Rivas-Martínez 1975 corr. Rivas-Martínez, Báscones, T.E. Diáz, Fernández González & Loidi 1991 Végétation annuelle subnitrophile des stations hyperpiétinées.

- ► Tonsures des bords de route à Renouée des oiseaux
- *Polygono arenastri Coronopodion squamati* Sissingh 1969
 - ► Communautés annuelles piétinées à Sagina procumbens
- Saginion procumbentis Tüxen & Ohba in Géhu, J.L. Rich & Tüxen 1972

Bryo argentei – Saginetum procumbentis Diemont & al. 1940 corr. Rivas-Mart. & al. 2002

PARIETARIETEA JUDAICAE Rivas Mart. in Rivas Goday 1964

Pelouses nitrophiles des parois et vieux murs

- *Q* Centrantho rubri Parietarion judaicae Rivas Mart. 1960 (=Parietario judaicae − Galion muralis Rivas Mart. ex Rivas Goday 1964 nom. inval. et illeg. (art. 2b, 8, 22)

TRIFOLIO MEDII – GERANIETEA SANGUINEI Muller 1962

Ⅱ Origanetalia vulgaris Muller 1962

- Ourlet maigre xérothermophile des bois calcicoles
- **Geranion sanguinei** Tuxen in Muller 1962
 - Ourlet maigre mésophile
- S Trifolion medii T. Müll. 1962

NERIO OLEANDRI - TAMARICETEA AFRICANAE Braun-Blanquet & O. Bolòs 1958

Communautés ouest-méditerranéennes à thermo-atlantiques où *Tamarix africana* et *T. gallica* trouvent leur optimum.

Solano dulcamarae – Tamaricetum gallicae de Foucault 2008

Fourré oligonalophile mésohygrophile thermo-atlantique, surtout développé le long des canaux ou fossés arrière-littoraux, ou en arrière dune.

CRATAEGO MONOGYNAE - PRUNETEA SPINOSAE Tüxen 1962

Végétation principalement européenne de manteaux arbustifs, fruticées et haies. **I Prunetalia spinosae Tüxen 1952**

II Sambucetalia racemosae Oberd. ex H. Passarge in Scamoni 1963

GALIO APARINES - URTICETEA DIOICAE H. Passarge ex Kopecký 1969

- ☐ Galio aparines Alliarietalia petiolatae Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969

 Ourlets nitrophiles
- Aegopodion podagrariae Tüxen 1967 nom. cons. propos. (art. 52)
- ∂ Geo urbani Alliarion petiolatae W. Lohmeyer & Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969
- ☐ Impatienti noli-tangere Stachyetalia sylvaticae Boullet, Géhu & Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004
- *Impatienti noli-tangere* − *Stachyion sylvaticae* Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr & Ellmauer 1993
- Violo rivinianae − Stellarion holosteae H. Passarge 1997

MELAMPYRO PRATENSIS – HOLCETEA MOLLIS H. Passarge 1994 Ourlets acidiphiles

CALLUNO VULGARIS – ULICETEA MINORIS Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944

Landes

II Ulicetalia minoris Quantin 1935

Ulicenion minoris Géhu & Botineau *in* Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004

Landes sèches

Pas de groupements de l'*Ulici minoris* – *Ericenion ciliaris* (Landes humides et mésophiles) ??

- → Ulici minoris Ericetum scopariae (Rallet 1935) Géhu 1975 ??
- → Scopario Ericetum tetralicis (Rallet 1935) Géhu & Géhu-Franck 1975
- → Arrhenathero thorei Ericetum ciliaris Géhu & Géhu-Franck 1975 / Ulici minoris Ericetum ciliaris (Lemée 1937) Lenormand 1966 em. Géhu 1975
- → Ulici minoris Ericetum tetralicis (Allorge 1922) Lemée 1937 em. Géhu 1975
- → Autres?

Le territoire du parc est une région charnière entre des associations de l'Ulicion minoris thermo-atlantiques et d'autres associations du nord-ouest. La détermination de ces associations nécessite la réalisation et l'intérprétation de relevés phytosociologiques (voir rapport du CBNSA sur les landes de Poitou-Charentes 2018).

LISIERES HERBACEES

Sisymbrion officinalis Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Communauté à Moutarde et Grande cigue des digues des polders

cf. Brassico nigrae – Carduetum tenuiflori Bouzillé, Foucault & Lahondère 1984 *nom. nov*. Bioret, Lahondère & Botineau 1993

CORINE Biotopes: 87.1 Friches annuelles à Hautes herbes et Chardons

Eur 28 : Néant EUNIS : E5.1

Statuts: Aucun

Espèces indicatrices

Moutarde noire

Brassica nigra

Carduus pycnocephalus

Helminthotheca echioides

Espèce fréquentes

Grande cigue
Cirse commun
Cirse maritime
Cardère

Conium maculatum
Cirsium vulgare
Betta maritima
Dipsacus fullonum

Physionomie / structure

Formation d'annuelles ou de bisannuelles dominées par la moutarde noire, la grande cigue, la betterave maritime, le Cirse à fleurs ténues, la Cardère...Ce sont des formations de hautes herbes d'environ 2 mètres de hauteur. Habitat linéaire sur les pro Montoires mésophiles des digues, des polders, souvent remaniés, plus ou moins soumis aux embruns et au vent

Caractéristiques stationnelles

Digues des polders, bords de côte.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Association décrite localement par Bouzillé J.B. & Co.

Aucune variation décrite.

Confusion

Cet habitat peut être en contact avec l'habitat de laisse de mer sur substrat vaseux. Il peut aussi comporter une forte proportion de chardon et se rapprocher des Friches xérophiles à Chardon.

Dynamique

Le *Brassico nigrae* – *Carduetum tenuiflori* est une végétation anthropogène, liée aux activités humaines. Elle se développe sur les digues rarement entreteunes. Elle peut succéder aux ourlets à *Arrhenatherum elatius*. En l'absence de gestion, des fourrés des *Rhamno catharticae* – *Prunenea spinosae* remplaceront progressivement la friche (Bissot, Guitton et Thomassin, 2016).

Valeur biologique

Dans l'état actuel des connaissances, l'association semble liée aux marais littoraux mais la composition floristique laisse penser qu'elle peut se retrouver plus à l'intérieur des terres.

Menaces

Ce type de végétation nitrophile et liée à l'homme est probablement en extension. Localisation Marais poitevin et communes

Toutes les communes littorales et qui donne sur la baie de l'aiguillon.

Classes de surfaces



Onopordion acanthii

Friches Xéro-thermophiles à Grands chardons

Onopordion acanthii Br-Bl in Br-Bl, Gajewski, Wraber & Walas 1936

CORINE Biotopes: 87.1 Friches sèches à grands chardons et molène sur sols très

riches en azote Eur 28 : Néant EUNIS : E5.1

Statuts: Aucun

Espèces indicatrices

Carduus nutans Dipsacus fullonum Onopordum acanthium Cynoglossum officinale

Espèces fréquentes

Anisantha sterilis Cirsium vulgare Lactuca serriola Geranium pusilum

Physionomie / structure

Groupements communs sur les digues, bords de chemin, terrain abandonnés, anciennes carrières, certaines entrées de marais communaux avec Centaurea calcictrapa.

Caractéristiques stationnelles

Communautés subouvertes de hautes herbes, non thermophiles sur substrat grossiers.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Peut se confondre avec les friches des digues des polders à Grane cigüe.

Confusion
Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin et communes
Classes de surfaces

Artemisietea vulgaris

Friches mésophiles à Carotte et Chicorée

Dauco carotae - Melilotion abi Gors 1966

CORINE Biotopes: 87.2 et 87.1 Friches moyennement sèches à hautes herbes sur

sols pauvres
Eur 28 : Néant
EUNIS : E5.1

Statuts:

Espèces indicatrices

Chicorée sauvage Buglosse officinal

Espèces fréquentes Carotte sauvage Linaire commune Picride épervière Cichorium intybus Cynoglossum officinale Carduus nutans

Daucus carotta
Linaria vulgaris
Picris hieracioides
Reseda lutea
Tragopogon dubius subsp. dubius
Plantago lanceolata
Melilotus officinialis
Melilotus albus

Physionomie / structure

Strate herbacée dense, de hauteur irrégulière, d'aspect hirsute. Floraison estivale ou automnale. Persistance de nombreuses annuelles et bisannuelles, à côté d'herbes vivaces, de buissons dispersés. Soit sur d'anciennes vignes abandonnées de la plaine calcaire, soit à proximité ou entre de petites formations boisées.

Caractéristiques stationnelles

Communautés subouvertes de hautes herbes, non thermophiles sur substrat grossiers. Groupements communs sur les bords de chemins, bords de routes, parcelles de cultures abandonnées sur la plaine calcaire, entre les vignes et vergers exetnsifs...

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion

Les anciennes friches abandonnées de toute exploitation agricole peuvent évoluer vers des formations appauvries du mésobromion.

Peut aussi se confondre avec les friches thermophiles à Chardons.

Dynamique

La dynamique d'évolution dépend du type de gestion. Si pas de gestion évolution possible vers une fermeture progressive par des buissons et fourrés préforestiers

évoluant vers une ormaie rudérale. Si le site est fauché et la matière non exportée, le milieu à haute herbe va se maintenir et progressivement s'eutrophiser.

Valeur biologique

Quelques espèces végétales patrimoniales peuvent se glisser dans ces formations, notamment la Carthame laineuse (Bord de culture, plaine de Luçon) ou parfois l'Odontite de Jaubert (Obs. plaine de luçon).

Cet habitat, non fauché, est intéressant pour le développement de nombreux insectes. Et consitue aussi un réservoir alimentaire pour l'avifaune des zones ouvertes des plaines.

Menaces
Localisation Marais poitevin et communes
Classes de surfaces





Friches vivaces nitrophiles à Bardane

Arction lappae Tuxen 1937

CORINE Biotopes: 87.1 Friches vivaces à hautes herbes bisannuelles sur sol

eutrophe

Eur 28 : Néant EUNIS : E5.1

Statuts : Aucun

Espèces indicatrices

Petite bardane Arctium minus

Ballota nigra subsp. foetida

Lamium album Malva sylestris

Espèce fréquentes Grande Bardane

Arctium lappae

Physionomie / structure Caractéristiques stationnelles Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion
Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin et communes
Classes de surfaces



Stellarietea mediae Tuxen, Lohmeyer&Preising ex von Rochow 1951

Communautés commensales des cultures

CORINE Biotopes: 87.2 et 87.1 Friches moyennement sèches à hautes herbes sur

sols pauvres **Eur 28**: Néant **EUNIS**: E5.1

Statuts: Aucun

Espèces indicatrices

Stellaria media Anagallis arvensis

Alopecurus myosuroides Aphanes arvensis Euphorbia helioscopia Fallopia convolvulus Fumaria officinalis Lamium purpureum Etc...

Physionomie / structure

Groupements communs sur les bords de chemins, bords de routes...

Caractéristiques stationnelles

Communautés subouvertes de hautes herbes, non thermophiles sur substrat grossiers.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité :

- Végétation compagne des moissons sur sol calcaire : Caucadilion lappulae (Adonnis anuua, Nigella arvensis, Valerianella eriocarpa, Veronica polita, Torilis arvensis, Lolium temulentum, Anagallis arvensis foemina, Anisantha madritensis, Reseda phyteuma, fumaria parviflora, Eyphorbia falcata, Legousia hybrida...
- Végétation compagne des grandes cultures intensive irriguées : Panico crus-galli –
 Setarion viridis

(Chenopodium murale, Sonchus arvensis, Amaranthus retroflexus, Chenopodium album, Barbarea vulgaris, geranium molle, Crepis capillaris, Anthemis arvensis, Fumaria capreolata, Faloppia convolvulus, Echinochloa crus galli...

Confusion
Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin et communes
Classes de surfaces

Tonsures de bords de route à Renouée des oiseaux

Polygono arenastri – Coronopodion squamati Sissingh 1969

CORINE Biotopes : 87.2 Végétation annuelle subnitrophile des stations hyperpiétinées

Eur 28 : Néant

EUNIS: E1.E Pelouses xériques piétinées à espèces annuelles

Statuts : néant

Espèces indicatrices

Espèces fréquentes

Renouée des oiseaux Paturin annuel Plantain majeur Capselle bourse à pasteur Cynodon dactylon Matricaria discoidea

Coronopus squamatus
Polygonum aviculare
Poa annua
Plantago major
Capsella bursa pastoris
Coronopus didymus
Erophila verna
Spergularia rubra
Plantago coronopus
Sagina apetala
Polycarpon tetraphyllum
Trifolium suffocatum

Physionomie / structure

Groupements très communs sur les chemins agricoles, les entrées de parcelles, sur bitume ou calcaire. Banquettes herbeuses de routes. Communauté qui se développe dans les lieux piétinés, tassés, sèchants.

Caractéristiques stationnelles

Déclinaison phytosociologique et Variabilité :

Association du Poo annuae – Plantaginetum coronopodis (Le Neveu 1978) de Foucault 2008

Plutôt les bords de routes et terre plein des chemins agricoles de la plaine de Luçon. Tous les secteurs

Association du Poo annuae – Coronopodetum squamati (Oberdorfer 1957) Gutte 1966

Fréquent dans les parcelles de pâtures sur argile (subsaumatre notamment), entrée de parcelles, zones piétinées sèchante, nitrophiles.

Confusion
Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Aucune
Localisation Marais poitevin et communes
Toutes les communes
Classes de surfaces

Groupement des vieux murs nitrophiles à Ruine de rome

Cymbalario muralis – Asplenion rutae-murariae Segal 1969*Centrantho rubri* – *Parietarion judaicae* Rivas Mart. 1960 (=*Parietario judaicae* – *Galion muralis Rivas* Mart. ex Rivas Goday 1964 nom. inval. et illeg. (art. 2b, 8, 22

CORINE Biotopes: 87.2 Eur 28: Néant EUNIS: J1.31

Statuts:

Cf guide du poitou-charentes Espèces indicatrices

Ruine de Rome

Cétérach officinal Pariétaire Capillaire des murailles Cymbalaria muralis
Asplenium ruta-muraria
Asplenium ceterach
Parietaria officinalis
Asplenium trichomanes

Physionomie / structure

Habitat à végétation discontinue dans les joints et fissures des rochers des murs en pierre apparentes plus ou moins anciens.

Caractéristiques stationnelles

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

La composition floristique de ces communautés doit être étroitement liée aux caracétristiques physico-chimiques des joints utilisés lors de la construction. Plusieurs associations possibles

Confusion

Pas de confusion possible ; grande diversité de faciès selon les caractéristiques des murs (exposition, type de roche et de joints, humidité ambiante, etc.)

Dynamique

Habitat à faible dynamique, relativement stable.

Valeur biologique

Menaces

Remplacement des murs en pierres par des murs en parpaing crépis.

Localisation Marais poitevin et communes

Commun dans les villes et villages.

Classes de surfaces

Groupement nitrophiles des pavés et sols surpiétinés

Saginion procumbentis Tüxen & Ohba in Géhu, Richard & Tüxen 1972

Bryo argentei – Saginetum procumbentis Diémont, Sissingh & Westhoff 1940 nom inv.

Oberdorfer

CORINE Biotopes: 86.1 et 86.2 Villes et villages

Eur 28 : Néant EUNIS : E1.E

Statuts:

Cf guide du poitou-charentes Espèces indicatrices

Sagina procumbens L. subsp. procumbens

Espèces fréquentes

Poa annua

Polycarpon tetraphyllum

Plantago major

Capsella bursa pastoris

Sagine sans pétales

Sagina apetala

Physionomie / structure

Habitat à végétation discontinue dans les joints des pavés, et parfois sur les sols caillouteux surpiétinés.

Caractéristiques stationnelles

Milieux à sol discontinu et eutrophisé.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion

Pas de confusion possible.

Dynamique

Très faible dynamique

Valeur biologique

N'abrite pas d'espèces patrimoniuale. Constitue néanmoins un micro-habitat sur des espaces artificialisés que sont les places pavées.

Menaces

Ce type de végétation nitrophile et liée à l'homme est probablement pru menacé.La principale menace est l'utilisation de produits phytosanitaires et l'abandon de ce matériau (pavé) au profit du bitume.

Localisation Marais poitevin et communes Classes de surfaces

SOL CALCAIRE

Geranion sanguinei Tuxen in Muller 1962

Ourlet maigre xérothermophile des bois calcicoles

CORINE Biotopes : 34.41 Lisières xéro-thermophiles **Eur 28** : 6210 (*) (Si associé aux pelouses de sa série dynamique)

EUNIS: E5.21

Statuts:

Espèces indicatrices

Geranium sanguineum

Melanpyrum cristatum
Trifolium rubens
Bupleurum falcatum
Fragaria viridis
Tanacetum corymbosum
Bupleurum falcatum
Thalictrum minus

Espèces fréquentes

Vincetoxicumhirundinaria Lithospermum purpureocaeruleum Limodorum abortivum

Physionomie / structure Caractéristiques stationnelles

Ourlet thermophile calcicoles. Se développe au contact des pelouses sèches et des fourrés calcicoles et massif forestier calcaire (Forêt de St Gemme). Forêt de Benon, Bois d'olbreuse et autres bois secs de la commune de Mauzé

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Le Geranio sanguinei – Rubietum peregrinae de Foucault & Frileux 1983 n'est pas confirmé en Pays de la Loire ni en Poitou-Charentes. D autres associations du Geranion sanguinei sont potentielles (Lithospermo purpurocaerulei – Pulmonarietum longifoliae B. Foucault 2008, autres ?). A vérifier à l'aide de relevés de végétation.

Confusion
Dynamique
Ourlet associé à la chênaie pubescente.
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin et communes

Forêt de Benon, Bois de St Gemme la plaine, Bois d'olbreuse. Mauzé sur le Mignon, Benon, Courçon (?)

Classes de surfaces

Trifolion medii Muller 1962

Ourlet maigre mésophile

Trifolion medii Muller 1962

CORINE Biotopes: 34.42 Lisière mésophile

Eur 28 : 6210 (*) (Si associé aux pelouses de sa série dynamique)

EUNIS: E5.22 Ourlets mésophiles

Statuts:

Espèces indicatrices

Trifolium medium

Agrimonia eupatoria

Espèces fréquentes

Veronica chamaedrys Vicia sepium Origanum vulgare Teucriumscorodonia Melampyrum pratense Knautia arvensis

Physionomie / structure Caractéristiques stationnelles

Les ourlets mésophiles forment des lisières herbacées situées en marges des boisements et des fourrés, sur des sols profonds et bien drainés.(Bords de chemin, talus de route, layon forestiers). Parfois sur des substrats siliceux (Bois de Saint Denis du Payré).

Déclinaison phytosociologique et Variabilité Associations à définir

Confusion

Ourlet moins xérique que celui du Geranion sanguine.

Dynamique

Ourlet asscié à la chênaie pubescente.

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

Classes de surfaces

Galio aparines – Alliarietalia petiolatae Oberdorfer ex Gors & Muller 1969

Ourlets nitrophiles hémiciaphiles et sciaphiles

Aegopodion podagriae Tuxen 1967 nom.cons. propos.

Geo urbani – Alliarion petiolatae Lohmeyer & Oberdorfer ex Gors & Muller 1969

CORINE Biotopes : 37.72 Frange des bords boisés ombragés Eur 28 : 6430 Mégaphorbiaie hygrophile d'ourlets planitaires et des étages montagnards à Alpin

Cahier d'habitats :

6430-6 Végétations des lisières forestières nitrophiles hygroclines héliophiles à semihéliophiles

6430-7 Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles

EUNIS: E5.43 Lisières forestières ombragées

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat

Espèces indicatrices

Cruciata laevipes Anthriscus svlvestris Glechoma hederacea Dactylis glomerata Lapsana communis Alliaria petiolata Lamium maculatum Chelidonium majus Heracleum sphondylium Brachypodium sylvaticum Geranium robertianum Chaerophyllum temulum Geum urbanum Rumex sanguineus Stachys sylvatica Poa trivialis Torilis japonica Veronica chamaedrys

Physionomie / structure

Habitat couramment observé : en pied de haie, en lisère de boisement frais. Groupements associés aux boisements frais tel la frênaie-chênaie.

Caractéristiques stationnelles

Se développent sur des sols lourds, riches en matières azoté, frais à humides.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Communauté héliophile : *Aegopodion podagriae* Tuxen 1967 nom.cons. propos. Communauté sciaphile : *Geo urbani – Alliarion petiolatae* Lohmeyer & Oberdorfer ex Gors & Muller 1969

Confusion
Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin et communes
Classes de surfaces

Eplilobietea angustifolii Tuxen & preising ex von Rochow 1951

Ourlet nitrophile à Digitale et Asphodèle

Carici piluliferae – Epilobion angustifolii Tüxen 1950

CORINE Biotopes : 31.8711 Coupe, clairière sur substrat acide : Clairière à Epilobe et

digitales Eur 28 : Néant

EUNIS: G5.841 Clairières à Epilobe et digitale

Statuts:

A vérifier, milieux acides des communes du Nord Est.

Espèces indicatrices

Pteridium aquilinum
Digitalis purpurea
Eplilobium hirsutum
Epilobium angustifolium
Calluna vulgaris
Rumex acetosella
Linaria repens

Physionomie / structure

Végétation des clairières sur des sols acide, ou par tache au sein de forêt acidiphiles, mésophiles à xérophylles.

Caractéristiques stationnelles

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion
Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin et communes
Communes du socle armoricain au Nord-est du territoire
Classes de surfaces

FOURRES DUNES BOISEES

Cistion laurifolii Rivas Goday in Rivas Goday, Borja, Monasterio, Galiano & Rivas – Martinez 1956

Fourrés méditerranéens à Cistes

Cistion laurifolii

Rivas Goday in Rivas Goday, Borja, Monasterio, Galiano & Rivas – Martinez 1956

CORINE Biotopes: 16.28 Fourrés dunaires sclérophylles

Eur 28 : Cahier d'habitats : EUNIS :

Statuts :

L'habitat est-il vraiment présent?

Espèces indicatrices

Cistus salvifolius Daphné laureola Clematis fammula Arbutus unedo

Physionomie / structure Caractéristiques stationnelles

Ourlets et trouées dans les dunes boisées : Pointe d'arçay, Massif de Longeville.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion Dynamique

Valeur biologique

Menaces

Localisation Marais poitevin et communes

Localisation dans le Marais poitevin à confirmer

Classes de surfaces

Surface limité. Habitat faiblement représenté.

FOURRES

DUNES BOISEES et MILIEUX PREFORESTIERS ACIDES

Ulici europaei – Cytision striati Rivas–Martinez, Bascnes, T.E. Diaz, Fernandez Gonzalez& Loidi 1991

Fourrés à Troène et Ajonc d'Europe et Genêt à Balais

Ulici europaei – Cytision striati

CORINE Biotopes: 31.84 Landes à Genêts et 31.85 Landes à Ajoncs

Eur 28 : Néant **EUNIS** : F3.141

Statuts:

Espèces indicatrices

Cytisus scoparius Ulex europaeus

Physionomie / structure

Caractéristiques stationnelles

Sous-bois arbustif présent en forêt de Longeville sur mer. A voir sur les secteurs acides de communes du Nord-Est.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Confusion Dynamique

Valeur biologique Menaces Localisation Marais poitevin et communes

Classes de surfaces

Voir habitat de fourés dunaire mixte à Troène, ajonc, Daphné, Sarothamnus (bruyère à balai) : code corine 16.252

Eunis : B1.612 - Fourrés dunaires mixtes de la zone némorale occidentale Scinder cet habitat en deux, afin d'isoler les fourrés sur dune des fourrés sur forêt sur sol acide du bocage vendéen.

MARAIS ARRIERES LITTORAUX

Tamaricion africanae Braun-Blanquet & O. Bolos 1958

Bosquets à Tamaris

Solano - Tamaricetum gallicae de Foucault 1984

CORINE Biotopes : 44.8131Fourrés de Tamaris

Eur 28: 92D0 **EUNIS**: F9.3131

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Tamarix gallica

Solanum dulcamarae

Espèces fréquentes Conium maculatum, Beta vulgaris subsp. maritima, Galium aparine.

Physionomie / structure

Formation arbustives linéaires, homogène, dominée par le Tamaris.

Caractéristiques stationnelles

Souvent en haie, bords de fossés, bords de digues. En position arrière littoral dans les polders cultivés ou en prairies de la Baie de l'aiguillon.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

La réserve de la Baie de l'Aiguillon abrite les deux sous-associations décrites :

la sous-association crataegetosum monogynae, caractérisée par la présence de Crataegus monogyna, Prunus spinosa, Sambucus nigra et (ou) Ligustrum vulgare, qui en sont des espèces différentielles. Elle est liée aux eaux moins salées que la sous-association typicum qui est différenciée négativement, par l'absence des arbustes mentionnés (Bissot et al., 2016).

Confusion

Dynamique

La spontanéité de cette végétation peut parfois être remise en cause, les haies de Tamarix gallica ayant pu être plantées. Sur la RNN, les contacts dynamiques des fourrés semblent être constitués du groupement de friche nitrophile du *Brassico nigrae* – *Carduetum tenuiflori* ou encore de la prairie nitrophile du *Beto maritimae* – *Agropyretum pungentis*.

Valeur biologique

Végétation plutôt rare car cantonnée aux schorres des marais littoraux thermoatlantiques.

Menaces

Peu menacée

Localisation Marais poitevin et communes

Classes de surfaces



Fruticées à Prunellier et Aubépine

Tamo communis – Viburnion lantanae (Géhu, de Foucault & Delelis 1983) Géhu in Bardat et al. 2004 prov.

CORINE Biotopes: 31.81212 Eur 28: Néant

EUNIS: F3.11212 - Fourrés à Prunellier et Lierre atlantiques

Statuts:

Espèces indicatrices

Crataegus monogyna
Prunus spinosa
Ligustrum vulgare
Cornus sanguínea
Viburnum lantana
Rosa canina
Sambucus nigra
Acer campestre
Ulmus minor
Tamus communis
Hedera helix
Clematis vitalba

Physionomie / structure Caractéristiques stationnelles

En haie, bords de fossés, bords de route. En sous strate de haies arborées. Sur les terrains abandonnés.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité

Plusieurs associations possibles au sein du Tamo communis – Viburnion lantanae.

Autre fiche à créer (ordre des Sambucetalia racemosae Oberd. ex H. Passarge in Scamoni 1963) avec le Pruno fruticantis – Euonymetum europaei Felzines & Loiseau in J.-M. Royer, Felzines, Misser & Thévenin 2006 (→ alliance du Humulo Iupuli – Sambucion nigrae B. Foucault & Julve 2001): Fruticée alluviale le plus souvent primaire, mésophile à mésohygrophile, s'installant sur les berges ou sur les prairies inondables de bas niveau et qui trouve sa place dans la série conduisant à l'ormaie-frênaie. Sa physionomie est dominée par les prunelliers (Prunus fruticans, P. spinosa et leur hybride), Crataegus monogyna et souvent Rosa canina. Le groupement est caractérisé par la combinaison Prunus fruticans (et l'hybride P. fruticans x P. spinosa), Euonymus europaeus et, en strate herbacée, Poa nemoralis. Une variante héliophile à Cucubalus baccifer et Fallopia dumetorum se développe souvent en lisière; une

variante à Ulmus minor s.l., Rubus ulmifolius et R. caesius représente un stade dynamique vers le fourré arborescent. (in Royer)

Confusion Dynamique

Valeur biologique Menaces Localisation Marais poitevin et communes

Classes de surfaces

Landes sèches à bruyère cendrée

Ulicenion minoris Géhu & Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004

CORINE Biotopes : 31.23 Landes atlantiques à Erica et Ulex

Eur 28 : 4030 Landes sèches européennes

EUNIS: F4.23

Statuts : A vérifier

Espèces indicatrices

Erica cinerea Erica scoparia Ulex minor Ulex europaeus

Asphodellus albus Danthonia decumbens Agrostis tenuis Agrostis vinealis

Physionomie / structure Caractéristiques stationnelles

En haie, bords de fossés, bords de route. En sous strate de haies arborées. Sur les terrains abandonnés.

Déclinaison phytosociologique et Variabilité
Confusion
Dynamique
Valeur biologique
Menaces
Localisation Marais poitevin et communes
Massifs forestiers Champ st Père, St Vincent sur Graon...
Classes de surfaces

BOISEMENTS

NB: Le territoire du parc est une région charnière entre des associations de l' Ulicion minoris thermo-atlantiques et d'autres associations du nord-ouest. La détermination de ces associations nécessite la réalisation et l'intérprétation de relevés phytosociologiques

1- Forêts hygrophiles et marécageuses

ALNETEA GLUTINOSAE Br-Bl & Tuxen ex Westhoff, Dijk & Passchier 1946

- II Alnetalia glutinosae Tüxen 1937
- - Aulnaies marécageuses basicline
 Cirsio oleracei-Alnetum Lemée ex Noirfalise & Sougnez 1961
 - ► Aulnaie marécageuse acidiphile à Osmonde royale
 Osmundo regalis-Betuletum pubescentis Vanden Berghen 1964
- Sphagno-Alnion glutinosae (Doing-Kraft in Maas 1959) Passarge & Hohmann 1968
 - Bois de Bouleaux à Sphaignes Sphagno palustris-betuletum pubescentis Mériaux, Schumacker, Tombal & De Zuttere 1978

2- Forêts riveraines ou alluviales

SALICI PURPUREAE – POPULETEA NIGRAE Rivas6%artinez & Canto ex Rivas-Martinez, Bascones, T.E., Diaz, Fernandez Gonzalez & Loidi 1991)2001p.p.

- II Salicetalia albae Müller & Gors 1958
- Salicion albae Soo 1930
 - ► Saulaie blanche

Salicetum albae Issler 1926 Forêt riveraine à Salix alba

Salici albae-populetum nigrae Tuxen *ex* Meijer-Drees 1936 Forêt riveraine à Salix alba et Populus nigra

- Alnion incanae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928 (= Alno Padion)
 - ► Aulnaie Frênaie
- Frênaies-ormaies atlantiques : Aegopodio podagrariae-Fraxinetum excelsioris Noirfalise & Sougnez 1961 nom.illeg., nom Scamoni & Passarge 1959 Koch ex Faber 1936

- Aulnaies-frênaies à Laîche espacée : *Carici remotae-Fraxinetum* excelsioris Koch ex Faber 1936
- Aulnaies à hautes herbes : *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae* (Lemée) H.Passarge & Hoffmann 1968
 - Forêts d'Aulne et de Frênes à groseillers : *Ribeso sylvestris-*

QUERCO ROBORIS- FAGETEA SYLVATICAE Br-Bl & J. Vlieger in J. Vlieger 1967p.p.

3- Forêts hygroclines

- II Populetalia albae Braun-Blanquet ex Tchou 1948
- **Oberdorfer** 1953
 - ► Frénaie mixte

Ulmo laevis –Fraxinetum angustifolia (Breton) Rameau & Schmitt ex J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

- II Fagetalia sylvaticae Pawlowski in Pawlwoski, Sokolowski & Wllisch 1928
- - ► Chénaie frénaie mésohygrophile
 - Endymio non-scriptae-Carpinetum betuli Noirfalise 1968
 - *Rusco aculeate-Quercetum roboris* (Noirfalise 1968 p.p.) Rameau 1996

4- Forêts de pentes

- O Dryopterido affinis Fraxinion excelsioris (Vanden Berghen 1969) Bœuf et al. 2010
 - ► Forêt de pente

Conopodio majoris-Fraxinetum excelsioris Géhu & Géhu-Franck 1988 Dryoperido affinis-Fraxinetum excelsioris (Bardat et al. In Bœuf 2010

Ormaie mésophile : *Aro neglecti-ulmetum minoris* Géhu & Géhu-Franck 1985

- II Quercetalia roboris Tüxen 1931
- 5- Forêts hygrophile acidiphile
 - Chénaie mésohygrophile acidiphile à molinie

Molinio caerulea – Quercion roboris Scamoni (Tüxen 1937) & H. Passarge 1959

6- Forêts mésophile acidiphile

► Chênaie acidiphile à chêne Tauzin

Quercion robori – pyrenaicae Br-Bl, P. Silva, Rozeira & Fontes 1956) Rivas-Martunez 1975 nom.nud.

Chênaie sessiliflore ligérienne acidiphile à Alisier torminal :

Sorbo torminalis – Quercetum petraeae (Rameau & J.-M. Royer 1975) Rameau in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006 (incl. *Peucedano gallici* – *Quercetum roboris* (Allorge & Gaume 1925) Braun-Blang. 1967)

Chênaie thermo-atlantique acidiphile à Chêne tauzin et Asphodèle blanche :

Asphodelo albi – Quercetum pyrenaicae Botineau, Bouzillé & Lahondère 1990

Chênaie sessiliflore aquitanienne acidiphile à Chèvrefeuille :

Periclymeno – Quercetum petraeae Lapraz 1963

Communautés acidiclines à calcicoles du Carpinion betuli Issler 1931 ? (absent ou oubli ?) plusieures associations potentielles

Rusco aculeati – Quercetum petraeae (Noirfalise 1968) Rameau 1996 nom. nud. (art. 2b, 3o, 5)

Sorbo ariae – Quercetum petraeae (Rameau 1974, 1996) Renaux, Boeuf & J.-M. Royer 2011

Viburno lantanae – Quercetum petraeae Lapraz 1963

Pulmonario longifoliae – Carpinetum betuli Lapraz ex. Renaux, Timbal, Gauberville & Bœuf (à paraître)

7- Forêts thermophile calcicole

- II Quercetalia pubescenti sessiliflorae Klika 1933 corr. Moravec in Beguin & Theurillat 1984
 - ► Chênaie sèche à chêne pubescent
 - Quercion pubesenti Sessiliflorae Br-Bl 1932
 Sorbo ariae Quercenion pubescentis Rameau 1996

Rubio peregrinae – Quercetum pubescentis Rameau 1974

8- Forêts cultivées ou rudérales

▶ Ormaie rudérale

Boisement nitrophile L'ormaie s'installe partout où l'azote s'est accumulée. De formation en haie ou petits bosquets. Des ormes qui restent jeune puisque déperissant sous l'effet de la graphiose. Bord de route, périphérie d'habitations ou de fermes. Sureau noir, Orme, Robinier, Clématite des haies, Prunellier Chêne pédonculé.

- **▶** Peupleraie
- ▶ Vergers
- ► Plantation de feuillus

FORETS MARECAGEUSES

Alnion glutinosae Malcuit 1929

Aulnaie marécageuse basicline

Cirsio oleracei-Alnetum Lemée ex Noirfalise & Sougnez 1961

CORINE biotopes: 44.911 Bois d'Aulnes marécageux méso-eutrophes

Eur 28 : Néant

EUNIS: G1.41 Aulnaies marécageuses ne se trouvant pas sur tourbe acide

Statuts: aucun statut

Espèces indicatrices

Aulne glutineux
Polystic des marais
Eupatoire chanvrine
Grande Lysimaque
Laîche des marais

Alnus glutinosa
Thelypteris palustris
Eupatorium cannabinum
Lysimachia vulgaris
Carex acutiformis

Physionomie / structure

L'Aulnaie pure se présente des arbres resserrés avec peu de luminosité en sous-bois. La strate herbacée est hygrophile et le sol souvent gorgé d'eau.

Caractéristiques stationnelles

Les aulnaies se situent souvent en Marais poitevin sur des parcelles tourbeuses ou para-tourbeuses avec un engorgement prolongé dans l'année.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Alnetalia glutinosae:

Alliance de l'Alnion glutinosae, Malcuit 1929

Association du Cirsio oleracei-Alnetum Lemée ex Noirfalise & Sougnez 1961, à confirmer

Confusion

L'Aulnaie peut être confondue avec l'Aulnaie-frênaie, lorsque le Frêne commun est présent.

Dynamique

L'Aulnaie peut évoluer vers une aulnaie frênaie si les conditions stationnelles vont vers un assèchement. L'Aulne a besoin pour se régénérer de périodes de ressuyage et de lumière.

Valeur biologique

L'aulnaie de part sa rareté présente une valeur biologique forte.

Menaces

Les aulnaies peuvent être menacées par une gestion hydraulique à la baisse ou une exploitation forestière sévère.

Photos

Localisation Marais poitevin

Les Aulnaies se localisent dans les marais mouillés, soumis aux crues hivernales, et le long des vallées à substrat basique, dans les stations tourbeuses ou paratourbeuses engorgées de manière prolongée.

Classes de surfaces

Moins de 50 ha.



FORETS MARECAGEUSES

Alnion glutinosae Malcuit 1929

Aulnaie marécageuse acidicline à Osmonde royale

Osmundo regalis-Betuletum pubescentis Vanden Berghen 1964

CORINE biotopes: 44.911 Bois d'Aulnes marécageux oligotrophes

Eur 28 : néant

EUNIS: G1.411 Aulnaies marécageuses sur tourbe acide

Statuts: aucun statut.

Espèces indicatrices

Osmonde royale
Bouleau pubescent
Aulne glutineux

Osmunda regalis
Betula pubescens
Alnus glutinosa
Thelypteris palustris

Salix atrocinerea

Compagnes:

Chêne pédonculé Quercus robur Frêne commun Fraxinus excelsior

Physionomie / structure

Boisements denses de fond de vallon sur humus acidicline riche et humide. des sols longtemps inondés

Caractéristiques stationnelles

Stations sur substrat acidiclin e, dans des secteurs engorgés ou soumis à des battements de nappe régulier, en bordure de cours d'eau par exemple.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Alnetalia glutinosae:

Alliance de l'Alnion glutinosae, Malcuit 1929

Association de l'Osmundo regalis-Betuletum pubescentis Vanden Berghen 1964

Confusion

Risque de confusion avec une aulnaie frênaie. La présence d'espèces acidiphiles et de fougères telles que l'Osmonde royale ou Thelypteris palustris marque la différence.

Dynamique

Le milieu évolue lentement, l'Aulne a besoin pour se régénérer de lumière et de périodes de ressuyage.

Valeur biologique

Ce milieu extrêmement rare et localisé ne bénéficie pourtant d'aucun statut. Il n'en reste pas moins un milieu qui mérite d'être identifié et localisé.

Menaces

Les aulnaies peuvent être menacées par une gestion hydraulique à la baisse ou une exploitation forestière sévère.

Photos

Localisation Marais poitevin

Commune de Saint-Vincent-sur-Graon, le long des petites vallées en bocage vendéen, sur substrat acide, granitique.

Classes de surfaces

1 à 5 ha.





FORETS MARECAGEUSES

Sphagno-Alnion glutinosae

(Doing-Kraft in Maas 1959) Passarge & Hohmann 1968

Bois de bouleaux à sphaignes

Sphagno palustris-betuletum pubescentis Mériaux, Schumacker, Tombal & De Zuttere 1978

CORINE biotopes: 44.A1 Bois de Bouleaux à sphaignes

Eur 28: 91 D0 Tourbières boisées

Cahier d'habitats : 91 D0-1.1 Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine

EUNIS: G1.51 Boulaies à Sphaignes

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Bouleau pubescent Betula pubescens Aulne glutineux Alnus glutinosa Saule roux Salix atrocinerea Bourdaine Frangula alnus Molinia caerulea Molinie Fougère femelle Athyrium filix femina Blechne en épi Blechnum spicant Laîche étoilée Carex echinata Jone diffus Juncus effusus Luzule des bois Luzula sylvatica Sphaignes diverses Sphagnum sp. pl.

Physionomie / structure

La station de bois de bouleaux à sphaigne connue sur le territoire est clairsemée et relativement ouverte.

Caractéristiques stationnelles

Les boisements de bouleaux à sphaignes sont rares et extrêmement localisés sur le territoire du parc du Marais poitevin avec une station connue en 2015 au sein d'une tourbière acide dans un vallon perché au sein du bocage vendéen.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Ordre de l' Alnetalia glutinosae Tüxen 1937

Alliance du *Sphagno-Alnion glutinosae* (Doing-Kraft in Maas 1959) Passarge & Hohmann 1968

Association du *Sphagno palustris-betuletum pubescentis* Mériaux, Schumacker, Tombal & De Zuttere 1978

Confusion

Confusion possible avec la tourbière à sphaigne lorsque la strate arborée est peu représentée.

Dynamique

Assèchement naturel possible du boisement humide.

Valeur biologique

Très haute valeur environnementale au regard de la rareté du milieu.

Menaces

Défrichement, nivellement, semis, assèchement accéléré.

Photos



Localisation Marais poitevin

Bocage vendéen, commune de Saint-Vincent-sur-Graon.

Classes de surfaces

Moins de 1 ha

Salicion albae Soo 1930

Saulaie blanche

Salicion albae Soo 1930

CORINE biotopes: 44.13 Forêt galeries de saules blancs

Eur 28: 91 E0 Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior

Cahier d'habitats: 91 E0-1 Saulaies arborescentes à Saule blanc

EUNIS: G1.111 Saulaies à Salix alba médioeuropéennes

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat.

A-t-on vraiment l'habitat de saulaie blanche ou est-ce plutôt seulement des saulaies marécageuses à Saule roux?? Plusieurs alliances de fourrés sont alors possibles, à définir.

Espèces indicatrices

Saule blanc Salix alba Saule roux Salix atrocinerea Frêne Fraxinus sp. Alnus glutinosus Aulne Baldingère Phalaris arundinacea Roseau commun Phragmites australis Iris pseudoacorus Iris faux-acore Reine des prés Filipendula ulmaria Laîche des rivages Carex riparia Laîche espacée Carex remota

Physionomie / structure

Les saulaies pures sont rares dans le Marais poitevin. Les saules roux et blanc sont le plus souvent imbriqués avec les Frênes oxyphylles et communs et l'Aulne glutineux au sein des ripisylves. Quelques points particulièrement bas accueillent des saulaies, engorgées une partie de l'année avec une strate herbacée pauvre.

Caractéristiques stationnelles

Les ripisylves à saules du Marais poitevin se localisent essentiellement le long des canaux et cours d'eau qui quadrillent la zone humide tandis que les saulaies pures se situent de manière ponctuelle dans les marais mouillés, zones réceptacles des crues des différents affluents du marais.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Salicetalia albae Müller & Görs 1958 nom. Inval. Alliance du Salicion albae Soo 1930 Association du Salicetum albae Issler 1926

Confusion

La limite entre une aulnaie-frênaie avec des saules et une saulaie avec des aulnes et des frênes peut être délicate. Cependant les stations de saulaies restent très

hygrophiles avec des arbres relativement espacés et une strate herbacée pauvre, noyée par les immersions prolongées.

La question de la saulaie à Saule roux se pose.

Dynamique

La saulaie peut évoluer vers une aulnaie-frênaie suite à des exondations prolongées.

Valeur biologique

Relativement rares les quelques saulaies identifiées du Marais poitevin méritent d'être préservées. Il s'agit d'un habitat d'intérêt prioritaire qui peut servir d'habitat d'espèce pour les hérons et notamment comme site de reproduction pour le Héron pourpré.

Menaces

De faible valeur économique, le Saule présente peut d'usage aujourd'hui. Les parcelles en saules peuvent être défrichées. Des acquisitions à des fins conservatoires sont recommandées pour les quelques sites identifiés.

Photos

Localisation Marais poitevin

Les saulaies se situent le long des canaux et cours d'eau, sur les levées à végétation spontanée et dans les points bas et engorgés des marais mouillés.

Classes de surfaces

Moins de 200 ha.



BOISEMENTS HUMIDES

FORETS RIVERAINES ET ALLUVIALES

Alnion incanae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928 (= Alno Padion)

Aulnaie-Frênaie

Alnenion glutinoso-incanae Oberdorfer 1953

CORINE biotopes : 44.3 Forêts de frênes et d'aulnes médio-européens Eur 28 : 91 E0 Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior Cahier d'habitats : 91 E0-8 Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits

ruisseaux

91 E0-11 Aulnaies à hautes herbes **EUNIS**: G1.21 Forêts riveraines à *Fraxinus* et *Alnus* sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Aulne glutineux
Frêne commun
Laîche espacée
Groseillier rouge
Reine des prés
Laîche des marais
Laîche des rives
Angélique des bois
Lierre terrestre

Alnus glutinosa
Fraxinus excelsior
Carex remota
Ribes rubrum
Filipendula ulmaria
Carex acutiformis
Carex riparia
Angelica sylvestris
Glechoma hederacea

Physionomie / structure

Les aulnaies-frênaies correspondent à des boisements spontanés ou d'anciennes peupleraies ou terrées abandonnées. Bien souvent ces boisements sont sillonnés de canaux aujourd'hui non entretenus qui retiennent l'eau plutôt que de l'évacuer. Les terrés correspondent à des cultures de frênes sur des levées, pour la production de bois de chauffage. Ce modelage des parcelles humides en levées successives séparées par des canaux de drainage est traditionnel dans le Marais poitevin et se retrouve dans de nombreux îlots boisés du Marais poitevin.

La strate herbacée est souvent proche de la mégaphorbiaie en terme de composition avec une répartition des espèces dans l'espace cependant plus clairsemée.

Caractéristiques stationnelles

Les aulnaies-frênaies du Marais poitevin se localisent dans les marais mouillés et les vallées alluviales. Elles sont caractérisées par des sols humides et gorgés d'eau en hiver et au printemps, le plus souvent tourbeux ou para-tourbeux.

Les Aulnaies-frênaies peuvent aussi se retrouver le long les voies d'eau du Marais poitevin, chaque fois que l'Aulne est bien représenté.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Sous-alliance de l'Anenion glutinoso-incanae Oberdorfer 1953 Association du *Carici remotae-Fraxinetum excelsioris* Koch *ex* Faber 1936 Association du *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae* (Lemée) H.Passarge & Hoffmann 1968

Confusion

Risque de confusion avec une aulnaie, moins lumineuse et diversifiée en sous-strate et une Frênaie mixte, plus séchante et rudérale en sous-strate.

Dynamique

L'Aulnaie-frênaie peut évoluer ver la frênaie mixte suite à des assèchements et/ou une gestion à la baisse des niveaux d'eau.

Valeur biologique

L'Aulnaie-frênaie est un habitat d'intérêt européen prioritaire à haute valeur environnementale, les frênaies alluviales soumises aux crues hivernales en Europe étant devenues rares.

Menaces

La menace pour ces espaces serait les opérations de défrichement ou exploitations forestières « à blanc », les assèchements naturels ou des gestions des niveaux d'eau à la baisse en hiver et au printemps.

Photos

Localisation Marais poitevin

Les Aulnaies-frênaies se situent dans les Marais mouillés et les vallées alluviales principalement dans les stations tourbeuses ou para-tourbeuses avec des niveaux d'eau hauts en hiver et au printemps ou soumises à des crues hivernales régulières.

Classes de surfaces 250 ha.



O. Cardot

BOISEMENTS

FORETS RIVERAINES ET ALLUVIALES

Alnion incanae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928 (Alno Padion)

Frênaie mixte

Ulmenion minoris Oberdorfer 1953

CORINE biotopes : 44.4 Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes des grands

fleuves

Eur 28 : 91F0Cahier d'habitats : 91 F0-3 Chênaies-ormaies à Frêne oxyphylle **EUNIS**: G1.22 Forets mixtes de *Quercus-Ulmus-Fraxinus* des grands fleuves

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Chêne pédonculé Quercus robur Frêne commun Fraxinus excelsior Frêne oxyphylle Fraxinus angustifolia Orme Champêtre Ulmus minor Laîche espacée Carex remota Erable champêtre Acer campestre Fusain d'Europe Euonymus europaeus Crataegus monogyna Aubépine monogyne Cornouiller sanguin Cornus sanguinea Ronce bleue Rubus caesius Cardamine des prés Cardamine pratensis Angélique des bois Angelica sylvestris Glechoma hederacea Lierre terrestre

Physionomie / structure

Les Frênaies mixtes correspondent à des boisements humides diversifiés sur des sols engorgés l'hiver et séchant l'été. La sous-strate herbacée présente à la fois des espèces de la mégaphorbiaie et des milieux rudéraux et/ou nitrophiles (ronce bleue, ortie, Gaillet gratteron...). Tout comme les Aulnaies-frênaies, les frênaies mixtes correspondent soit à des formations spontanées suite à un enfrichement de parcelle ouverte, soit à l'abandon d'une peupleraie ou d'une ancienne terrée. Elles s'étirent aussi le long des canaux et voies d'eau qui quadrillent la zone humide.

Caractéristiques stationnelles

Les Frênaies mixtes se situent dans les Marais mouillés et les vallées alluviales sur des sols argileux ou des limons séchant l'été.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Sous-alliance de l'Ulmenion minoris Oberdorfer 1953

Association de l'Ulmo laevis -Fraxinetum angustifolia (Breton) Rameau & Schmitt ex J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Confusion

Les frênaies mixtes peuvent être confondues avec des Ormaies thermo-atlantiques (Cor. 41 F12) de l'*Aro neglecti-ulmetum minoris* qui ne devrait pas être représenté en zone humide puisque par nature mésophile. Cependant les sols séchant de certaines stations peuvent s'en rapprocher.

Dynamique

Les Frênaies mixtes se diversifient et s'enrichissent avec le temps. Leur caractère mésohygrophile dépend des crues et de la gestion des niveaux d'eaux auxquelles elles sont soumises.

Valeur biologique

Les Frênaies mixtes correspondent à un habitat d'intérêt communautaire, habitat d'espèces pour l'ensemble des hérons du Marais poitevin et la Loutre d'Europe qui s'y réfugient pour leur reproduction.

Menaces

Les Frênaies mixtes peuvent être menacées par des opérations de défrichement ou d'exploitation « à blanc » du bois, mais aussi par une baisse des niveaux d'eau en hiver et au printemps.

Photos

Localisation Marais poitevin

Les Frênaies mixtes se localisent dans les Marais mouillés et les vallées alluviales sur des sols argileux et limoneux humides l'hiver et au printemps et séchant l'été.

Classes de surfaces 800 ha



© O. Cardot 297

FORETS mésophiles

Fagetalia sylvaticae Pawlowski in Pawlwoski, Sokolowski & Wllisch 1928

Chênaie-Frênaie mésohygrophiles

Fraxino excelsioris-Quercion roboris Rameau 1996 nom inval.

CORINE biotopes :41.22 «
Eur 28 : néant
EUNIS :
G1.A12

Statuts: aucun statut de protection

Espèces indicatrices

Chêne pédonculé
Frêne commun
Frêne oxyphylle
Charme
Jacinthe des bois
Fragon piquant
Erable champêtre

Quercus robur
Fraxinus excelsior
Fraxinus angustifolia
Carpinus betulus
Hyacinthoides non-scripta
Ruscus aculeatus
Acer campestre

Physionomie / structure

Les Chênaie-frênaies constituent des boisements imposants avec de beaux arbres de hauts-jets.

Caractéristiques stationnelles

Les Chênaies sur situent sur des terrasses alluvionnaires, des coteaux frais ou en fond de vallons, au nord de la zone humide du Marais poitevin

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Sous_ordre du Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae Rameau (1981) 1996 nom inval Alliance du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* Rameau 1996 nom inval

Deux Associations:

La chênaie frênaie à Jacinthe des bois : *Endymio non-scripta-Carpinetum betuli* Noirfalise 1968

La Chênaie à Fragon : *Rusco aculeate-Quercetum roboris* (Noirfalise 1968 p.p.) Rameau 1996

Confusion

Risque de confusion avec les forêts de pente.

Dynamique

Les boisements stabilisés avec des arbres âgés présentent un renouvellement régulier et une relative stabilité.

Valeur biologique

Ces boisements frais souvent implantés depuis plusieurs siècles présentent un intérêt majeur en termes de biodiversité, pour l'environnement, le maintien des sols et le climat.

Menaces

Peu de menaces, mise à part des coupes « à blanc » lors d'exploitations forestières sévères.

Photos

Localisation Marais poitevin

Les Frênaies-Chênaies se localisent sur les terrasses alluviales des communes de Saint-Denis du Payré, Lairoux et des Magnils-Reigniers ainsi que le long des vallées au nord du Marais poitevin.

Classes de surfaces

30 à 50 ha



FORETS mésophiles

Fagetalia sylvaticae Pawlowski in Pawlwoski, Sokolowski & Wllisch 1928

Forêt de pente

Dryopterido affinis - Fraxinion excelsioris (Vanden Berghen 1969) Bœuf et al. 2010

CORINE biotopes :41.41 Eur 28 : Néant EUNIS : G1.A41

Statuts: aucun statut de protection

Espèces indicatrices

Chêne pédonculé Frêne commun Frêne oxyphylle Conopode dénudé Quercus robur Fraxinus excelsior Fraxinus angustifolia Conopodium majus

Physionomie / structure

Boisement de hauts jets sur des sols alluvionaires, des pentes et fonds de vallons.

Caractéristiques stationnelles

Ces boisements occupent les terrasses alluvionaires et les versants des petites vallées au nord de la zone humide, sur des sols acidiclines.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Classe du Querco roboris-Fagetea sylvaticae Braun-Blanquet & J. Vlieger 1937 p.p. Ordre du Fagetalia sylvaticae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928 Sous_ordre du Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae Rameau (1981) 1996 nom inval Alliance du Dryopterido affinis – Fraxinion excelsioris (Vanden Berghen 1969) Bœuf et al. 2010

Trois Associations sur le territoire:

- ► Forêt mésophile à Conopodium majus et Fraxinus excelsior Association du *Conopodio majoris-Fraxinetum excelsioris* Géhu & Géhu-Franck 1988
- ▶ Forêt mésophile à Dryopteris affinis et Fraxinus excelsior Association du *Dryoperido affinis-Fraxinetum excelsioris* (Bardat et al. In Bœuf 2010
- ► Ormaie mésophile

Association de *l'Aro neglecti-ulmetum minoris* Géhu & Géhu-Franck 1985

Confusion

Risque de confusion avec la frênaie-chênaie, sur sols plus frais.

Dynamique

Les boisements stabilisés avec des arbres âgés présentent un renouvellement régulier et une relative stabilité.

Valeur biologique

Ces boisements souvent implantés depuis plusieurs siècles présentent un intérêt majeur en termes de biodiversité, pour l'environnement, le maintien des sols et le climat.

Menaces

Peu de menaces, mise à part des coupes « à blanc » lors d'exploitations forestières sévères.

Photos

Localisation Marais poitevin

Les Forêts de pente se localisent sur le long des petites vallées sur le socle granitique au nord du Marais poitevin : vallée du Graon (Champs saint père), du ruisseau du Péron, vallée de l'Yon (Rosnay, Champs saint père), ruisseau de la Marzelle (Saint Vincent sur Graon) mais aussi sur les terrasses alluvionnaires des communes de Saint-Denis-du-Payré, Lairoux et des Magnils-Reigniers.

Classes de surfaces

20 à 30 ha

BOISEMENTS

FORETS mésohygrophiles

Fagetalia sylvaticae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928

Chênaie mésohygrophile

Molinio caeruleae-Quercion roboris Scamoni & H.Passarge 1959

CORINE biotopes: 41.51 « Chênaie pédonculée acidiphile à Molinie »

Eur 28: 9190 « Vieilles chênaies acidiphiles »

Cahier d'habitats : 9190-1 « Chênaie pédonculée à Molinie bleue » EUNIS : G1.81 Bois atlantiques de *Quercus robur* et *Betula*

Statuts: Habitat prioritaire, annexe 1 de la directive Habitat.

Espèces indicatrices

Chêne pédonculé

Molinie bleue

Canche flexueuse

Quercus robur

Molinia caerulea

Deschampsia flexuosa

Bouleau Betula sp.

Fougère aigle

Bourdaine

Potentille

Pteridium aquilinum
Frangula alnus
Potentilla erecta

Physionomie / structure

Chênaie claire caractérisée par un sous-bois de touradons de molinies.

Caractéristiques stationnelles

Substrat mésohygrophile acidicline, généralement en fond de vallon.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Sous_ordre du *Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae* Rameau (1981) 1996 nom inval Alliance du *Molinio caerulea-Quercion roboris* Scamoni & H. Passarge 1959 Association du *Molinio caerulea-Quercetum roboris* Scamoni & H. Passarge 1959

Confusion

Aucune confusion possible grâce à la présence de la Molinie.

Dynamique

Assèchement naturel possible.

Valeur biologique

Valeur biologique forte liée à la présence d'une zone humide.

Menaces

Risque d'assèchement ou d'exploitation sévère du boisement.

Photos

Localisation Marais poitevin

Les Chênaies mésohygrophiles acidiphiles à molinie se localisent de manière très ponctuelle, sur les zones tourbeuses des petites vallées au nord de la zone humide du Marais poitevin, au sein du bocage vendéen.

Classes de surfaces

Moins de 5 ha.

Quercetalia roboris Tuxen 1931

Chênaie à Chêne Tauzin

Quercion robori - pyrenaicae (Br-Bl, P. Silva, Rozeira & Fontes 1956) Rivas-Martunez 1975 nom.nud.

CORINE biotopes : 41.6 Forêt de Chêne Tauzin

Eur 28 : 9230 Chênaies Gallico portugaises à Quercus robur et Q.pyrenaica Cahier d'habitats : 9230-1 Chênaies pionnières à Chêne tauzin et Asphodèle

> blanche du Centre-Ouest et du Sud-Ouest **EUNIS**: G1.7B Chênaies à Quercus pyrenaica

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Chêne Tauzin Chêne pédonculé Chataigner Asphodèle blanc Pulmonaire à longues feuilles Bourdaine Ajonc d'europe Genêt à balais Poirier à feuilles en coeur

Quercus pyrenaica Quercus robur Castanea sativa Asphodellus albus Pulmonaria longifolia Frangula alnus Ulex europaeus Cytisus scoparius Pyrus cordata

Teucrium scorodonia

Physionomie / structure

Germandrée scorodoine

Boisements pionniers dominés par le Chêne Tauzin, accompagné par le Chêne pédonculé, une strate arbustive avec Ajonc d'europe et genet à balais et une strate herbacée héliophile à Asphodèle blanc. En formation linéaire sur talus le long des routes, ou boisements de faibles surfaces.

Caractéristiques stationnelles

Ces boisements se cantonnent à la partie armoricaine du sud vendée, sur les communes récemments intégrées au territoire du PNR. Ceux-ci se localisent en haie le long des routes et également en petits bosquets ou boisement de surface limitées. Ils se développent sur des sols secs et pauvres à faible activité biologique. En situation pionnière, ce groupement présente une structure relativement ouverte, qui permet le développement d'une strate herbacée riche en héliophiles, comme l'Asphodèle blanche.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Il semble qu'il n'y ait qu'une seule association et que les groupements présents en vendée, correspondent bien à cette description : Asphodelo albi - Quercetum pyrenaicae Botineau, Bouzillé & &Lahondère 1990

Confusion

Confusion possible avec les chênaies à Chêne pédonculé et Chêne sessile qui s'isntalle sur ce même type de sol, après la phase pionnière du chêne Tauzin. Se distingue par l'absence de Chêne Tauzin.

Dynamique

Après la phase pionnière du Chêne Tauzin, se développe une forêt plus installée à Chêne pédonculé puis à Chêne sessile.

Valeur biologique

C'est la présence du Chêne Tauzin, qui fait la valeur de cet habitat et c'est lorsque celui-ci est bien présent que l'on peut qualifier cet habitat.

Menaces

La taille des haies au lamier n'est pas favorable au développement haromnieux et respectueux des haies et du couvert herbacé associé. La destruction de haie dans le cadre de contournement de village ou la destruction des boisements existants, met en péril les milieux existants.

Localisation Marais poitevin

Ces boisements se développent sur les communes de Champs Saint Père, Saint Vincent sur Graon, Mareuil sur Lay, Rosnay, La Couture

Classes de surfaces

Localisation Marais poitevin

Boisement de pente de la vallée du Graon (Champs saint père), du ruisseau du Péron, vallée de l'Yon (Rosnay, Champs saint père), ruisseau de la Marzelle (Saint Vincent sur Graon)

Classes de surfaces



BOISEMENTS SECS CALCICOLES

Quercion pubescenti – sessiliflorae Braun-Blanquet & Vlieger in Vlieger 1937

Chênaie pubescente

Sorbo ariae - Quercenion pubescentis Rameau 1996

CORINE biotopes: 41.711 Bois occidentaux à *Quercus pubescens*

Eur 28 : Néant

EUNIS: G1.711 Chênaies à *Quercus pubescens* occidentale

Statuts: Néant

Espèces indicatrices

Chêne pubescent

Erable de montpellier

Quercus pubescens

Acer monspessulaur

Merisier

Chêne pédonculé Cornouiller mâle

Cormier Alisier blanc

Cerisier de Sainte Lucie

Nerprun alaterne

Chêne vert
Alisier torminal
Cornouiller mâle
Viorme lantane
Rosier toujours vert
Tamier commun
Garance voyageuse
Laiche glauque

Lierre Iris foétide Acer monspessulaum Prunus avium Quercus robur Cornus mas Sorbus domestica

Sorbus aria
Prunus mahaleb
Rhamnus catharticus

Quercus ilex
Sorbus torminalis
Cornus mas
Viburnum lantana
Rosa sempervirens
Tamus communis
Rubia peregrina
Carex flacca
Hedera helix
Iris foetidissima

Physionomie / structure

Boisement assez dense, souvent en taillis, suite à son exploitation. Le chêne pubsecent est dominant dans le groupement. Le chêne pubescent est accompagné de l'Erable de montepellier, de l'Alisier torminal et parfois du Cormier. Les formations d'ourlets thermophiles sont bien développées et dans les trouées se trouvent aussi des pelouses calcicoles riches en diversité floristique.

Caractéristiques stationnelles

Le Chêne pubescent demande chaleur et lumière. C'est une chênaie calcicole sèche, qui se développe sur un sol pauvre des calcaires de l'oxfordiens, avec parfois des formations superficielles marneuses. L'ambiance y est thermophile.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

La présence du chêne pubescent et de l'Erable de Montpellier est un bon indicateur pour distinguer la chênaie pubescente de formation plus eutrophe à mésohygrophile de la chénaie frénaie. Dans les secteurs les plus xérophiles, le chêne vert peut être présent.

Confusion possible avec d'autres habitats

Le chêne pubescent s'hybride facilement avec le chêne pédonculé lorsque les deux espèces cohabitent.

Dynamique

Cet habitat est considéré comme climacique. Il entre dans la continuite spatiale et temporelle des formations de pelouses calcicoles.

Valeur biologique

Pour ce qui est des essences arborées on peut citer l'Erable de montpellier qui arrive en limite nord de répartition.

La richesse de ces boisements réside dans les formations d'ourlets et de zones de pelouses qui s'intercalent entre les boisements. De nombreuses espèces thermophiles et xérophiles, qui composent du *Geranion sanguinei*, ou des formations du mésobromion ou du xérobromion.

On trouve notamment des espèces telles que l'Inule à feuille de spirée *Inula spiraifolia*, Ophrys bourdon, Odontite de Jaubert,

Menaces

Plantation de résineux à la place. Mitage et destructions pour des constructions.

Localisation Marais poitevin

Bois de Benon, Bois d'Olbreuse et formations boisées de Mauzé sur le Mignon. Bois de St Gemme la plaine (commune hors périmètre)

Classes de surfaces





Peupleraie

CORINE biotopes: 83.321 Plantation de peupliers

Eur 28 : Néant

EUNIS: G1.C1 Plantations de *Populus*

Statuts: aucun statut de protection

Espèces indicatrices

Peuplier Populus sp.

Physionomie / structure

Les peupleraies correspondent à des plantations de cultivars sur des parcelles. Traditionnellement le peuplier « blanc du Poitou » était planté en pourtour des parcelles de prairies en Marais mouillé dès le 19ème siècle. La rotation d'exploitation est de 20 ans environ pour les peupliers plantés en plein et de 30 ans pour ceux en alignement, en pourtour de parcelles.

Les peupliers sont plantés de manière régulière, espacés de 7 mètres environ les uns des autres. En fonction de la pression d'entretien du boisement, la sous-strate présente une strate arbustive ou pas et une strate herbacée nitrophile à hygrophile.

Caractéristiques stationnelles

Les peupleraies sont plantées dans des zones inondables en marais mouillés, soumis aux crues hivernales, ou le long des vallées inondables.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Plusieurs types d'habitats peuvent se développer sous les peupleraies :

- une frutiçaie : alliance du *Pruno-Rubion fruticosi* (Cor 31.81)
- une frênaie mixte : Sous-alliance de l'*Ulmenion minoris* (Cor 44.4)
- une friche rudérale à ronce bleue, ortie et gaillet gratteron : (Cor 31.831)
- une mégaphorbiaie : Alliance du *Thalictri flavi-Filipendulion ulmariae* (Cor. 37.7)
- une cariçaie : association du *Caricetum acutiformis* Cor 53.2313
- une roselière à Phramites : alliance du Phrgmition communis (Cor. 53.11)
- une roselière à baldingères : alliance du Phalaridion arundinaceae (Cor 53.16)

Ainsi, les sous-peupleraies en fonction du substrat (tourbeux, limoneux ou argileux), du caractère plus ou moins inondable et de l'entretien peuvent présenter une richesse biologique intéressante.

Confusion

Les peupleraies abandonnées évoluent vers des frênaies mixtes ou des aulnaiesfrênaies.

Dynamique

Les peupleraies sont exploitées tous les 20 ans et permettent alors une explosion de la strate herbacée avant d'être replantée en jeunes plants qui laisseront encore pendant près de 6-7 ans beaucoup de lumière pénétrer en sous-bois.

Valeur biologique

Les sous-peupleraies non entretenues au printemps et en été laissent bien souvent la possibilité à une flore tardive de se développer et d'assurer son cycle de reproduction, contrairement aux espaces prairiaux mitoyens entretenus par fauche ou pâturage. Les mégaphorbiaies, roselières et cariçaies sont particulièrement intéressantes en sous-peupleraies. Les fourrés, arbustes et jeunes boisements accueillent des oiseaux nicheurs et servent de refuge aux mammifères.

Menaces

Les peupleraies existantes ne sont pas menacées à ce jour bien que leur répartition tende à diminuer ou tout au moins à se stabiliser avec la réglementation liée au site classé et le cours du peuplier actuellement moins favorable, sur le plan économique.

Les peupleraies entretenues avec des broyages fréquents présentent peu d'intérêt pour la biodiversité.

Photos

Localisation Marais poitevin

Ensemble des marais mouillés, principalement en secteur oriental et vallées attenantes à la zone humide : Vendée, Guirande, Autize, Mignon, Curé.

Classes de surfaces

1200 ha



Vergers, vignes et plantations

CORINE biotopes: 83.1, 83.2 et 83.3

Eur 28: Néant

EUNIS: G1.D Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix

FB Plantations d'arbustes

Statuts: aucun statut de protection

Espèces indicatrices

Arbres fruitiers

Vignes

Plantation de confères ou feuillus

Physionomie / structure

Ces milieux introduisent une linéarité dans le paysage avec des plantations le plus souvent régulièrement espacées.

Caractéristiques stationnelles

Les vergers de production sont peu nombreux sur le territoire du Marais poitevin. Un producteur s'est installé à Marans.

Les vignes se concentrent entre Vix et la Gué de Velluire, avec l'appellation « coteau de Vix ». Au nord du territoire, se situe le fief du vin de Mareuil. Sinon des vignes familiales ponctuent les buttes et coteaux du sud Deux-Sèvres, au cœur de la plaine, le plus souvent accompagnées par quelques arbres fruitiers.

Les plantations de feuillus autres que les peupleraies restent pour le moment anecdotiques.

Déclinaisons phytosociologiques et variabilité

Aucune correspondance phytosociologique.

Confusion

Aucune confusion possible.

Dynamique

Certaines vignes, vergers et plantations suite à leur abandon évoluent en friches.

Valeur biologique

Gérés de manière extensive, ces milieux constituent des habitats d'espèces très intéressants, notamment lorsqu'ils sont situés au sein d'un paysage majoritairement cultivé.

Menaces

Les petites vignes familiales et leurs vergers attenants tendent à disparaître, au profit de friches ou d'espaces cultivés.

Photos

Localisation Marais poitevin

Coteaux de Vix, de Mareuil, Butte de Paizé (Saint-Georges-de-rex, Saint-Hilaire-la-Palud, coteaux et plaines des communes des vallées du Mignon, de la Courance et de la Guirande en Deux-Sèvres.

Classes de surfaces

600 ha estimés

